LE DEVOIR

Vol. LXXIX — No 214 ★ Nuageux avec averses dispersées. Max.: 17. Détail page 4. Montréal, mercredi 14 septembre 1988 Côte-Nord, Gaspésie, Nouveau-Brunswick: 60 cents; Toronto: 80 cents 50 CENTS

Casa FERNANDEL
RISTORANTE
«un petit détour...pour une grande gastronomie italienne»
50 est, rue Jarry Réservations: (514) 381-9650

Ottawa coupe son aide au gouvernement haïtien

Jean-V. Dufresne

LE CANADA a décidé hier soir de supprimer son aide au gouvernement d'Haïti. La ministre des Relations internationales, Mme Monique Landry, a aussi annoncé la suspension de « toute négociation de gouvernement à gouvernement touchant de nouveaux projets d'aide publique au développement ».

Dans un communiqué au nom du gouvernement, Mme Landry précise que l'aide canadienne ne sera acheminée désormais qu'à travers des organisations ou des institutions non gouvernementales ou des organismes multilatéraux. « Le Canada entend ainsi manifester sa réprobation face aux nombreuses atteintes aux droits fondamentaux qui se sont multipliées en Haïti depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement ».

« La décision signifie que le Canada ne financera plus de projets qui bénéficieraient à une institution gouvernementale ou para-gouvernementale », ajoute la ministre, en rappelant que cette mesure découle d'une politique adoptée en juillet dernier, alors que le Canada avait suspendu toute planification de l'aide bilatérale à Haïti. Mais la ministre, également responsable de l'Agence canadienne de développement international, précise que le niveau du programme d'aide canadienne sera maintenu : « Le soulagement de la pauvreté demeure notre objectif premier, et nous entendons le poursuivre tant que la situation nous le permettra ».

Les macoutes ont frappé de nouveau à Port-au-Prince, hier matin, incendiant cette fois la chapelle de l'Immaculée-Conception, au coeur du vaste taudis de Cité-Soleil. On ne signale cependant aucune victime, alors que le dernier bilan de l'incendie qui a détruit, dimanche, l'église de Saint-Jean-Bosco s'élève maintenant à neuf.

On a découvert hier trois corps calcinés dans les décombres du temple. Le nombre des blessés, qui se chiffre à 71, pourrait être aussi plus élevé, certaines victimes ayant préféré se faire soigner à domicile plutôt que dans des hôpitaux publics, par crainte de représailles.

La répression politique en Haïti se double maintenant d'une persécution religieuse avouée. À peine quelques heures avant l'incendie de la chapelle, six soi-disant incendiaires affirmaient à l'écran de la télévision nationale avoir participé, dimanche, au massacre de l'église Saint-Jean-Bosco, dans le quartier populaire de La Saline, où se situe la paroisse du père Jean-Bertrand Aristide, adversaire acharné des duvaliéristes.

Les cinq hommes et une femme n'ont aucunement tenté de dissimuler leur identité devant les caméras de la télévision d'État, ni manifesté la moindre crainte de représailles. Ils ont reconnu que le père Jean-Bertrand Aristide avait été leur première cible, ce matin-là, mande une dépêche d'Associated Press. Ce dernier a pu s'enfuir grâce aux fidèles qui s'interposèrent entre lui et les macoutes armés de machettes, de revolvers et de lourds bâtons.

« Ce que vous avez vu dimanche est de la musique en dinant. Dans toutes les paroisses où le père Aristide est accueilli, des monceaux de

Voir page 8 : Ottawa

PHOTO CHANTAL KEYSER

Vêtue de son célèbre sari de coton bleu et blanc, Mère Teresa est arrivée à Mirabel, hier, et a fait aussitôt savoir que le but de sa visite au Canada était son réquisitoire contre l'avortement.

Mère Teresa prône la prison pour les avorteurs

Carole Beaulieu

LA RELIGIEUSE et prix Nobel de la paix, Mère Teresa, de Calcutta, a débuté hier à Montréal une croisade canadienne de quelques jours contre la légalisation de l'avortement en prônant rien de moins que la prison pour les avorteurs.

Arrivée hier à Montréal en provenance de l'Inde, la religieuse de 78 ans a confirmé être au Canada spécialement pour participer à un rassemblement pro-vie qui doit se tenir le 17 septembre, à Ottawa, sur la colline parlementaire.

Visiblement fatiguée par le long voyage, la religieuse a déclaré d'une voix faible que les médecins et les femmes qui pratiquent ou subissent des avortements « devraient être emprisonnés ».

« La vie est sacrée, a-t-elle ajouté, invitant tous les Canadiens à réintroduire la prière dans leur famille et à substituer l'adoption à l'avortement. Chaque enfant est un don de Dieu ».

La manifestation d'Ottawa, à laquelle plus de 50,000 personnes sont attendues, est organisée par le groupe Chrétiens pour la vie, un organisme opposé à l'avortement qui regroupe un peu plus de 1,000 militants, surtout dans l'Est du pays. Des autobus nolisés viendront d'aussi loin que la Colombie-Britannique et certains États américains, a confirmé hier le président du groupe, M. Iain Speirs.

« Par principe, je ne quitte jamais l'Inde à cette période de l'année », a précisé la religieuse albanaise qui a débuté son oeuvre auprès des miséreux de l'Inde, en fondant l'Ordre des Missionnaires de la Charité, au-

Voir page 8 : Mère Teresa

Québec mise sur des projets de $ 2 milliards cet automne

John Caccia dévoile sa politique énergétique

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

DES INVESTISSEMENTS industriels majeurs sont à portée de main dans le secteur énergétique, a indiqué hier le ministre de l'Énergie, John Ciaccia. À Montréal, ce sont $ 1.5 milliard qui viendraient dans la foulée du projet Soligaz tandis qu'à Sept-Îles $ 500 millions seraient investis dans la construction d'une usine de production d'hydrogène, a-t-il dit.

M. Ciaccia, qui dévoilait hier la politique énergétique de son gouvernement, a indiqué que le secteur pétrochimique tout particulièrement était voué à une reprise importante. Il est même possible d'envisager, croit-il, la construction d'une nouvelle raffinerie à Montréal alors qu'il y a quelques années on en fermait trois.

Pour une large part, l'avenir de l'industrie pétrochimique est lié au projet Soligaz, a expliqué le ministre. Une fois que ce projet qui vise à assurer l'approvisionnement de Montréal en liquides de gaz naturel par pipeline sera approuvé, il y a toute une série d'investissements industriels qui pourront alors être mis en marche.

Le projet Soligaz, qui fera l'objet d'une décision de l'Office national de l'Énergie cet automne, amènerait,

Voir page 8 : Québec

L'Hydro vendra ses vieilles centrales
Page 11

Fin de la grève aux Postes

Paule des Rivières

LA SOCIÉTÉ des Postes retrouve son personnel au complet ce matin, avec le retour au travail de ses 1,200 techniciens qui ont accepté hier à 60 % l'offre de leur employeur. Ils avaient déclenché la grève il y a 21 jours.

Hier soir, en exprimant sa « satisfaction », le président du Syndicat des employés des postes-communication a nié que l'entente présentée hier à ses membres soit la même que celle rejetée à 61.5 % il y a 12 jours.

Le président syndical a insisté sur le fait que les préposés aux trieuses de courrier avaient conservé une sécurité d'emploi totale et qu'aucun d'entre eux ne pouvait être muté à plus de 40 kilomètres de son présent lieu de travail. Cette assurance sur la sécurité d'emploi avait fait l'objet d'un accord assez tôt entre la Société des Postes et les syndicats et c'est ce qui a conduit l'autre groupe qui négociait avec les techniciens, les 2,400 employés de bureau, à dire oui et à rentrer au travail le 5 septembre.

Les techniciens eux demeuraient sur les lignes de piquetage pour réclamer une demi-heure de lunch payée. Ils ne l'ont pas obtenue sans condition, loin de là. Leur semaine de travail ne sera réduite que s'ils augmentent leur productivité, de manière à n'entraîner aucun coût additionnel à la Société des Postes.

Cependant, hier, M. White a insisté, en conférence de presse, pour dire que des normes précises permettant de mesurer la productivité avaient fait l'objet d'un accord, normes reconnues par l'Organisation internationale du travail. Dans le premier projet, la Société n'avait inclus ni échéancier, ni définition permettant d'évaluer la productivité.

« Ce programme (de réduction des heures et de productivité) n'a pas été imposé par la Société des Postes », a répété M. White hier soir.

Lorsque la première offre a été présentée aux techniciens, les dirigeants syndicaux n'avaient fait aucune recommandation. Cette fois, ils avaient souhaité une approbation du projet de convention collective et leur crédibilité aurait été grugée si le vote avait été négatif. Les techniciens étaient sans contrat depuis décembre 1986.

Les techniciens gagnent entre $ 10 et $ 16 l'heure. Ils recevront deux hausses de salaire de 3 %.

Alerte au radon aux USA

d'après le *New York Times*

À LA LUMIÈRE de nouvelles informations sur les liens entre le radon et le cancer, le gouvernement américain vient d'émettre une alerte à ce gaz radioactif et déclaré que la grande majorité des maisons devraient être inspectées.

On estime que le tiers des maisons recensées dans sept États américains dépassent les normes admises.

« Le cancer du poumon causé par le radon est sans conteste un des principaux enjeux dans le domaine de la santé publique », a déclaré le Dr Vernon J. Houk, du département de la Santé publique.

Au cours d'une conférence de presse, Dr Houk et M. Lee Thomas, administrateur de l'Environnemental Protection Agency (EPA) des États-Unis, ont dit que tous les bungalows, maisons rattachées et logements situés au sous-sol, au rez-de-chaussée et au premier étage devraient être examinés. Des correctifs devraient être apportés pour abaisser le niveau de radon s'infiltrant dans maisons, là où les niveaux dépassent les seuils de sécurité, ont-ils souligné.

Il y a deux ans, des porte-parole avaient émis des mises en garde contre les dangers du radon dans les maisons, en indiquant qu'il pouvait être la cause d'au moins 5,000 et possiblement 20,000 décès annuellement dus à des cancers des poumons. Mais l'ampleur du problème restait obscure. L'annonce d'hier survient

Voir page 8 : Alerte

PHOTO J.-C. MARSAN

Kangbuk, à l'avant-plan, où se côtoient la vieille ville et le centre moderne de Séoul.

SÉOUL — 1

La ville aux deux visages

Jean-Claude Marsan
collaboration spéciale

LE SPECTACLE s'offrant au voyageur qui arrive en Corée du Sud par avion, en venant du Pacifique, est féerique. Les petites rizières inondées et étagées, réfléchissant au soleil, apparaissent comme autant d'écailles de longs dragons se faufilant entre les montagnes touffues qui couvrent 80 % de la péninsule coréenne.

À un quart d'heure de l'atterrissage à l'aéroport de Kimpo, Séoul, cette capitale, qui se classe au 7e rang des villes les plus populeuses au monde, n'est toujours pas visible. Cette situation est intrigante pour celui qui est habitué aux conurbations américaines et européennes qui n'en finissent plus de s'annoncer en grugeant la campagne.

Lorsque l'agglomération surgit enfin au milieu de sa ceinture de montagnes, fendue en deux par le fleuve Han, elle apparaît d'une densité d'occupation très élevée. Il n'y a pas à s'en étonner : avec ses 10 millions d'habitants, elle occupe un territoire de 613 kilomètres carrés, soit une superficie à peine un peu plus grande que celle de l'île de Montréal.

Séoul présente deux visages très distincts. Au nord du fleuve, c'est Kangbuk, la vieille ville au tissu tout plissé, percé d'un côté par la colline Namsan aménagée en parc et de l'autre par les immeubles modernes du centre-ville. Au sud, c'est Kangnam, la ville récente, sur terrain plat, avec sa régularité de camp ro-

Voir page 8 : La ville

AUJOURD'HUI

L'ouragan *Gilbert* balaie les Antilles

Le plus violent ouragan du siècle sème la mort et la dévastation en Jamaïque, aux Caïmans et fonce sur le Mexique. **Page 8**

Prix du Québec

Les six récipiendaires de 1988 sont Michel Tremblay (Athanase-David), Thérèse Gouin-Décarie (Léon-Gérin), Germain J. Brisson (Marie-Victorin), John Newmark (Denise-Pelletier), Fernand Leduc (Paul-Émile-Borduas) et Anne-Claire Poirier (Albert-Tessier). **Page 9**

PIERRE TURGEON
LE BATEAU D'HITLER

Voici une étonnante histoire d'amour qui se joue sur fond de grande et petite histoire.
Un délire fascinant.
Un livre éblouissant.

En vente en librairie, 16,95$

BORÉAL

Environnement

La conversion tardive de Mulroney fait des sceptiques

Michel Vastel
de notre bureau d'Ottawa

L'ENTHOUSIASME soudain du premier ministre pour les questions environnementales laisse les partis d'opposition plutôt sceptiques. Et Brian Mulroney s'est fait malmener hier lorsque John Turner et Ed Broadbent l'ont mis en face de son passé.

« Vous vous repentez sur votre lit de mort », a lancé un John Turner particulièrement en forme au chef conservateur, en citant la conversion soudaine de Brian Mulroney aux vertus d'un environnement propre et non pollué. Les conservateurs ont en effet sabré dans le budget du ministère de l'Environnement, fermé plusieurs laboratoires de recherche et supprimé 336 emplois au ministère.

Le premier ministre a tenté de se défendre en affirmant que le budget de cette année est de 13 % supérieur à ce qu'il était en 1985. Mais il a oublié que les coupures les plus sombres ont été faites en novembre 1984, alors que Mme Blais-Grenier était ministre, En fait, le budget d'Environnement-Canada pour 1988-89, de $ 796.2 millions, est encore bien inférieur aux $ 846.7 millions qui lui étaient alloués en 1983-84.

De son côté, le chef du NPD s'est étonné que le gouvernement ait rejeté la recommandation de la Commission de réforme du droit de « criminaliser » les infractions à la nouvelle loi sur l'Environnement. En fait, M. Mulroney s'est à deux reprises fait traiter « d'hypocrite » pour son intérêt soudain, mais plutôt tardif, pour les questions environnementales.

Les plus récents sondages indiquent que 45 % des Canadiens, et même 57 % des Québécois, considèrent la protection de l'environnement comme le plus important défi des gouvernements. Les conservateurs ont voulu être les premiers à sauter dans le train, se servant en particulier de la catastrophe de Saint-Basile. En fait, les libéraux avaient réclamé un plan de dépollution du Saint-Laurent deux semaines avant que M. Mulroney n'annonce une entente de $ 110 millions avec la province de Québec. Hier encore, le ministre de l'Environnement, Tom McMillan, a ramené de 1992 à 1990 la date limite à laquelle les stations-service seront autorisées à vendre de l'essence avec plomb, un mois à peine après que son collègue de la Santé, Jake Epp, ait rejeté cette suggestion.

Cela risque encore une fois d'être interprété comme de l'électoralisme, d'autant plus que les sondages indiquent que 56 % des Canadiens ne croient pas que Brian Mulroney soit homme à tenir ses promesses. C'est pourquoi les deux partis d'opposition s'apprêtent à faire une campagne sur la crédibilité personnelle du premier ministre.

« Les quatre dernières années ont été celles de la relance économique, confiait hier au DEVOIR le leader du gouvernement, Doug Lewis; les années '90 seront celles de la protection de l'environnement ». Mais la plupart des députés de l'opposition, rentrés hier de deux semaines de vacances dans leur comté, sont revenus avec l'impression que les Canadiens ne font plus confiance au premier ministre.

« Les gens ne croient plus Brian Mulroney, affirme David Dingwall (Nouvelle-Écosse) qui cite notamment le cas des personnes âgées. Celles-ci n'ont pas oublié ce que Brian Mulroney a tenté de faire avec leurs pensions (en novembre 1984) ».

Le néo-démocrate Les Benjamin (Saskatchewan) prétend de son côté que les fermiers, qui étaient généralement d'accord avec le libre-échange, ont changé d'avis et expriment maintenant de sérieuses inquiétudes. Son collègue, Derek Blackburn, a constaté la même chose chez les fermiers du sud-ouest de l'Ontario. « Les libre-échangistes sont peu nombreux, le tiers des Canadiens s'y opposent farouchement et la moitié sont très sceptiques là-dessus », confirme Jean-Robert Gauthier.

Contrairement aux maisons de sondage, qui affirment que les électeurs sont surtout préoccupés par les questions de l'environnement, les députés qui ont visité leurs comtés affirment qu'on y discute aussi beaucoup de libre-échange et d'économie (un dossier sur lequel la réputation du gouvernement conservateur est bonne). « Partout où je participe à des réunions suivies d'une période de questions, affirme Raymond Garneau, la majorité des questions portent sur le libre-échange ».

La période de questions d'hier aux Communes, si elle est indicatrice du ton de la prochaine campagne électorale, suggère que M. Mulroney sera souvent sur la défensive. Hormis la gestion de l'économie, pour laquelle les Canadiens donnent une bonne note à son gouvernement, le taux de satisfaction des électeurs n'est pas très élevé.

Il semble que les députés conservateurs l'ont compris, et ont déjà lancé leur campagne sur leur réputation personnelle. Ainsi Jean-Pierre Blackburn, de Jonquière, fait campagne sur « son travail ». Et cela est payant puisqu'il révélait hier que sa campagne de financement populaire a déjà rapporté $ 33,000, sur les $ 42,000 dont il aura besoin.

11 grévistes de Bell arrêtés

Les policiers à l'aide des cadres qui veulent travailler

Paule des Rivières

L'ESCOUADE anti-meute de la police de Montréal a arrêté, en début d'après-midi hier, 11 grévistes de Bell Canada qui ont empêché des cadres de la compagnie de pénétrer dans l'édifice de la rue Beaver Hall.

Les personnes, incluant un délégué syndical, ont été menottés puis conduits au poste de police 25. Ils devaient être relâchés en soirée. Ils ne sont pas les premiers grévistes de Bell à être arrêtés depuis le début de la grève le 27 juin et, comme les autres, ils seront accusés de méfait en Cour municipale.

Cependant, ce nouvel incident survient 36 heures après l'annonce du rejet de la dernière offre patronale et aussi après que Bell eut annoncé son refus de reprendre la négociation. Dans ce sens, il pourrait présager un durcissement du conflit. Quelque 19,500 téléphonistes et techniciens sont en grève.

« Depuis le rejet des offres, on a regagné des piqueteurs », a dit hier Mme Jasmine Martin, déléguée du Syndicat des travailleurs en communication du Canada (STCC) pour la région de Montréal.

« Mais il ne se passait rien de spécial. C'était la routine. On empêche les gens d'entrer ; la police vient ; on parlemente. De temps en temps la police vient nous tasser un peu, mais hier c'était de la provocation, pour faire peur au monde qui a dit non aux offres », estime Mme Martin.

Dans les premiers temps du conflit, Bell communiquait avec les policiers de la Communauté urbaine quotidiennement afin qu'ils se pointent aux bureaux de la compagnie. Mais les arrêts aux coins des rue La Gauchetière et Beaver Hall sont devenus une activité de routine de sorte que les policiers se présentent devant le siège social de la compagnie sur Beaver Hall au moins trois fois par jour. S'ils le jugent nécessaire, les policiers font appel à l'escouade anti-émeute, comme hier.

« Nous demandons de l'aide pour franchir les lignes. Nos cadres ont le droit d'entrer travailler. Nous voulons éviter toute altercation et tout chamaillage », a dit le porte-parole de Bell, M. André Chapleau.

Pour Bourassa, l'intégrité du gouvernement est intouchable

Norman Delisle
de la Presse canadienne

LE PREMIER MINISTRE du Québec, M. Robert Bourassa, est furieux au sujet des dépêches de presse qui mettent en doute depuis quelques jours l'intégrité de son gouvernement.

« Je réagis de façon un peu agressive, mais je n'accepte pas qu'on crée le doute et le soupçon », a affirmé M. Bourassa hier, lors d'une conférence de presse prévue pour dévoiler les noms des lauréats des Prix du Québec. Mais les journalistes l'ont surtout interrogé sur des questions de moralité publique.

M. Bourassa a dû commenter entre autres le dossier du ministre des Mines Raymond Savoie, qui a dû admettre la semaine dernière qu'une compagnie dans laquelle son épouse avait des intérêts transigeait avec le gouvernement.

Il a dénoncé aussi des dépêches rapportant qu'il avait voyagé aux frais des contribuables pour se rendre à une assemblée du Parti libéral dans le comté de Roberval.

« Les hommes et les femmes politiques sont déjà suffisament calomniés de toutes sortes de façons. L'intégrité est pour eux la chose la plus précieuse. Je n'accepte pas que d'une façon légère et non fondée, on crée le doute et le soupçon », a affirmé M. Bourassa sur un ton qui en disait long.

« Je ne peux quand même pas me rendre en autobus à Roberval », a ajouté le premier ministre, qui a souligné que ses agissements dans ce voyage avaient été déclarés légaux par le directeur des élections, M. Pierre-F. Côté.

Quant à la situation du ministre Savoie, M. Bourassa a dit qu'il n'était pas question de limiter « la vie politique aux orphelins célibataires ».

« La plupart des ministres ont des familles et c'est une situation avec laquelle il faut vivre », a-t-il dit.

Forcer tous les ministres à vendre leurs actions dans des compagnies publiques empêcherait, selon M. Bourassa, « un recrutement politique de qualité ».

La fin d'un illogisme historique
PHOTO PC

Le Conseil attikamek-montagnais et les gouvernements de Québec et d'Ottawa se sont fixé l'objectif du 30 avril 1991 pour en venir à une entente globale et complète sur les revendications territoriales de ces communautés autochtones. « Il faut mettre fin à l'illogisme historique selon lequel il n'y a jamais eu d'entente avec les Attikameks et les Montagnais », a commenté hier le ministre québécois des Affaires autochtones Raymond Savoie (à gauche), en signant une entente-cadre avec le Conseil attikamek-montagnais. Ont également signé le texte de l'entente le ministre fédéral d'État aux Affaires indiennes Bernard Valcourt (à droite), le président du Conseil attikamek-montagnais, le chef Gaston McKenzie (au centre), et trois chefs de bandes régionales. Le document établit également la liste des sujets qui seront débattus entre les deux gouvernements et les autochtones. Un principe important y est reconnu par les gouvernements « blancs » : celui de l'existence de droits fonciers ancestraux pour les autochtones. Dans le cadre de l'entente qui sera négociée, ces droits seront échangés pour des droits fonciers sur des portions de territoire. Ottawa s'engage également à verser environ $ 1.5 million par année au Conseil attikamek-montagnais pour financer les frais relatifs aux négociations, sans compter une subvention ponctuelle de $ 5.9 millions à la Corporation montagnaise de développement économique.

Producteurs agricoles et Montréal : même combat

Michel C. Auger

L'UNE pour lutter contre l'étalement urbain, l'autre au nom de la préservation des terres agricoles, la Ville de Montréal et l'Union des producteurs agricoles dénonceront à l'unisson le plan de transport dans la région de Montréal présenté le mois dernier par le gouvernement du Québec.

Il aura fallu le plan du ministre des Transports Marc-Yvan Côté pour que l'UPA et la Ville de Montréal se découvrent des « convergences » et tiennent, hier midi, une rencontre officielle au sommet, la première en 65 ans d'histoire de l'UPA.

« On ne peut se permettre de perdre un autre hectare de terre agricole et il est évident que là où on construit une autoroute, on amène des pressions pour construire des maisons et des commerces et qu'on en reviendra à la situation des années 1960 et 1970 », a soutenu le président de l'UPA, M. Jacques Proulx.

Pour le vice-président du Comité exécutif de la Ville de Montréal Robert Perreault, « c'est un énorme gaspillage de ressources que de contruire des autoroutes qui vont relancer le mouvement de dépopulation de la métropole tout en faisant perdre de bonnes terres agricoles ».

Selon lui, les intérêts de la Ville et du milieu montréalais d'une part et de l'UPA d'autre part sont tout à fait convergents et le débat sur le plan de transport porte sur des enjeux de société importants. « Il faut que la population demeure dans les lieux déjà urbanisés et que les agriculteurs puissent conserver les terres arables ».

Les milieux montréalais et l'UPA devraient chacun participer à la commission parlementaire des Transports pour faire valoir leurs préoccupations sur le plan du ministre Côté, même si M. Proulx affirme qu'il lui faudra d'abord consulter ses instances avant de prendre officiellement position.

Mais M. Proulx soutient que, sur ce dossier tout au moins, la Ville et l'UPA « poursuivent les mêmes objectifs » et que la rencontre d'hier était « une première et pas une dernière ».

Le président de l'UPA n'était pas prêt à identifier quels projets sont plus particulièrement difficiles à accepter pour son organisme, mais il indique que tant le prolongement de l'autoroute 30 sur la Rive-Sud que l'autoroute 25 dans le secteur est de Laval « ne font qu'augmenter la pression sur les bonnes terres de la plaine de Montréal ».

Tant l'UPA que la Ville soutiennent que le plan du ministre Côté ne tient pas compte de la réalité globale du développement de la grande région de Montréal.

« On y est allé encore une fois à la pièce alors qu'on ne peut plus y aller par morceaux pour faire plaisir à des intéreêts particuliers. Quand on a fait ça dans le passé, on a vu les résultats qui étaient catastrophiques », a soutenu M. Proulx, alors que M. Perreault affirmait qu'« on ne peut pas se permettre de faire un plan de plus qui ne tiendrait pas compte de son impact global ».

Selon le vice-président du Comité exécutif, le poids politique conjoint de la Ville et de son nouvel allié pourrait faire réfléchir le ministre des Transports et le gouvernement.

« Si la plus grosse ville du Québec et l'Union des producteurs agricoles ont la même position, il faudra bien se rendre compte qu'ils pourraient avoir raison », a-t-il soutenu.

Année record dans l'importation au Canada de déchets dangereux

TORONTO (PC) — Le Canada a à son actif une année record dans un domaine que peu de gens connaissent : l'importation de déchets dangereux des États-Unis. Les écologistes multiplient pourtant les mises en garde à l'effet que les risques vont croissants.

« Ça signifie que le Canada doit disposer des déchets dangereux d'un autre pays. Or plus vous en transportez sur les routes du pays, plus grands sont les risques », affirme Mme Julia Langer, directrice de l'organisme *Les amis de la Terre*, d'Ottawa.

Les importations nettes du Canada dans ce domaine sont d'environ 120,000 tonnes par année, explique de son côté M. Tory Dionne, du ministère fédéral de l'Environnement.

Ces chiffres indiquent que le Canada reçoit trois fois plus de déchets dangereux par année qu'il n'en envoie en dehors du pays.

L'Ontario est devenu un importateur net de déchets dangereux depuis 1985, précise M. Crump, du ministère de l'Environnement ontarien, qui ajoute que depuis 1986, les importations sont passées de 35,000 tonnes, soit l'équivalent des exportations, à 75,000 tonnes.

M. Crump ajoute toutefois que la plupart des déchets importés sont maintenant recyclés et que dans le cas des substances les plus toxiques, « ils en reçoivent autant de nous que nous en recevons d'eux ».

Mme Langer soutient cependant que le principal danger réside dans la manutention et le transport des déchets. Par exemple, les huiles de vidange des stations-service américaines, envoyées ici pour être recyclées, peuvent contenir du plomb ou des BPC.

Ce sont des raisons économiques qui motivent ce commerce entre les deux pays, de dire M. Dionne. Avec une aussi longue frontière commune, il n'est pas économiquement justifié d'avoir deux centres de traitement près l'un de l'autre pour disposer des mêmes déchets.

Il note également que les deux pays exigent un avis de 60 jours avant tout envoi de déchets dangereux. De plus, au Canada, les gouvernements provinciaux ont le droit de refuser les déchets envoyés.

Peu sont toutefois rejetés parce que les envois de déchets dangereux sont, dans presque tous les cas, clairement identifiés pour être dirigés vers des centres de traitement autorisés à disposer de tels déchets.

Vu l'attention de plus en plus grande que l'on porte aux risques soulevés par ces déchets, il est quand même à espérer que l'on mettra un terme à l'augmentation du nombre d'envois, ajoute M. Dionne.

Mme Langer conclut pour sa part que les Canadiens se préoccuperaient davantage de cette question si les camions qui transportent de tels déchets étaient plus clairement identifiés.

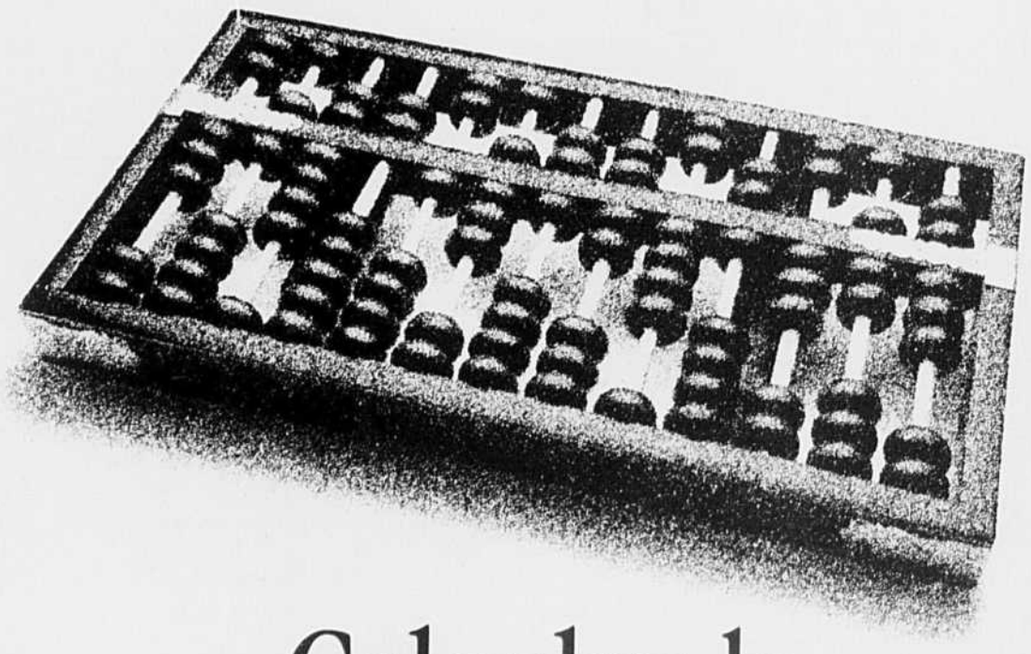

Calculez-le comme vous voulez...

Vous êtes gagnant à acheter une résidence de la Phase VI du Sanctuaire du Mont-Royal.

C'est un calcul en deux étapes. Additionnez la vue spectaculaire qu'offre la Phase VI maintenant en réalisation, le mode de vie du Sanctuaire, la grande superficie des résidences, le design et la qualité des finis...

Rajoutez-y, lors d'une visite, tous les détails qui rendent chaque résidence si attrayante...

Calculez-le comme vous voulez: 244 000$ et + pour 2 ch. à coucher et 263 500$ et + pour 3 ch. à coucher, c'est peu... pour autant.

À l'heure actuelle, le choix est grand. Mais ne vous étonnez pas que les résidences de la Phase VI trouvent preneurs rapidement.

le sanctuaire du mont-royal
LE MODE DE VIE D'AUJOURD'HUI

PHASE VI EN RÉALISATION MAINTENANT EN VENTE
CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT
BUREAU DE VENTE : 6100, CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000
DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS

2 CH. À COUCHER 244 000$ +
3 CH. À COUCHER 263 500$ +
PENTHOUSES 469 000$ +

EUROPE

Paris aller et retour	329$
Paris aller simple	225$
Bruxelles	398$ SB
Londres	397$

Forfaits spéciaux vers les îles

AIR FRANCE - KLM - SABENA - NATIONAIR
AIR CANADA - AIR AUTO - WARDAIR

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
ACHAT-RACHAT

Air Auto Air France avec 2 billets d'avion, 3 semaines (base 2 personnes)
Citroën 2 CV 248$ • Citroën 10 AX (BRU) 242$ • Citroën BX (BRU) 357$ • BX 16 TRS automatique (BRU) 460$ • BX 19 D (BRU) 406$ • BX 19 TRD automatique (BRU) 416$ • BX 19 RD station wagon (BRU) 410$ • Renault 5 TL 305$ • Renault 11 468$ • Renault 21 605$ • Nissan automatique (BRU) 350$ • Citroën familiale 8 sièges (BRU) 678$ • VW Polo (BRU) 410$
Camping-car 150 modèles. CHOIX DE 32 TRANS. AUTOMATIQUE. Livraison gratuite à l'aéroport BRU. Spéciaux sur Paris.

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
Avion-bateau-billets pour croisières - Eurailpass pour chemins de fer européens. Forfaits vers Hawaii et Cuba - Les Antilles et les Caraïbes.

Nous nous chargeons de l'obtention des VISAS FRANÇAIS
TOURING CLUB DE FRANCE
1470, rue Peel (métro Peel), suite 721
Tél.: 281-1040 Permis du Québec

Expo-foire de l'Association des galeries d'art contemporain de Montréal
Du 15 au 18 septembre 1988, de 12 h à 18 h
Entrée libre
1100, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal
Téléphone : (514) 876-4455, poste 3220

Aubes
Cultart
Daniel
Don Stewart
Elena Lee Verre d'Art
Esperanza
Frédéric Palardy
Graff
J. Yahouda Meir
Madeleine Lacerte
Michel Tétreault
Samuel Lallouz

Les haltérophiles exclus de Séoul se vident le coeur

Martin Pelchat

EXCLUS jeudi dernier des Jeux de Séoul, les haltérophiles québécois Jacques Demers et David Bolduc ont soutenu hier que leur entraîneur savait qu'ils consommaient des stéroïdes anabolisants.

Les révélations des deux athlètes donnent aussi à penser que la tenue d'un camp d'entraînement en Tchécoslovaquie, en juillet et août, constituait presque un encouragement à la consommation de ces produits.

« C'est comme si on te disait 'mange pas de crème glacée' et qu'on t'envoyait dans un endroit où il n'y a rien que ça, de la crème glacée », a expliqué Jacques Demers, médaillé d'argent à Los Angeles de la catégorie des 75 kilos.

À leur retour de Tchécoslovaquie, Demers et Bolduc ont été pris en défaut lors de tests et suspendus pour deux ans par la Fédération canadienne d'haltérophilie.

Privés en outre des subventions de Sports Canada, leur carrière est à toutes fins pratiques terminée. Ni l'un ni l'autre n'ont d'ailleurs témoigné le désir de renouer avec la compétition pendant la rencontre avec la presse qu'ils avaient convoquée hier.

Sans nier leur responsabilité, Demers et Bolduc, accompagnés d'un avocat, ont soutenu qu'ils n'auraient jamais consommé ces substances si le camp ne s'était pas tenu en Tchécoslovaquie.

Au Canada, conviennent-ils, les tests sont trop sévères pour qu'ils s'y risquent.

« C'est dans ce pays (la Tchécoslovaquie) que les tentations de consommer ont commencé, a dit Bolduc. Je comprends mal pourquoi on nous y a envoyés, en sachant que nous subirions de mauvaises influences ».

Là-bas, a ajouté Demers, « on m'a offert des stéroïdes en sachant que l'entraîneur (Andrzej Kulesza) était au courant. Tout était planifié pour que nous passions avec succès les tests anti-doping au Canada ».

On lui avait en fait remis des « anti-pilules » à prendre trois heures avant le test. Une semaine avant de rentrer, un examen n'avait d'ailleurs rien révélé.

Jamais les athlètes n'ont voulu dire de qui ils tenaient ces substances. Ils ont toutefois précisé qu'il ne s'agissait pas de l'entraîneur.

De ce dernier, ils ont dit qu'il savait qu'ils consommaient, mais qu'il ne les encourageait pas à le faire.

Louis Payer, un autre membre de l'équipe canadienne, a cependant fait référence à une conversation qu'il a eue avec l'entraîneur avant le départ pour un camp tenu plus tôt cette année en Tchécoslovaquie.

S'il voulait des produits anabolisants, il pourrait s'en procurer car il y avait quelqu'un là-bas pour « nous faciliter la tâche », lui aurait dit l'entraîneur.

« J'ai choisi de ne pas en consommer », a précisé Payer, qui n'était pas de la sélection pour les Jeux de Séoul.

« L'entraîneur ne m'a pas cassé un bras, admet Jacques Demers. Nous sommes à blâmer mais nous ne sommes pas les seuls ».

« J'ai fait confiance à Andrzej (l'entraîneur) et c'est ça qui a été mon erreur », a lancé David Bolduc.

Pourquoi avoir consommé des stéroïdes ? « Ça nous aide à récupérer et à nous entraîner plus », répond Demers.

Le directeur-général de la Fédération canadienne, Claude Ranger, a expliqué que les allégations des haltérophiles seraient étudiées en même temps que tout le dossier, en octobre.

L'entraîneur Kulesza, qui accompagne présentement le reste de l'équipe à Séoul, n'est pas à l'abri de sanctions si sa responsabilité était démontrée, dit M. Ranger.

À propos de la facilité apparente pour les athlètes de se procurer des anabolisants en Tchécoslovaquie, M. Ranger dit que « nous allons nettoyer notre jardin, et nous allons inciter les autres à en faire autant ».

En plus de Bolduc et Demers, les tests ont coûté cher à Paramjit Gill, de la Colombie-Britannique, également exclu de l'équipe nationale. Leur collègue ontarien Kevin Roy attend d'autre part les résultats d'un second test. Un premier s'est avéré positif.

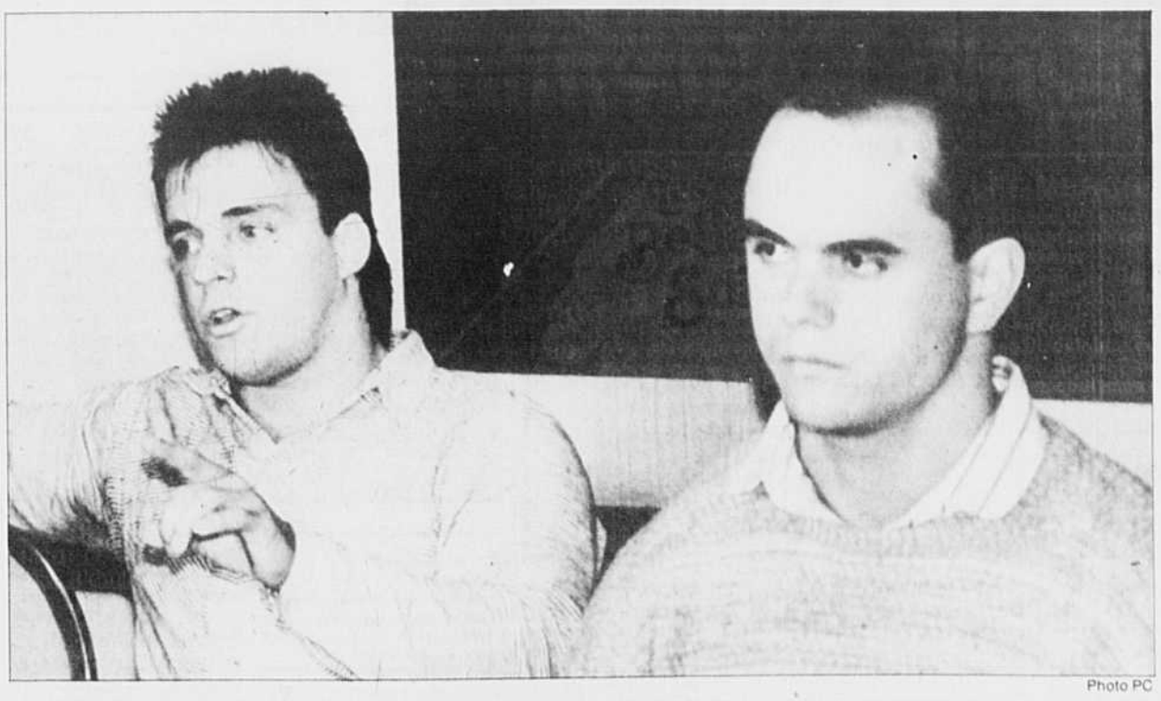

Photo PC

Après avoir reconnu avoir utilisé des anabolisants, les haltérophiles Jacques Demers et David Bolduc (dans l'ordre habituel) ont souhaité que leur exemple serve de leçon aux jeunes athlètes.

Les psychologues dénoncent le recours au témoignage d'enfants

L'expérience en cour serait lourde de conséquences

Isabelle Paré

LA CORPORATION professionnelle des psychologues du Québec a lancé hier une vive mise en garde contre le recours au témoignage de jeunes enfants, d'avis que ces expériences peuvent avoir des effets dévastateurs sur leur équilibre psychologique.

La Corporation des psychologues réagissait notamment au cas d'un jeune garçon de six ans, récemment appelé à témoigner dans le cadre d'un procès où son père est accusé du meurtre au deuxième degré de son épouse.

Profitant de l'occasion, la CPPQ s'est dit consternée par l'utilisation en cour criminelle des enfants comme témoins. Une expérience qui leur impose une responsabilité beaucoup trop lourde à porter, estime-t-on. Les cours de justice devraient être au fait des conséquences psychologiques que peut entraîner cette pratique traumatisante pour un enfant et en peser le pour et le contre avant d'y avoir recours, estime la Corporation.

« La Cour devrait juger dans chaque cas si ce témoignage est indispensable à l'issue du procès, compte tenu des torts irréparables qu'il peut causer. On ne serait pas surpris de voir ce jeune garçon souffrir d'une culpabilité extrême à l'âge de 20 ans », a expliqué hier Mme Diane Côté, porte-parole de la CPPQ.

En fait, la Corporation souhaite ardemment que dans de tels cas, l'encadrement psychologique nécessaire à l'équilibre futur du jeune enfant soit prévu par la cour. La prudence doit être d'autant plus grande si l'enfant est tout jeune, a ajouté Mme Côté.

Dans l'exemple cité plus haut, il s'agissait du premier procès canadien où un enfant était appelé à la barre en tant que témoin d'un crime. La loi sur la preuve a été récemment amendée pour permettre ces témoignages, autrefois admis seulement lorsque l'enfant était victime du crime. Ces amendements prévoient la protection de l'enfant notamment par le biais de témoignages recueillis sur vidéo, mais seulement dans les cas d'abus sexuels.

Selon Mme Hélène David, professeur en psychologie légale à l'Université de Montréal, on ne pourra jamais empêcher ces effets néfastes même si la froideur d'une cour de justice est adoucie par l'absence de toges ou le comportement amical d'un juge. « C'est le contenu du témoignage et son impact sur l'accusé qui sont traumatisants pour l'enfant », croit-elle.

Saint-Basile

Bourassa se félicite

QUÉBEC (PC) — Le premier ministre du Québec Robert Bourassa estime que son gouvernement a agi de façon très responsable dans le dossier de l'accident écologique de Saint-Basile-le-Grand.

« Nous avons essayé de manifester le maximum de transparence et nous avons posé tous les gestes qui pouvaient être posés dans les circonstances », a affirmé hier M. Bourassa lors d'une conférence de presse où il a tracé un bilan de l'action gouvernementale dans ce dossier.

Le premier ministre a soutenu qu'il était encore « prématuré pour l'instant » de déclencher une enquête publique complète dans le dossier, comme l'ont réclamée le chef de l'opposition Guy Chevrette et de nombreux éditorialistes.

Selon M. Bourassa, il faut d'abord attendre les résultats de l'enquête du commissaire aux incendies avant de décider de l'opportunité d'une enquête publique.

M. Bourassa a soutenu que son gouvernement avait pris toutes les mesures requises par la situation à Saint-Basile : mesures d'hébergement, émission rapide de chèques de dépannage aux sinistrés, examens médicaux des sinistrés à l'hôpital Charles-Lemoyne, cliniques juridiques organisées.

Par ailleurs, il a confirmé que le gouvernement de l'Alberta avait réclamé des échantillons de BPC en provenance de Saint-Basile avant d'accepter de traiter ces déchets toxiques dans son usine de traitement.

Le centre Fernand-Séguin ouvrira ses portes en 1990

Pour la recherche en santé mentale

Renée Rowan

À MI-CHEMIN de sa campagne quinquennale d'un objectif total de $ 5 millions, la Fondation des maladies mentales sera bientôt en mesure d'assurer la construction d'un centre de recherche affilié à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, le premier du genre en milieu francophone au Québec.

Les travaux de construction du centre, qui portera le nom de Fernand Seguin à la mémoire du célèbre vulgarisateur scientifique décédé le 20 juin dernier, devraient débuter à l'automne 1989 et le centre ouvrir ses portes en 1990, a annoncé hier le Dr Yves Lamontagne, président de la Fondation. « Il s'agit d'un pas de géant, a-t-il dit, car nous pourrons enfin mettre des installation fonctionnelles à la disposition des chercheurs ».

Érigé sur les terrains de l'hôpital, ce centre de 27,000 pieds carrés, sur deux étages, comprendra des laboratoires modernes pour le secteur biologique de même que des salles d'entrevues avec équipement électronique pour les secteurs psychologique et social. Ces installations, a précisé le Dr Lamontagne, permettront d'entreprendre de nouveaux programmes de recherche orientés vers des résultats concrets tant dans le domaine biologique que psychologique et social.

Fait peu connu, mais significatif pour la Fondation des maladies mentales, M. Seguin a vu à l'implantation du département de biochimie à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, au cours des années 1950. « C'est à ce moment également qu'il fut, si l'on peut dire, le précurseur du centre, car il tenta d'implanter la recherche à l'hôpital dès cette époque », rappelle le Dr Lamontagne.

« Toutes les initiatives de la Fondation visent à démystifier les maladies mentales et à assurer le développement de la recherche face à des maladies qui touchent 20 % de la population et pour lesquelles les ressources sont nettement insuffisantes », constate le psychiatre.

Les sages-femmes conseillent aux médecins d'écouter vraiment les besoins exprimés

Renée Rowan

LE GOUVERNEMENT, comme l'a déjà exprimé Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux, doit tenir compte des aspirations de la population et être à l'écoute des besoins exprimés, riposte le groupe Naissance-Renaissance aux médecins omnipraticiens qui affirmaient, plus tôt cette semaine, que les femmes n'auront recours que dans une très petit pourcentage aux sages-femmes.

« Cette affirmation de la Fédération des médecins du Québec est tout à fait gratuite », déclare au DEVOIR, Johanne Fournier, porte-parole du groupe. Présentement, alors que le droit de pratique des sages-femmes n'est pas encore reconnu légalement, les quelque 60 sages-femmes regroupées en association pratiquent entre 2,000 et 3,000 accouchements par année.

« On peut donc s'attendre, poursuit-elle, une fois la loi adoptée, que ce pourcentage devrait atteindre, dès les premières années, entre 15 à 20% des 85,000 accouchements pratiqués chaque année au Québec, ce qui est loin du chiffre de 1 à 3 % avancé par le président de la Fédération... On peut se demander sur quelle base il appuie ses estimés », s'interroge Mme Fournier.

Le groupe Naissance-Renaissance trouve en outre tout à fait inacceptable l'affirmation du Dr Clément Richer à l'effet que « la présence des sages-femmes n'est pas nuisible, mais qu'elles ne remplacent pas les bonnes infirmières dans les salles d'accouchement ».

« Une sage-femme et une infirmière, ce n'est pas la même chose, note Mme Fournier. Elles ne rendent pas les mêmes services et n'ont pas reçu la même formation. La sage-femme est une professionnelle autonome qui, une fois la loi adoptée, pourra faire des accouchements dans les hôpitaux et les maisons de naissances, ce qui est bien différent du rôle de l'infirmière », remarque-t-elle.

Il est d'autre part curieux, commente Mme Fournier, de constater que les médecins omnipraticiens veulent s'approprier à eux seuls le droit de pratiquer des accouchements quand on sait que de plus en plus d'omnipraticiens refusent d'en faire, ne voulant plus travailler le soir, la nuit et les fins de semaine. Même les femmes qui veulent devenir généralistes, dit-elle, n'ont pas l'intention de pratiquer des accouchements, voulant préserver leur qualité de vie. « Actuellement, affirme Mme Fournier, il n'y a pas assez d'omnipraticiens à Montréal qui veulent faire des accouchements pour répondre à la demande ».

Le groupe Naissance-Renaissance est d'avis que le non opposé aux sages-femmes par la FMOQ — et qui est un avant-propos de la position de la Corporation des médecins du Québec qui tarde à venir — ne représente pas l'opinion de l'ensemble des omnipraticiens. « Plusieurs nous ont dit qu'ils avaient hâte que l'on obtienne notre reconnaissance légale », commente la porte-parole du groupe.

Une première convention à la Baie James

LA FTQ a conclu une première convention collective à la Baie James pour ses 150 cuisiniers et concierges. Les syndiqués espèrent que les gains salariaux importants qu'ils ont obtenus serviront de modèle aux rapports qui se tisseront au cours des prochains mois entre les compagnies et les travailleurs qui contribueront aux travaux de la phase 11.

De plus, en signant un contrat pour 30 mois, l'Union des opérateurs de machinerie lourde souligne que ses 150 membres courent moins de risques de se voir renvoyés « dans le Sud » avant la fin des travaux de la phase 11 de la Baie James.

Les cuisiniers sont à la Baie James depuis moins d'un an. Ils nourrissent les quelque 700 autres travailleurs d'Hydro Québec qui ont recommencé à travailler en préparation des prochains travaux qui connaîtront leur essor au printemps.

En vertu de l'entente de principe, que 95 % des syndiqués ont acceptée, les employés généraux obtiennent immédiatement une première hausse de salaire de 25 %, ce qui fait passer leur salaire de $ 5.25 à $ 7.75 l'heure. Des hausses subséquentes de 6.8 % et de 6.7 % entreront en vigueur en avril 1989 et 1990. Le salaire des cuisiniers passe de $ 8 à $ 9.50 l'heure ; il atteindra $ 10.55 en 1990.

Les deux groupes d'employés recevront aussi une somme de $ 600 en guise de hausse rétroactive.

Les membres de l'Union des opérateurs ont un horaire de travail de 21 jours, suivi de six jours de répit pendant lesquels ils peuvent visiter leur famille. L'Union des opérateurs a obtenu que le temps de transport soit payé selon le taux d'une journée de travail normale.

COLLÈGE STANISLAS

Les anciens élèves, les anciens professeurs, les amis du Collège Stanislas d'Outremont sont invités à participer aux activités du

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU COLLÈGE STANISLAS

qui auront lieu les 30 septembre, 1er et 2 octobre au Collège, 780 boulevard Dollard à Outremont

Vendredi 30 septembre 1988 à 19 heures

DÎNER CHAMPÊTRE DES RETROUVAILLES
sous un chapiteau au Collège
(musique et danse)

Renseignements et réservations 273-9521

Samedi 1er octobre 1988 de 12 heures à 18 heures

EXPOSITION
«50 ans de vie au Collège Stanislas»
Jeannette et Guy Boulizon dédicacent
«Un journal à deux voix»

FOIRE DU TROC DU CINQUANTENAIRE

TOURNOI DÉMONSTRATION D'ESCRIME

SOIRÉE DANSANTE
pour les élèves du Collège

Dimanche 2 octobre 1988 à 11 heures 30, en l'église Sainte Madeleine d'Outremont

MESSE DU CINQUANTENAIRE
Choeurs sous la direction de Jean-François Sénart

BRUNCH DE L'AMITIÉ
au Collège Stanislas
après la messe

les Belles Soirées

SEPTEMBRE 1988

LES LUNDIS

3 SOIRÉES, 26 septembre, 3 et 17 octobre à 19:30; relâche le 10 octobre
La peau, une enveloppe vitale à connaître et à protéger
Pierre Ricard, Danielle Marcoux — 25$
La vie en condominium: décision, choix, précautions
Roger Comtois, Louis Pretty — 35$

4 RENCONTRES, 19, 26 septembre à 19:30 et samedi 24 septembre et 1er octobre de 10:00 à 14:00
Trouver les "bons" champignons
Jeanne Neumann — 45$

6 MATINÉES, du 19 septembre au 7 novembre à 13:30; relâche les 10 et 17 octobre
Le plaisir de l'écoute: la musique symphonique
Marcelle Guertin et invités — 50$
Lieu: Pavillon 3200 rue Jean-Brillant

6 SOIRÉES, du 19 septembre au 7 novembre à 19:30; relâche les 10 et 17 octobre
Le plaisir de l'écoute: la musique symphonique
Marcelle Guertin et invités — 50$
Lieu: Faculté de musique, 200 ave Vincent d'Indy

LES MARDIS

3 SOIRÉES, 27 septembre, 4 et 11 octobre à 19:30
Images et films par ordinateur (exposés, films et démonstrations)
Nadia Magnenat-Thalmann — 25$
Bilan de sa situation au travail: réaménagement ou changement? (cours atelier)
Edwidge Desjardins — 55$

3 SOIRÉES, 4, 11 et 18 octobre à 19:30
Vision de l'univers: le cosmos et l'être humain
Hubert Reeves — 25$
Lieu: Pavillon 3200 rue Jean-Brillant

6 SOIRÉES, du 27 septembre au 1er novembre à 19:30
La Chine du XXe siècle: de la chute de l'Empire à la république populaire d'aujourd'hui
Sun Tingyuan — 50$

12 MATINÉES, du 20 septembre au 6 décembre à 13:30
Histoire de l'art (panorama)
Monique Gauthier — 100$
Lieu: Pavillon 3200 rue Jean-Brillant

LES MERCREDIS

1 SOIRÉE, 21 septembre à 19:30
Des études universitaires à temps partiel: décision, implications
Anne Bélanger, Fernand Boucher — Gracieuseté de la Faculté de l'éducation permanente

3 SOIRÉES, 28 septembre, 5 et 12 octobre à 19:30
Chagall: peinture de rêve et d'espace
Nicole Dubreuil-Blondin — 25$
Dans les coulisses des téléromans
Yvon Trudel, Fernand Dansereau, Catherine Saouter — 25$
L'affirmation de soi (cours atelier)
Manon Brault — 55$

6 SOIRÉES, du 21 septembre au 26 octobre à 19:30
Lancer une affaire: étapes, erreurs à éviter
Pierre Levasseur — 70$

6 SOIRÉES, du 28 septembre au 2 novembre à 19:30
L'imagerie mentale (cours atelier)
Yvonne Bordeleau — 110$
Lieu: Centre Hospitalier Côte des Neiges, 4565, Queen Mary (stationnement gratuit)

12 MATINÉES, du 21 septembre au 7 décembre à 13:30
Les arts au Québec
Monique Gauthier — 100$
Lieu: Pavillon 3200 rue Jean-Brillant

LES JEUDIS

2 RENCONTRES, 22 septembre à 19:30 et samedi 24 septembre de 8:45 à 18:30
De Saint-Jérôme à Saint-André D'Argenteuil: mosaïque de paysages et d'histoire (exposé et visite)
Gilles Boileau — 50$

3 SOIRÉES, 29 septembre, 6 et 13 octobre à 19:30
La ponctuation, le sel de la langue française
Lorraine Camerlain — 25$
Mieux vivre les ruptures et les changements de vie (cours atelier)
Nicole Trudel — 55$
Créativité I: outils de base (cours atelier)
Marité Perron — 55$

6 MATINÉES, 8, 15 et 22 septembre; 3, 10 et 17 novembre à 13:30
L'opéra: prélude à la saison 88-89
Guy Marchand et invités — 50$
Lieu: Pavillon 3200 rue Jean-Brillant

6 SOIRÉES, 8, 15 et 22 septembre; 3, 10 et 17 novembre à 19:30
L'opéra: prélude à la saison 88-89
Guy Marchand et invités — 50$
Lieu: Faculté de musique, 200 ave Vincent d'Indy

6 SOIRÉES, du 6 octobre au 10 novembre à 19:30
Le mal de dos en milieu de travail (activité multidisciplinaire)
Michel Dupuis, Gilles Dupuis, Monique Lortie, Richard Goyette — 70$

9 SOIRÉES, du 22 septembre au 17 novembre à 19:30
Perception visuelle d'une oeuvre d'art
Suzel Perrotte — 85$

Lieu: PAVILLON PRINCIPAL (sauf exception) Entrée Z-1 rampe mobile
2900, Édouard Montpetit — Métro Université de Montréal — Stationnement: garage étagé, rue Jean-Brillant.
Inscriptions: — Lors de la première rencontre — **pour les cours ateliers:** nombre limité de participants — il est préférable de s'inscrire à l'avance. Demander le formulaire d'inscription au 343-6090 et le retourner à l'adresse indiquée.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE: 343-6090

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 *Immobilier — Résidentiel*

200-299 *Immobilier — Commercial*

300-399 *Marchandises diverses*

400-499 *Offres d'emploi*

500-599 *Services*

600-699 *Véhicules automobiles*

900-999 *Avis*

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Propriétés à vendre 101

★ ★ ★ ★ ★

À ROSEMÈRE Secteur de prestige. Superbe cottage neuf, toit cathédrale, mezzanine, aires ouvertes, sous-sol aménagé pour professionnel. Faut voir! Occasion...
Francine Kirouac: 629-3043.
Immeubles Vision 2000 Inc. crtr.
★ ★ ★ ★ ★

A BOISBRIAND superbe cottage comprenant beaucoup d'extra, cause de vente, transfert. $129,500. 437-4017.

A LAVALTRIE 3 min. autoroute 40, bungalow fini brique, 28 X 42, terrain 83,794 pi.ca., garage double, piscine. **Inf. 1-586-2190.**

A QUI LA CHANCE?
Lac Marois, Ste-Anne-des-Lacs, 5 min. de St-Sauveur, chance unique de demeurer dans un domaine privé, paysager, bord du lac, plage privée, entretenu à l'année. Salon avec foyer, s/manger, cuisine, 3 chambres à coucher, 2 s/bain, garage. Chauffé, climatisé, disponible 1er nov., bail à l'année. $950./mois non meublé. L. Benoit: **1-224-2739.**

BAIEVILLE route 132, maison 2 étages, grand terrain, 50,000 pi. Après 19h. **514-783-6961.**

BOISBRIAND maison neuve, mezzanine, 3 c.c., garage, tourbillon, puits de lumière, foyer. Aubaine $135,000. **687-6918, 324-5982.**

BOISBRIAND Ile de Mai. Bungalow sur terrain 36,785 pi.car., bien aménagé. $290,000. 437-9754.

BORD DU FLEUVE, LANORAIE, rénové, tout meublé, 30 mins de Mtl, vue exceptionnelle, 2 ch. à c., 2 s/bain, s/manger, cuisinette, terrain 115 X 70, 1-836-1251.

BRIGHAM, cottage 1½ étage, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, terrain 32,000 pi.ca., boisé, piscine, 10 min. de Bromont, 5 min. de l'autoroute. 1-263-5435.

BROMONT, propriété, terrain 18,500 pi.ca., près golf, ski, vue superbe, style cottage, 3 chambres, bachelor loué à l'année, 514-534-3775.

BROSSARD, secteur O, cottage semi-détaché, 1986, grandes pièces, s/sol fini, alarme, balayeuse centrale, piscine hors-terre, terrain 32 X 150, propriétaire, 656-5760.

CANTONS DE L'EST
Magnifique résidence royaliste, de briques, située sur une colline au coeur de la ville de Bedford. Rénovée, idéale pour résidence de prestige, auberge, restaurant ou bureau de professionnels.
Audette & Audette crtr: 276-1116.
Micheline Audette Fillion: 738-4506
Bedford, Charlotte Garnier: 248-3605.

CHARLEVOIX Hauteurs Baie St-Paul. Maison et domaine unique! 2 séjours, 2 c.c., 2 foyers, 20 arpents, jardins, prairies, boisés, ruisseaux. $98,500. **(514)270-4708.**

DUVERNAY, cottage détaché, briques, 3 c. à c., cuisine, s/manger, grand salon, 3 s/bain, s/sol fini, foyer brique, garage, piscine, près commodités, 661-6525, 1-819-322-5659.

GASPÉSIE, MARIA maison 1½ étage, 26 X 28, ext. rénové, terrain 10 acres, $25,000. **418-759-3810.**

ILES-DE-LA-MADELEINE propriété de 6,881 m. ca. avec bâtiment à rénover. Idéal pour atelier d'artiste. $20,000. **418-986-2580 ou 418-986-5233.**

■ Propriétés à vendre 101

MAGOG North Hatley, style suisse, 6 acres, 1,700 pieds d'altitude, la plus belle vue de toute la région, cul de sac, prix: $250,000. **819-843-3871.**

MAISON LUXUEUSE, 11 pièces, piscine de fibre de verre, stalles pour chevaux, paddock, pâturage 60 arpents, érablière 12 arpents, piste pour avion, St-Ours, 785-5635 ou 222-2070.

MAISON split level, neuve, 28 X 40, 3 chambres à coucher, garage, escalier en chêne. Sur terrain boisé, 1 acre. Rue tranquille sans issue, à Compton, 20 min. de Sherbrooke. Accès à l'autobus Coaticook/Sherbrooke. $104,000. 1-819-835-9210, 819-835-9475.

MASSON, PRÈS LAFOND:
(6 log.) + (2) commerces. $315,000. **256-4801**

MONT ST-HILAIRE Site exceptionnel. Cottage québécois. Garage double, 3 chambres, 2 s./bain, foyer, terrain 40,0000 pi.ca., clôturé. Bien aménagé. Piscine 18 X 36 creusé et chauffé t.p. Tél.: 464-5937.

NOUVEAU ROSEMONT
Cottage semi-détaché, piscine. $210,000. **256-4801**

OUTREMONT
Offerte pour la première fois. Spacieuse maison familiale, face au parc Joyce. 4 c.c., 2½ salle de bain, terrasse, jardin, garage.
Audette & Audette crtr: 276-1116
Micheline Audette 738-4506

PLATEAU Mont-Royal, aubaine, triplex à vendre, direct du proprio, revenu mensuel $1,206. Prix $175,000. négociable. **276-9093.**

REPENTIGNY: Superbe split. Dans le boisé. 603 Marquis. ??????? De toute beauté! M. Lemay, **582-0111**
Blombel Crtr. **324-3222**

ROSEMÈRE nouveau sur le marché, superbe cottage 88, grand terrain 15,000 pi.ca. 273 rue Lorraine. $234,000.
ROSEMÈRE Valchenaie, superbe split level, 4 c.c., foyer, garage, secteur prestigieux $259,000. Jean Nadon inc. crtr 661-6810
Re/Max Immo Contact Crtr.

ROSEMONT — 6648, FABRE: 5 min. métro Beaubien. Tripex 2 étages, 35 ans seulement, pierre et brique, 2 X 3½, 1 X 8½, s-sol fini, côté soleil, planchers, boiseries chêne, rénové, gazonné, patio. Possibilité bachelor. Valeur locative: $15,240. $169,000.
273-7549

ST-FRANÇOIS très grand bungalow, 3 c.c., idéal professionnel, près tous services, terrain 89½ X 90, chauff. électr., occupation imm. Prop. visite sur rendez-vous. **665-4437, 1-839-7394.**

ST-HUBERT Bungalow semi-détaché, sous-sol fini, foyer, 2 s./bain, taxes basses. Près transport. $85,000. négociable. Pas d'agent. 445-8047.

ST-JÉRÔME const. 1959, rénovée (1984-1988), 2 c.c. Dans un très beau quartier résidentiel. 30 min. de Mtl, 10 min des pentes de ski et de l'aéroport de Mirabel. 57' X 34' incl. garage, simple, terrain paysagé de 18,500 pi.ca. avec 2 entrées et cabanon de 8' X 16'. Hall d'entrée. Cuisine, s/dîner, salon, s/sol fini avec s/familiale et s/lavage. S/bain de 12' X 15' avec bain tourbillon thérapeuthique double. $178,000. pour plus d'informations appelez Mme Martin, 436-2976 entre 7 et 9 pm.

■ Propriétés à vendre 101

L'ÉPIPHANIE bungalow 88, 3 c.c., 2 s/bain, foyer, jenn-air, s/sol fini, garage. Terrain 100 X 100, FACE AU LAC. $92,000. Rens: 646-6043 jour, 589-3139 soir.

LAC MEMPHRÉMAGOG, Superbe résidence, site remarquable, 10 min à pied de tous les services, terrain 30,000 pi.ca., 91 pi. frontage au lac, prix $595,000. Tél: (819)847-0902, (819)563-4646, Mme. Moreau.

LONGUEUIL Condo 2 niveaux, 5½ pièces, foyer, garage privé. A pied au métro. Lise Métivier: 442-1384, Permapro crtr.: 670-3560.

LONGUEUIL Cottage canadien. Grand terrain, garage, secteur recherché. Prix: $129,500. Lise Métivier: 442-1384, Permapro crtr.: 670-3560.

LONGUEUIL COLLECTIVITÉ NOUVELLE unifamiliale, 4 c.c., piscine, foyer, etc.. impeccable. 646-7577, 646-5553.

MÉTRO LANGELIER triplex électrique, revenu $17,160. impeccable. $172,000. ferme. **353-8099.**

ST-JOVITE Résidence de style normand 32 X 40, 2 étages. Terrain 100 X 200. 4 c.c., garage. Nombreux extra. (819)425-8089.

ST-MARCEL: Maison à la campagne, 7 pièces, tout fini, $55,000. **1-794-2163**

ST-PLACIDE, bord de l'eau, québécoise, 40 X 32, const. 83, terrain 70 X 307, $125,000. 1-258-2797.

ST-SAUVEUR, résidence de luxe en montagne. Construction neuve, prix demandé $145,000. Faut voir! Inf: 661-5721.

STE-ADÈLE
Maison style moderne, 3 ch. c., 2 s/bain, tourbilion, garage, piscine. Site enchanteur à 2 pas du Chanteclerc, golf, ski. 1-229-5954, 1-229-3810.

STE-THÉRÈSE-EN-HAUT maison de prestige, cottage avec garage, doit vendre. $162,000. **437-9905.**

TERREBONNE bungalow 87, coin de rue, fixtures, verticaux, lave-vaisselle inclus. **492-6675.**

VARENNES BUNGALOW 86, construction exclusive de qualité supérieure, garage, briques, pavé uni, paysage, Jenn-Air, aspirateur central, alarme, planchers bois franc, boiseries, bain tourbillon, plusieurs extra. Propriétaire $160,000. 652-0337.

VILLE ÉMARD Duplex neuf, très luxueux, avec foyer dans s./jeux, bain tourbillon, finition en chêne. Garage, bachelor. 767-9328, 363-5425.

VILLE ST-LAURENT
Pas d'agents. Cottage détaché, 2 chambres, sous-sol fini, près métro. $125,000. Doit vendre.
336-4177, 747-4753 soir.

■ Propriétés à louer 105

A.P.A.T., cottage de ville à louer: 6½, $488., 1er mois gratuit, cause: transfert, 581-1842, 642-9234.

DUVERNAY luxueux split level meublé, libre début nov. de 4 à 6 mois. Couple sérieux, réf. exigées. $800./mois. **669-9134.**

ESTRIE Mont Orford. Nouvelle construction. 3 chambres. 1er septembre au 1er mai. 1(514)297-4207.

VAL MORIN
Magnifique cottage en pierre avec intérieur en bois taillé, salon, s/dîner 25 pi. X 20 pi., avec foyer en pierre, cuisine toute équipée, avec réfrigérateur, lave-vaisselle, cuisinière électrique, micro-ondes, et plusieurs appareils ménagers. La cuisine a aussi un foyer en pierre. La chambre des maîtres 19 pi. X 15 pi. avec foyer en pierre. Il y a aussi 2 autres chambres à coucher 14 pi. X 12 pi., avec foyer en pierre dans chaque chambre. Le sous-sol aménagé peut être utilisé comme 4e chambre à coucher. 2 fournaises, 1 pour eau chaude et l'autre pour chauffage à air chaud. Immense terrain qui fait face sur 2 lacs, en plein coeur de Far Hills Inn, avec beaucoup de pistes sur la propriété, et proche des pentes de ski alpin.
Le loyer est de $6,600. du 1er nov. 1988 au 30 avril 1989. Le coût supplémentaire du chauffage, électricité, appels interurbain, déneigement et bois pour foyers pour la saison 87-88 est de $2,100. pour un total de $8,700. Références requises. Contactez Mme Claire Fafard au 435-3443 pour rendez-vous.

■ Propriétés demandées 109

URGENT A bon client sérieux, recherchons bord de l'eau navigable, à 30 min. maximum de Mtl. Contactez Mme Lazure **591-3564.**

■ Propriétés à revenus à vendre 113

5.9 FOIS LES REVENUS pour un 8 logements à Trois-Rivières **Michel Trottier 819-373-7140 Re/Max P. Bellemare et Ass. Inc.**

ADMINISTRATION Efficace d'immeubles à revenus. 5 logements et plus. Les immeubles Carol Dubé Inc. Crtr. **495-9202.**

DUPLEX — $130,000. 2 X 4½, s-sol, belle cour arrière. Revenu: $10,500. Tél. après 19h. **1-836-3016**

GATINEAU-QUÉBEC (10 mi. d'Ottawa). App. de 24 unités: 6 X 3 chambres, 18 X 2 chambres; possibilité de convertir en condominium. $28,000 par unité. (613) 820-6820, (613) 828-3891.

LA PETITE PATRIE: Duplex rénové, 2 X 5½, revenu intéressant pour propriétaire occ. Sylvain Millette 273-3333 Immeubles KAVA Inc. 374-6620.

LONGUEUIL Cinqplex 1 X 5½, 2 X 4½, 2 X 3½, bons revenus, près services. Attend offres. Lise Métivier: 442-1384, Permapro crtr.: 670-3560.

■ Copropriétés à vendre 118

À VENDRE Haut de duplex rénové, 3 c.c., 1,400 pi.ca. Près U. de Mtl. $149,000. Tél. après 5h.: 733-6128.

ADJACENT OUTREMONT
Boul. St-Joseph, 3e étage, 2,500 pi.ca., libre, coin de rue, logement superbe. **277-7228, 274-9165.**

OUTREMONT Appartement en copropriété, 8 pièces, 3 c.c. Libre octobre. $150,000. 271-6459.

■ Condos à louer 121

BROSSARD condo 2 c.c., paradis de luxe, vue sur la ville, 2 s/bain, jaccuzi dans ch/maître, 2 garages, 5 appareils électroménagers, loué $1,500. vend $230,000. 462-1162, 676-4634.

CENTRE-VILLE
Superbe condo, 3½, neuf, coeur Sherbrooke ouest. Tous les appareils élect. neufs plus air clim. Plan de location possible. Pas d'agent. 487-0833, 482-6239.

LONGUEUIL - L'ESTUAIRE II
Luxueux 2 c.c., vue sur la rive du fleuve et Mtl. $950./mois. **386-1668**

LUXUEUX CONDO Vieux Montréal, 3 c. à c., stat., cour intérieure, semi-meublé haute-gamme, $1,700./mois, 497-9579.

STE-ADÈLE: Haut des pistes Chantecler. 3 min. de l'hotel. Vaste, 2 grandes chambres, 2 s.bain, foyer, lav./vaiss., meublé. Saison $7,500. **1-229-2657**

■ Condos à vendre 122

AHUNTSIC grand 5½, sur 2 niveaux, aire ouverte, 2 s/bain, cour, garage privé, face au parc. **384-8543.**

ANDRÉ GRASSET
Complexe, condo, toit cathédrale, mezzanine, terrasse, garage, 388-5428.

CENTRE-VILLE, condo vente préconstruction, 4½, 5½, avec foyer et garage, pas d'agent, M. Leduc, appeler entre 8h30 et 17h30.
845-9624.

JARDINS DE MÉRICI à Québec, 2,640 pi.ca., 3 c.c., terrasse, côté fleuve, mars 89. Jour: 418-641-0711, 826-3434.

LAC MEMPHREMAGOG condo, plage privée, piscine, tennis, 3 c.c., foyer, pas d'agent. **819-843-7215.**

LAVAL, 4½, Cité de la Santé, patio niveau terrasse, stationnement + extra. 668-6849.

POUR VENTE RAPIDE condominium 4½ avec foyer, mezzanine, balcon, tapis mur à mur, intercom, garage, près du futur site de golf de Longueuil, près hôpitaux, centre d'achat et autres services.
Appeler Dave: 521-2302 jour, 463-1817 ou 468-6443 après 17h.

SITE EXCEPTIONNEL sur les berges du Lac Brome, approximité des pentes de ski, à l'intérieur d'un complexe immobilier prestigieux. Inf. Marie-Annik Walsh 521-2138 entre 9h. et 17h. sem.

ST-SAUVEUR
condo sur la pente de ski, 3 c.c., 2 s/bain, 2 balcons, foyer, double mezzanine, le plus beau du Mont St-Sauveur. $225,000. ferme. Jour: 696-2211, Soir: 437-2395.

ST-SAUVEUR condo-cottage, dans domaine privé, au coeur du village, foyer, piscine et tennis. 581-1612 (sem.) 1-227-8123 (fin sem.).

VIEUX-MONTRÉAL occasion exceptionnelle, condo 1,700 pi.ca. avec vue sur le fleuve, et le vieux-port, 3 chambres fermées, foyer, garage double. Gérard Gareau, 397-0467 Re/Max St-Lambert Crtr.

■ Maison Mobile 124

A ST-AMABLE, maison mobile 14 X 60 avec garage 17 X 27 et atelier. Prix pour vente rapide, $56,000. 922-1122.

■ Chalets à louer 125

LANAUDIÈRE Chalet neuf à louer. Bord d'un lac, embarcation. Idéal pour la pêche. Paradis pour chasseur. **1-884-5753, 1-883-6694.**

MAGOG Orford, location pour ski, grande maison, 5 chambres, 1-819-847-2995.

■ Chalets à vendre 129

BORD DE L'EAU 135 pi. de façade, superficie 16,000 pi.ca. lac Cloutier, St-Alphonse-de-Rodriguez, tout meublé, foyer, chauffage électr. $125,000. **1-883-6304 ou 336-0079.**

CHALETS 4 SAISONS bord de l'eau, Lac Héroux et Rivière St-Maurice. Michel Trottier 819-373-7140 Re/Max P. Bellemare et Ass. Inc.

LAC L'ACHIGAN chalet 3 c.c., 175 pieds de rive, 18,000 pi.ca. $110,000. **621-9683.**

ST-COLOMBAN face au lac, plage privée, meublé, isolé, foyer, $25,000. ferme, 665-3655, 1-432-4839.

STE-ANNE-DES-LACS chalet suisse, 1 5½ à l'étage, 1 2½ r-d-c., meublés, 2 foyers, terrain 43,770 pi.ca., remise, ski de randonnée, accès au lac, près tennis, près centres de ski (St-Sauveur, Avila). $129,900. 668-7628, 224-4742.

■ Maisons de campagne à louer 137

STE-ANNE-DES-LACS 185 chemin Fournel, maison neuve, style suisse, 3 c.c., 1½ s/bain, foyer, près des pentes de ski. **1-436-6460.**

■ Maisons de campagne à vendre 141

AUCUN VOISIN, grande maison sur île boisée de 5 acres, Lac Magog. Pour dépliants illustrés. (819) 843-5422.

ST-AMAND Près du Lac Champlain. Petite ferme 5 arpents, maison 6½ pièces avec grange et poulailler. $82,000. (514)248-2233.

ST-EUGÈNE Ancien hotel de gare. Rénové, mezzanine, toit cathédrale, grand atelier au 2e étage. $69,500.
Marie Faliberté: 656-7273.
Trans-Action Nova Inc. crtr.

■ Terres, fermes à vendre 145

ECURIE à vendre, louer ou échanger, construction récente, isolée, 27,000 pi.ca., 29 stalles, possibilité 54, aréna 168 X 48, 20 arpents, Rive-Sud, près Autoroute 30, ½ heure de Mtl, 514-787-3252.

RÉGION ST-HYACINTHE, terre à vendre 170 arpents, culture maraichère, fraisière, framboisière, commerces gros et détail, maison, garage, entrepôt, hangar, machinerie. Pour informations: 1-796-3671.

TERRE à bois, 120 arpents avec équipement, après 18 hres, 1-819-398-7723.

■ Terrains à vendre 149

CANTONS DE L'EST
«MONTS ET VALLÉE»
Terrains avec panorama exceptionnel, choix de sites:
Sommet
Versant face à Bromont
Bord du lac
Avec ruisseau
Au coeur d'une érablière
Voisin de pente de ski
JEAN-PIERRE CHOINIÈRE
514-378-2092 — 514-777-8888
15-9-88

■ Terres, fermes à vendre 145

TERRE 45 arpents, pépinière et centre jardin, 3 serres en aciers, équip., maison neuve. 454-2826.

■ Terrains à vendre 149

CARIGNAN, boisé 30,000 pi.ca. et +, 5 min. du Pont Champlain aux limites de Brossard, 524-9532, 656-8675.

LAC MEMPHRÉMAGOG, il reste 4 terrains plus ou moins 6 acres chacun, avec accès à la plage de 75 pi. de façade sur la baie de Fitchbay (Lac Memphrémagog). De $25,000. à $42,5000. 819-843-9883, 819-847-1097, 819-838-4373.

MORIN HEIGHTS Terrains prêts à construire, belle vue, bord de lac, près du ski. **226-5942.**

ST-CONSTANT: Terrain de 73 X 100 pi. Prêt à construire. $26,000. M. Lemay, **582-0111**
Blombel Crtr. **324-3222**

ST-DAMIEN 100 km. de Montréal. Terrain boisé, 15,700 pi.ca. bordure lac Quesnel. $5,300. 668-2761, soir.

ST-EUSTACHE
Terrain 75 X 90 paysager, taxes basses, négociable, 491-6162 (après 14:00).

■ App. et log. à louer 160

2 MOIS GRATUITS St-François - Laval
3½ - 4½ - 5½ - 6½
665-1019 (jour) 665-6746 (soir).

A AHUNTSIC, BOUL. GOUIN.
Logement de prestige, haut duplex neuf, vue im-prenable sur la rivière, mezzanine, 2 s/bain, superbe terrasse 30 X 15, stst. $725., 745-3077.

AHUNTSIC grand 5½, chauffé, haut triplex, repeint, libre maintenant. $570./mois. Appeler Monic: **383-4950.**

AU COIN PIE IX ET EVERETT, 6½, sous-location à prix réduit, r. de ch., garage plus 3 places stationnement privé, idéal pour bureau professionnel, 677-0810 ou 727-3876.

BEAULIEU Grand, luxueux, 5½, très éclairé, complétement rénové, frigo, cuisinière, laveuse/sécheuse, micro-ondes, neufs, bois franc, proximité. Décarie, métro Monk, magasins, écoles, pistes cyclables, rue tranquille résidentielle, disponible immédiatement. $720. 767-6220.

BROSSARD 2645 Adrien, 5½, duplex, repeint, près toutes commodités. $500./mois. **653-6510.**

C.D.N. 3½, 4½, 5½, chauffé ou non, à partir de $260. s'adresser au 4760 Barclay, app 2 ou 3.
737-9644.

C.D.N., octobre, sous-louer 3½, moderne et tranquille, bien localisé, tout inclus, $488./mois, 341-3867, 878-9052.

CENTRE-VILLE
Coin La Montagne et Notre-Dame, 4½, $410., 5½, $430., libres, stationnement à l'arrière. 937-7435 ou 931-8752.

CÔTE STE-CATHERINE, 3½ et 4½, chauffés, frigo, poêle, propre et tranquilles, 739-9578, 739-1685.

DE BULLION ET LAURIER 5½, meublé, tout fourni, $650./mois. **844-5775.**

FACE AU PARC LAFONTAINE 10½, 2 s./bain, entièrement rénové, cour aménagée, rez-de-chaussée. $1,100./mois. 527-5017.

HABITAT 67 vue magnifique, 7½, 2 étages, 3 c.c., 2½ s/bain, incluant électroménagers, chauffé, climatisé et stationnement. $2,150. 866-8086 ou 669-0379.

HOCHELAGA grand 7½ fermé, frais peint, chauffé, 2e, libre. $650. **276-7164.**

LAVAL 3867 et Roy, superbe maison rénovée, boiseries, 2 chambres, $995./mois, 343-5973, 273-2752.

MÉTRO FRONTENAC coin Iberville et Sherbrooke, 4½, libre, entièrement rénové. $425. **522-9427, 484-2120.**

MÉTRO FRONTENAC grand 4½, four encastré, aspirateur central, ventilateur, grande s/bain, libre. $575. chauffé. Jean-Marc: **521-2901.**

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mois. **TROC-VACANCES — 288-4194.**

MTL-NORD, Henri-Bourassa, près St-Michel, grand 4½, insonorisé, épreuve du feu, stationnement, frais peint, 279-3052.

N.D.G. charmant 7½, haut duplex, Terrebonne et Hampton, foyer, boiseries, stationnement, oct. ou avant, $735. non chauffé. Soir et week-end. **484-2234.**

N.D.G. GROOVEHILL, haut duplex, 8½ rénové, foyer, boiseries, libre, $995. 738-1544; 737-9481.

N.D.G., rue Melrose, 2 c.c., salon avec foyer, poss. lav./sec. au s/s, terrasse à l'arrière. $800. chauffé, poêle, frigo inclus. 844-2910 ou 487-0483.

OUTREMONT à s.-louer. 3½ dans édifice très propre, beau balcon, belle vue du Mt-Royal. $640. stationnement inclus. 487-4760 jour, 277-3371 soir.

OUTREMONT, quartier de prestige, haut duplex en pierre, luxueux 7½, 3 c.c., 2 s/b. Tous les électroménagers, rangement, système de sécurité, chauffé, $1,650. 276-6220, 270-6676.

PLATEAU: 3½, luxueux, entièr. rénov., très gr. séjour, 1 c.c., gr. terrasse, stat. Libre, $725. de 9h. à 17h. **843-8122**

ROSEMONT 1ere ave, secteur recherché, haut de duplex, très beau 5½ rénové, moderne, très éclairé, puits de lumière, etc. 271-4321 lun. au ven. 9h. à 17h., ou 376-4852.

ROSEMONT — 20e AVE.: Face à l'Hôpital Bellechasse. Superbe 5½ neuf, 2 c.c., s/dîner, tapis mur à mur, porte patio. Libre, $575.
648-5012 — 729-4804

RUE MISTRAL près Christophe-Colomb, grand 3½, libre immédiatement. **271-6122.**

ST-HUBERT / SHERBROOKE, app. 1,000 pi.ca., tout équipé, très ensoleillé, terrasse, occupation immédiate. $650. 844-4264.

ST-LÉONARD
6½, avec sous-sol. Coin Lacordaire et Couture. $650./mois. **323-6568**

ST-MICHEL 4½, 5½, très grands, propres, près piscine intérieure et parc municipal. Libre immédiatement, 1 mois gratuit. **376-5848.**

■ Bureaux à louer 251

LE BOULEVARD
3750 METROPOLITAIN Est
bureaux à louer
- **édifice moderne: avec fenêtres panoramiques**
- **2 ascenseurs**
- **disponible 625 à 24 000 pi. ca.**
- **clé en main, tout compris**

PRIX INCLUANT NOTAMMENT
- **climatisation centrale, chauffage**
- **consommation d'électricité**
- **nettoyage de nuit, stores verticaux**
- **aménagement et subdivision selon vos besoins**
- **finition (tapis, peinture, etc.)**

729-5521 521-6243
Clé en main tout compris $11 pi. ca.
15-9-88

■ Bureaux à louer 251

DÉCARIE
1,200 à 2,000 pi.car.
Métro Snodown
11 $ le pi car.
incluant tous les services
481-5397
1024607 - RIÉB
17-9-88

■ Bureaux à louer 251

QUÉBEC VIEUX PORT
Localisation stratégique, bureaux de prestige. Complètement rénové, vue exceptionnelle sur Château, Place Royale, Fleuve.
3 BUREAUX 1 RÉCEPTION
Services de support, parking, approx. 1,500 pi.ca., voûte privée, $2,000./mois.
MME TRUDEAU
418-692-3027
15-9-88

■ Bureaux à louer 251

VIEUX MONTRÉAL, magnifique, rénové, chauffé, environ 1,000 pi.ca., disp. imm., 284-2338, 739-9537.

VIEUX-MONTRÉAL
Rue St-François-Xavier
Immeuble semi-rénové.
Ascenseur
Bureaux de 150 à 775 pi. car.
Prix modique
9h. à 17h. 844-3510

VIEUX-MONTRÉAL
Bureaux 900 pi.ca. à 2,000 pi.ca.
Location de choix, loyer raisonnable.
842-9586

VOISIN DU STADE OLYMPIQUE
$7.00 pi.ca.
Richard Drouin 744-0982.

■ Espaces commerciaux à louer 259

AU-DESSUS de la nouvelle LIBRAIRIE ULYSSE, 4174 St-Denis/Rachel. Idéal: agence de voyages, bagagerie, vêtements sports, etc. Achalandage 25,000 voyageurs/an. 1350 p.c.
G. Pomerleau: 843-7135.

BÂTISSE INDUSTRIELLE et commerciale à louer, 11,000 pi.ca., possibilité subdivision. 8920 Pascal Gagnon.
325-9918 ou 322-2475

EDIFICE COOPER
3981 boul. St-Laurent
Rénové, pour restaurant, club, bistro, salon de coiffure, boutique.
849-0831, Ralf.

JEAN-TALON
coin Iberville, beaux locaux, 1er plancher, 1,200 pi.ca., s/sol 1,500 pi.ca. à louer, situés face métro. Prix $1,200. et $800. net net. Possibilité climatisation, libres immédiatement.
747-6478, 682-7677.

■ Espaces commerciaux à louer 259

LAURIER-O, 107
ESPACE COMMERCIAL, 2E ÉTAGE.
$1,500. NÉGOCIABLE. 495-4094

ST-DENIS PRÈS ROY: Local commercial, 900 pi.ca. Libre. Tel: de 9h. à 17h. **843-8122**

STE-AGATHE DES MONTS, centre-ville, 960 pi.ca., libre, 819-326-5752, 819-326-2882, 819-326-6831.

SUPERBE ESPACE près de la rue Ste-Catherine et métro Beaudry. Convient à n'importe quel type de commerce.
Steven: 939-2283

VIEUX-MONTRÉAL espace commercial pour boutique ou bureau, 162 St-Amable. Claude Abel. **323-6863.**

DÉCÈS

LEMIEUX, CLAUDE
À la suite d'une longue maladie le 10 septembre 1988 est décédé M. Claude Lemieux, à l'âge de 53 ans, fils de feu Paul-M. Lemieux, architecte et de feu Juliette Archambault autrefois de Lachine. Il laisse dans le deuil sas frères et soeurs Bernard, Pierre, Louise, Robert, André, Nicole, Marthe et Marie-Hélène, ses beaux-frères et belles-soeurs Marie-Paule Morin, Suzanne Paré, Yvon Théroux et Bertrand Allard, plusieurs neveux et nièces. La cérémonie religieuse sera célébrée au Monastère des Soeurs Marie-Réparatrice, 1025 boul. Mont-Royal ouest, à 10h30, samedi 17 septembre. Direction: Urgel Bourgie Ltée.

RICARD BLANCHE (SOEUR)
À Outremont, le 12 septembre 1988, à l'âge de 89 ans, est décédée, Soeur Blanche Ricard, Religieuse de Marie-Réparatrice. Exposée mardi, de 14 heures à 21 heures, au Couvent des Soeurs-Réparatrice, 1025 Boul. Mont-Royal ouest. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant, à 14 heures, en la chapelle du Couvent. Et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction des Salons Urgel Bourgie Ltée.

■ Locaux à louer 275

AHUNTSIC, 1,100, 1,200 pi.ca. près métro Sauvé pour commerce ou bureau, Stella, 482-6541.

DEUX LOCAUX: 12,500 pi.ca. chacun ou 4, de 6,250 pi.ca. ou VENDRAIS 12,500 pi.ca. **648-9150**

ENTREPÔT, environ 14,000 pi.ca., incluant 2 portes garage 16 pi. possibilité 2 espaces, Blainville: 437-6577.

LAVAL, local commercial, coin Le Corbusier + Carrefour Laval. Rens: 665-1019 (jour) 665-6746 (soir).

LOCAL LUXUEUX, 2,000 pi.ca., salle de conférence, partiellement meublé, système téléphonique central, $2,000./mois. Pour de plus amples informations, communiquez au 252-1364.

LOCAUX (2) 300 pi.ca. chacun, $350., $275., ou les deux pour $600. Rue Mentana, près Mont-Royal. Libre 1er oct. 88. S'adresser au 4515 Mentana. Soir: 523-7078; jour: 874-5046 ou 277-5970 Carole Laflamme.

★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★★
MINI ENTREPOSAGE
Espace d'entreposage individuel. Usage commercial ou personnel. Choix varié de dimensions. Assurances disponibles. Prix raisonnable. Bien situé.
★★★★★★★★ **591-3864** ★★★★★★★★

MONTRÉAL-NORD, 4270 H.-Bourassa, magasin 1,400 pi.ca., propre, moderne, libre, idéal vidéo, etc... Sam: 322-9240.

MONTRÉAL-NORD, 11859 Langelier, magasin ou local à louer pour tout genres de commerces 325-4624.

OUTREMONT
Bernard et Champagneur, local commercial 1,000 pi.ca.
499-0558.

PARC INDUSTRIEL ANJOU local de 3,600 pi.ca., 18 pi. de hauteur. Disponible immédiatement. **493-0730.**

ST-FRANÇOIS/LAVAL, local commercial dans mail fermé, les Galeries du Moulin, 665-1019 (jour) 665-6746 (soir).

VIEUX-MONTRÉAL
St-Paul/St-Pierre. Magasins. Idéal équip. bureau, agence voyages ou restaurant. Loyer raisonnable. 842-9586.

■ Commerces à vendre 283

ÉQUIPEMENT de lavage au jet, incluant camion, pompe et accessoires, état neuf. **697-4017.**

BAR À DRUMMONDVILLE tout équipé, permis danse et spectacles.
514-497-8700.

BAR LAITIER, face Jean Coutu, près parc, grand local pour autre commerce, 722-8017.

BOUTIQUE DE VÊTEMENTS pour dames, située secteur Châteauguay et Mercier: M. Roger, 636-5503.

C.D.N. CAFÉ - TERRASSE - CHARCUTERIE. Emplacement priviligié, clientèle établie, 733-2520.

ENTREPRISE de pressing, équipée à vendre. Demande $45,000. Aussi un marteau pneumatique. 277-7584.

FRONTIÈRE Ontario, Québec, 3 lots commerciaux, garage, résidence 2 étages avec 4 chambres à coucher, équipement de soudure inclus, conmmerce bien établi, prix à discuter, 1-613-874-2270.

Le pollen aujourd'hui

(région de Montréal)

Graminées	1 (à la baisse)
Herbe à poux	110 (stable)
Arbres	0 (-)
Autres	10 (stable)
Risque d'allergie	**élevé**

L'indice est calculé en nombre de grains par mètre cube d'air.

Source : Centre de recherches écologiques de Montréal.

LA MÉTÉO

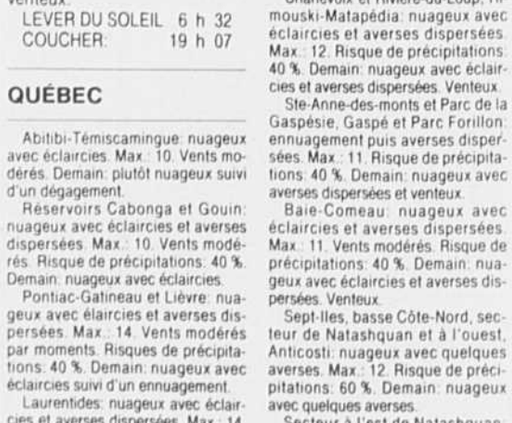

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: la pluie cessera tôt aujourd'hui sur l'est de la province. Derrière la dépression ayant causé cette pluie, le ciel se dégagera partiellement, surtout sur les régions près du fleuve. Une autre perturbation ramènera des nuages et des averses dispersées sur la majorité des régions.

Les températures demeureront sous les normales saisonnières.

MONTRÉAL

Nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 17. Vents modérés par moments. Risque de précipitations: 40 %. Demain: dégagement graduel et venteux.

LEVER DU SOLEIL 6 h 32
COUCHER: 19 h 07

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. Max.: 10. Vents modérés. Demain: plutôt nuageux suivi d'un dégagement.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 10. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec éclaircies.

Pontiac-Gatineau et Lièvre: nuageux avec élaircies et averses dispersées. Max.: 14. Vents modérés par moments. Risques de précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec éclaircies suivi d'un ennuagement.

Laurentides: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 14. Vents modérés. Risques de précipitations: 40 %. Demain: nuageux avec éclaircies et venteux.

Ottawa-Hull-Cornw

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

L'ONU veut ouvrir une enquête sur les Kurdes en Irak

NATIONS UNIES (Reuter) — L'ONU a indiqué hier à l'Irak qu'elle souhaitait ouvrir une enquête sur l'utilisation présumée d'armes chimiques par Bagdad contre la minorité kurde irakienne, selon un porte parole des Nations unies.

Le secrétaire général Javier Perez de Cuellar a transmis la demande au chargé d'affaires irakien auprès des Nations unies, Ali Mahmoud Soumaida, de la part des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la RFA, de l'Italie, du Japon et de cinq pays nordiques — le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède.

La France s'est également jointe à cette demande, hier.

« Le secrétaire général a demandé au chargé d'affaire irakien (...) qu'une mission soit reçue en Irak pour mener l'enquête sur les accusations au sujet de l'utilisation des armes chimiques contre les Kurdes », a précisé le porte-parole.

La Turquie, qui a accueilli récemment des dizaines de milliers de réfugiés kurdes affirmant avoir fui l'offensive à l'arme chimique de l'armée irakienne, n'a pas confirmé ces affirmations.

Pour leur part, des représentants du haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont annoncé hier ne pas avoir la preuve de l'utilisation de gaz de combat contre les réfugiés kurdes qu'ils ont pu examiner la semaine dernière dans le nord-ouest de l'Iran.

L'Irak, qui a employé des armes chimiques à plusieurs reprises dans la guerre contre l'Iran, selon de précédents rapports de l'ONU, a formellement démenti avoir utilisé de telles armes contre sa population kurde.

Pour sa part, le secrétaire d'État américain George Shultz a déclaré hier devant une commission sénatoriale : « Nous estimons avoir des preuves concluantes de l'utilisation des armes chimiques — pas nécessairement en ce moment, mais elles ont été utilisées ».

Il a précisé que les conclusions étaient basées sur l'examen de certains Kurdes par le personnel de l'ambassade des États-Unis en Turquie et « selon d'autres sources que nous ne pouvons pas dévoiler ».

L'Irak a fermement dénoncé les sanctions envisagées la semaine dernière par le Sénat contre l'Irak en raison de ces allégations.

La guerre chimique est interdite par le protocole de Genève signé en 1925 mais selon certains avocats internationaux, étant donné que les Kurdes sont citoyens irakiens, il n'est pas sur que cet accord puisse être invoqué.

Arafat fait un geste vers Israël

STRASBOURG (Reuter) — Lançant une offensive diplomatique en Europe, le président de l'Organisation de libération de la Palestine Yasser Arafat a déclaré hier qu'il envisageait la création d'un État palestinien indépendant basé sur un système démocratique à plusieurs partis.

Lors de cette déclaration devant le groupe socialiste du Parlement européen de Strasbourg, qui semble être l'allusion la plus claire qu'il ait jamais faite sur son intention de reconnaître Israël, Arafat a précisé que cet État serait créé dans les territoires occupés par Israël.

De source diplomatique, on estime que même si le discours d'Arafat ne contient aucun élément radicalement nouveau, il représente un pas en avant vers le principe de la création d'un État indépendant le long des frontières israéliennes davant 67.

« Je voudrais ajouter ici que nous oeuvrons pour la création d'un État palestinien indépendant sur les terres libérées de l'occupation israélienne », a-t-il déclaré devant les 168 parlementaires socialistes.

« Cet État aura un système multipartite républicain et démocratique. Il adhèrera à la déclaration universelle des droits de l'homme et ne fera aucune discrimination entre ses citoyens, que ce soit pour des raisons de race, de couleur ou de religion », a-t-il souligné.

Selon les diplomates, par son discours, Arafat tentait également de recueillir un soutien international avant la réunion le mois prochain à Alger du Conseil national (Parlement) palestinien (CNP) qui discutera des initiatives à prendre en vue de parvenir à la création d'un État palestinien.

Laissant entendre qu'il serait prêt à reconnaître Israël en échange de l'autodétermination des Palestiniens, Arafat a ajouté :

« Je déclare ici que le peuple de l'*intifada* (soulèvement), le peule palestinien que je représente, souhaite une paix fondée sur la justice ».

Il a indiqué que son mouvement acceptait l'une des deux possibilités suivantes comme base de l'organisation d'une conférence internationale sur le Proche-Orient sous l'égide de l'ONU :

— l'acceptation de toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question palestinienne adoptées depuis la création de l'État d'Israël en 1948. L'acceptation de ces résolutions, particulièrement les résolutions 242 et 338, impliquent la reconnaissance de l'État hébreu;

— l'acceptation des seules résolutions 242 et 338 ainsi que l'acceptation des droits légitimes du peuple palestinien, y compris le droit à l'autodétermination.

Les Palestiniens ont longtemps refusé d'accepter la résolution 242, estimant qu'elle ne tient pas compte de leur droit à l'autodétermination.

Arafat a par ailleurs déclaré que la décision du roi Hussein de Jordanie de couper les ponts avec la Cisjordanie ne laisse plus à Israël qu'une seule option de négociation — « à savoir, l'option palestinienne, dont l'essentiel est la création d'un État palestinien indépendant ».

Avant l'arrivée d'Arafat au Parlement de Strasbourg, plusieurs centaines de juifs ont organisé une marche de protestation de la synagogue au siège de l'Assemblée, rassemblés sous une banderole sur laquelle on pouvait lire « Arafat assassin ».

Trois opposants sud-africains s'évadent

JOHANNESBURG (AFP) — Trois responsables sud-africains noirs de la lutte anti-apartheid se sont évadés de leur prison, à Johannesburg, et se sont réfugiés au consulat des États-Unis, a indiqué hier un avocat de la ville.

Le consul a déclaré qu'il n'était pas question de les expulser mais que la politique des États-Unis était de ne pas accorder l'asile politique dans ses locaux diplomatiques.

Selon Me Krish Nadoo, Murphy Morobe et Mohamed Valli Moosa, tous deux membres de l'exécutif du Front démocratique uni (UDF, organisation anti-apartheid interdite) et Vusi Khanyile, président du Comité de crise de l'Éducation nationale (affilié à l'UDF), étaient détenus sans jugement en vertu de la loi d'urgence.

Me Naidoo, un avocat défenseur des droits civiques, a déclaré que les trois prisonniers se sont évadés de la prison Diepkloof de Johannesburg mardi, en début de matinée, et se sont réfugiés au consulat des États-Unis, dans le centre de la ville.

L'avocat, dont le bureau se trouve dans le même bâtiment que le consulat américain, a fait cette déclaration dans une conférence de presse à laquelle assistaient notamment le secrétaire général du Conseil des Églises, le révérend Frank Chikane, le syndicaliste noir Jay Naidoo, et le porte-parole des droits civiques et des détenus Max Coleman.

MM. Moosa et Morobe avaient été arrêtés l'année dernière à Port Elizabeth (côte orientale de l'Afrique du Sud). La police avait arrêté M. Khanyile à Johannesburg en décembre 1986.

Plusieurs demandes de remise en liberté d'urgence avaient été présentées à la cour pour M. Khanyile, mais le gouvernement avait répondu que sa libération donnerait lieu à des violences.

Par ailleurs, d'importantes pressions locales aussi bien qu'internationales visant à obtenir la mise en liberté des trois militants anti-apartheid s'étaient constamment heurtées au refus du gouvernement.

Cordes rentre en RFA

BONN (AFP) — L'Allemand de l'Ouest Rudolf Cordes, 55 ans, qui a été retenu en otage au Liban pendant 605 jours et libéré lundi soir dans la banlieue sud de Beyrouth, est rentré hier soir en RFA.

La télévision ouest-allemande a diffusé des images montrant l'atterrissage de l'avion spécial de l'armée de l'air de la RFA à bord duquel voyageait Rudolf Cordes. L'appareil s'est posé sur la partie militaire de l'aéroport de Cologne-Bonn en provenance de Damas.

L'ancien otage était accompagné de sa femme Marlene Cordes, du ministre d'État à la chancellerie, M. Wolfgang Schaeuble, ainsi que de représentants des ministères ouest-allemands des Affaires étrangères et de l'Intérieur qui étaient partis hier matin de Cologne-Bonn pour Damas à bord du petit avion Challenger de la Luftwaffe.

Poumon qui respire
Cigarette qui expire

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

■ Commerces à vendre 283

PÉPINIÈRE établie depuis 12 ans, Vaudreuil, sur un terrain d'une superficie totale de 100,000 pi.ca. commercial, états financiers disponibles. Personnes sérieuses seulement. Kerry Lawlor, 455-5747. Les Imm. K. Lawlor Inc. xrtr.

PIZZERIA à 40 km. de Montréal, profit de $1,200./semaine, pas de livraison, bail de 15 ans, loyer bas, excellente opportunité pour un restaurateur expérimenté, mise de fond minimale. **455-8500.**

PLANIFIEZ maintenant achat CAMPING, MOTEL, dépanneur et tout autre commerce de détail, prix de fin de saison, 474-5080. **Jacques Lefebvre, Agent. 474-5080** Les Imm. Champagne Crtr.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert: 1-586-3636.

RESTAURANT, vente/location, endroit idéal, nouveau secteur, bon chiffre d'affaires, 1-346-4041.

RESTAURANT avec bâtisse, grand terrain à Pointe Calumet, bon chiffre d'affaires, après 16h. Mme Thérèse Tremblay. **473-1714.**

RESTAURANT pizzeria à qui la chance? région Terrebonne. Entreprise familiale, prix raisonnable, entraînement fourni si désiré, 477-6853.

RESTAURANT à vendre, 1110 St-Zotique, cause maladie, 495-4565.

RIVE-SUD, commerce meubles de jardin et lits d'eau, bon prix. Après 18h: Jean 659-4708.

SALON DE COIFFURE tout équipé, prêt à opérer, 1-346-2621 ou 1-346-0934 demandez Guylaine.

SALON DE COIFFURE avec clientèle, à vendre, cause de maternité. **321-3109.**

■ Commerces à louer 287

CUISINE en concession, GRAND CAFÉ, rue St-Denis, t.b. emplacement. 849-6955.

GARAGE POUR MÉCANIQUE générale, débosselage et peinture, dans centre-ville de Mtl, disponible à partir du 15 octobre, 4 portes, 2 verins hydrauliques, équipement pour lubrification etc... y inclus terrain de station-nement environ 7,000 pi.ca. **Tel: M. Fernand Pisapia 514-878-1078.**

■ Ameublements 351

AVIS AUX CONSOMMATEURS
Meubles de manufacture à prix de gros. 351-7079. A. Tessier Ltée.

MOBILIER de salle à manger, noyer, antique. Table, 5 chaises, bahut, vaisselier. Communiquez au: 383-4845.

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

ÉQUIPEMENT DE BUREAU USAGÉ.
A vendre ou à louer. **259-2148.** M. Hugues.

MEUBLES DE BUREAUX
Neufs ou d'occasion. De qualité. Prix raisonnable. 769-1964.

■ Équip. de commerce 365

ACHETONS ET VENDONS ÉQUIPEMENT neuf et usagé complètement reconditionné de **restaurant ou pâtisserie**, garantie. 632-3767.

EXCELLENTE OCCASION pour la personne choisie. Café-Pâtisserie aménagée pour quelqu'un voulant un nouveau commerce. Inclus comptoirs, tables, chaises, machines à cappuccino, etc. Steven ou Patrick, 695-9077, en tout temps.

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

■ Ordinateurs 371

Prix du manufacturier
COR-BIT Centre d'ordinateurs
XT-10MHZ + 6409K + 20 MB h.d. 360 Drive mono moniteur 1,395.
AT-12MHZ + 1024K + 40 MB $2,445.
Epson LQ-500 24 pins 439.
Epson LX-800 9 pins 245.
Star NX-1000 9 pins 289.
1255, RUE GUY, 939-1500
1400, SAUVÉ OUEST, 336-9393
21-09-88

■ Ordinateurs 371

ALLO-MICRO Informatique, spécial d'ouverture, imprimante 10 po., $279. Seibosha, disquette 5¼, paquet de 10, $3.75. **689-3045.**

APPROX. 2000 morc.
LIQUIDATION
LOGICIELS ET LIVRES
336-5048. COMPUSHACK INC.

■ Instruments de musique 375

PETIT PIANO WILLIS
Bon état. Très beau meuble. $2,000. **382-1357.**

PIANO ANTIQUE Droit. Bon état. $1,800. Bois naturel sculpté. **254-6810.**

PIANO DROIT usagé, très bonne condition, Bailey (New York) $1,300. **932-1305.**

PIANO WORNWITH DROIT reconditionné, avec banc. $1,500. 525-1357 laisser message.

XXXXXXXXXXXX
A VENDRE piano Baldwin, noyer. $2,500. neuf. 259-9687.

■ On demande 389

MEILLEUR ACHETEUR D'OR
Bijoux, diamant, argent, antique, succession. 1231 ouest Ste-Catherine, suite 500, Mtl. 499-8533.

■ Antiquités 391

ABSOLUMENT
Meilleurs prix pour gravures: **LOUIS ICART,** objets de verre par: TIFFANY — GALLÉ — LALIQUE — DAUM. Frais virés, Thérèse **(514)849-4579 — 486-8842**

ACHAT à prix élevé. Achetons gravures Icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laliques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

GRANDE VENTE DE FERMETURE
Antiquités; meubles, lampes, bibelots de qualité, peinture, bronzes, Icart. Tout doit partir. G.M. Portal: 1894 Notre-Dame ouest. **933-6374.**

PAYEZ ET EMPORTEZ.
Meubles antiques
273-3333

■ Offres d'emploi 407

■ Cours 510

DEVIENS TECHNICIEN EN UN AN
ÉLECTROTECHNIQUE
électrotechnique générale 243-55 (C.E.C.)
ORDINATEURS
techniques numériques app. aux ordinateur 243-92 (A.E.C.)
SERVICE DE RECHERCHE D'EMPLOI
PRÊT DU GOUVERNEMENT
LA HAUTE TECHNOLOGIE À TA PORTÉE
ÉLECTRICITÉ, ÉLECTRONIQUE
MICROPROCESSEURS, ORDINATEURS
DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR "DAO"
CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR "CAO"
AUTOMATION INDUSTRIELLE
• APPROUVÉ PAR LE CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE
FORMATRONIQUE Inc.
COLLÈGE PRIVÉ EN ÉLECTROTECHNIQUE
1297, CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL, Québec J4J 3X1
permis du MESS # 290-605
TÉL: (514) 677-7591 677-2889
15-9-88

■ Antiquités 391

JOLI ENSEMBLE: De salle à diner en chêne, style pattes de lion. Très beau mobilier de chambre à coucher, style anglais, coeur de noyer, complet avec vanité. Joli mobilier de salon, pattes Queen Ann, vieux-rose.
♦ ♦ ♦ ♦ **514-375-3034** ♦ ♦ ♦ ♦

■ Oeuvres d'art 395

ACHÈTE comptant, tableaux anciens, Européens et Canadiens, endommagés ou non. Jour: (418)648-1621 ou écrire à: 270 St-Vallier O., Québec, G1K 1K5.

ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS
Paie comptant. Particulier. Lemieux, Richard, Riopelle, Pellan, Fortin, etc... Écrire à: DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, Mtl., Qc., H2Y 3S6.

■ Animaux 397

CHEVAL THOROUGHBRED 16 mains, compétition et toujours classé, de catégorie chasseur. $3,500. **646-6436.**

THE PET FARM
Avons chiots toutes races, pur sang, enregistrés à Cornwall. **(613)938-7970.** Visa/M.C. acc. Ouv. 7 jrs.

■ Divers 399

OCCUPEZ-VOUS DU STRESS AVANT QU'IL NE S'OCCUPE DE VOUS! Venez à une soirée-conférence donnée par Yves Fiset, praticien. Tous les mercredis du mois de septembre à 20h. au 4489 Papineau (coin Mont-Royal). Entrée libre, café servi.

■ Offres d'emploi 407

JEUNE AVOCATE DEMANDÉE
A plein temps, pour cabinet privé. Contacter Jacques, **383-0664**

SECRÉTAIRE LÉGALE
Traitement de texte, dictaphone. 2 jours/semaine. **270-3192.**

■ Offres d'emploi 407

LE DEVOIR — **postes disponibles**

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaire: lundi au jeudi de 9h30 à 21h
vendredi de 9h30 à 14h30
Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

J.N.O.

■ Cours 510

COURS DE PIANO
ADULTES — ENFANTS
Diplômes reconnus **M.E.**
Enfants 4-6 ans
Privés ou semi-privés
Méthode dynamique
Formation musicale complète
Professeur expérimenté
387-4490
15-9-88

■ Cours 510

★ ★ ★ **MATHÉMATIQUES** ★ ★ ★
Cours privés. **486-5207**
Laisser message sur répondeur.

APPROCHE GLOBALE DU CORPS
Antigymnastique (méthode Bertherat), relaxation, détente, imagerie mentale, gestion du stress.
Suzanne Boyer 488-4245.
Premier cours gratuit.

COURS DE PIANO Diplômée Vincent D'Indy, près métro Papineau. **Françoise: 525-7215.**

COURS DE PIANO professeure diplômée, secteur Ahuntsic. **336-0158.**

COURS DE PIANO, classique ou populaire, Tout âge, tout grade. Guy (pianiste, compositeur, chef de choeur). Sem: entre 11 et 13h. 523-9109.

LEÇONS DE PIANO
maîtrise, interprétation, métro Snowdon. **482-7731.**

MATHÉMATIQUES — PHYSIQUE
Perfectionnement — Rattrapage
Claude, 729-3182

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Georges, 766-5314.

DISPONIBLE Tout temps. Petits & gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

♦ **PLANCHER 3 ÉTOILES** ★★★
Finition plastique, varathan et cristal. Prop. Chantal Barette, 679-5449.

A VOTRE SERVICE
Expérience en tout genre rénovation, plomberie, menuiserie, gyproc, joint, peinture, estimation gratuite, prix très compétitifs, travail garanti, G.L. 477-1976.

A-1 Peinture, intérieur/extérieur, rénovations, démolition. Très bons prix. 443-1131. P. Daraiche.

■ Santé 578

Eastview Reflexology
POUR UNE MEILLEURE SANTÉ.
PRENEZ RENDEZ-VOUS ENTRE 10 hr et 18 hr
Kirkland: (514) 697-7396, 8 Calvin
Vanier, Ont., (613) 746-1792, 288 Montreal Rd
15-9-88

■ Santé 578

SHIATSU FONDATION DU CANADA INC

La FONDATION SHIATSU du Canada Inc. (F.S.C.) est un organisme à but non lucratif et offre a ses membres et autres un excellent suivi d'études pour ceux qui désirent explorer les applications pratiques du Shiatsu.

Le programme de Certificat de Shiatsu débutera la fin de semaine du 17-18 septembre 1988.

Pour inscription et information au bureau:
CARMON
6455, rue St-André, Montréal (Québec)
(près du métro Beaubien)
☎ 271-2111
15-9-88

■ Entretien, réparations, rénovations 559

AAA Peinture, plâtre, stuco. A prix modique. 526-2282.

♦ **CÉRAMIQUE SPÉCIALISTE** pose tuiles, marbre, etc... Prix compétitifs, estimation gratuite. **Peter: 687-1391.**

CASBA INC.
Toit d'asphalte et de bardeau. Estimation gratuite. **594-4875.**

MENUISIER réparation, démolition, aluminium, balcon. **526-4576**

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE
Donnez vos travaux de peinture intérieure/extérieure à nos experts. Lavage de murs, plafonds et vitres. Tel. maintenant pour réservation au: **462-0773. Meilleurs prix en ville.**

RÉNOVATION PAGEL
Travail professionnel, soigné, garanti, de cuisines, salles de bain, portes, fenêtres. **596-0590, 674-7520.**

RÉNOVATION GÉNÉRALE menuiserie céramique BALCON ETC. 728-1475.

****
RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL ET INDUSTRIEL
Service de compresseurs, sciage de béton. Ouverture murales, lavage au jet (« sand blasting »). Opérateurs qualifiés, 15 années d'expérience. Location à l'heure ou contrat.
******** **591-3864** ********

■ Sociétés, sports, loisirs 565

JOUEURS DE HOCKEY ou club recherché, pour ligue amicale. **374-7174, 273-7658.**

■ Lavage, nettoyage 567

RAYMOND MASSÉ ENR. Lavage tapis, divans, murs, plafonds. Travail garanti, avec expérience. **625-1688.**

■ Peintres, peinture 571

A BAS PRIX!
Peinture & rénovation de tous genres. Armand: 336-7691.

A.A.A. PEINTURE - RÉPARATION
Estimation gratuite
259-2889 — 276-1939

ENJOLIVEZ VOTRE INTÉRIEUR
Par un peintre de 30 ans d'expérience. Consciencieux. 522-2110.

■ Peintres, peinture 571

PEINTRE avec carte OCQ, ferait peinture. Ouvrage garanti, estimation gratuite. 728-2341 - 728-9528.

■ Comptabilité 587

COMPTABILITÉ
Complète ou partielle, informatisée, prix avantageux.
GESTION C.L.D. 729-8231.

■ Traitement de texte 589

EXÉCUTION: ANGL. FRAN. Lettres, C.V., rapports, thèses. Travail minutieux, présentation impeccable. Prix selon document. **289-4976 (bur). 336-9247 (rés)**

OFFRE AUX UNIVERSITAIRES
ou autres pour travaux majeurs
ANGLAIS - FRANÇAIS
Sur traitement de texte.
Prix légers. Danielle 662-6588.
Après 17h15, 682-5440 entre 9h - 17h.

TRADUCTION (français, anglais, allemand) et traitement de texte sur Macintosh. 374-8317.

TRAITEMENT DE TEXTE - RÉVISION et production de documents en tous genres. Céline: 281-8782, après 17h: 279-2400.

■ Occasions d'affaires 591

ACTUELLEMENT à la recherche d'investisseurs pour une compagnie de courrier et publicité. Chiffres très intéressants, investissements garantis à 50% la 1ere année, 75% la 2e, 100% la 3e. Bienvenue aux investisseurs étrangers. Pour plus inf. **328-2165.**

CABINET DE DENTISTE 5,000 dossiers actifs, terrain et bâtisse, ameublement et équipement complet. Peut convenir à 2 dentistes, prêt à opérer. 45 millles est d'Ottawa. 613-769-1644, 613-487-2511.

CAPITAL DE RISQUE DEMANDÉ
TRANCHES DE:
$5,000. — $10,000. — $25,000.
Nouvelle maison d'édition, avec projet de plusieurs millions de dollars, en marché. Appelez: Allen ou William au: **514-598-1778.** Ou écrivez au: 1676 Sherbrooke-est, Suite 8, Mtl. Qc. H2L 1M5. Les dossiers seront traités confidentiellement.

DÉPANNEUR, produits laitiers, charcuterie, casse croûte, ouverture octobre; recherche associé, 310 Beaubien Est. Tél: 272-9193.

■ Argent demandé 597

CAPITAL DE RISQUE
$ HAUTE TECH. $
$ BAS RISQUES $
$ GROS RETOUR D'INVESTISSEMENT $
* Fonds demandés de $100K-$2.5M
* Retour d'investissement assuré à 50%
* Fonds garantis à 100% par 2 programmes gouvernementaux
* Abri fiscal/Bénéfices
* Ventes $50M/an à an 3
* Compagnie de R & D avec une niche à haut revenus dans le marché de la technologie d'information sans aucune compétition.
IMD CO. THE INTERMEDIA DEVELOPMENT CO.
TEL: (613) 230-3267
FAX: (613) 230-6423
15-9-88

■ Occasions d'affaires 591

FIRST CANADIAN FINANCIAL CORPORATION
230 000 $+ (gains estimatifs) par an ou 807 500 $ par an avec 10 associés. En 8 semaines, nous avons réussi à intéresser des détenteurs de maîtrise en administration, des C.A., des avocats, des médecins, des représentants et des propriétaires de franchises et nous avons écoulé la moitié de nos emplacements au Canada.
POURQUOI?
• produit flambant neuf
• avantages importants pour le client
• aucun coût additionnel pour le client
• vous décidez le temps à allouer
• aucune concurrence
• marché illimité
• le produit se vend de lui-même
• pas de stock
EMPLACEMENT DE CHOIX DISPONIBLES
Investissement total de seulement **20 000 $.**
59e étage, 1 First Canadian Place, Toronto, Ontario M5X 1K2
(416) 368-7035, Télex 06-218110. Fax 367-3316
15-9-88

■ Occasions d'affaires 591

OTTAWA
PROPRIÉTÉ DE 66 PI × 200 PI
66 pi sur les rues Rideau et Besserer. Le plus haut zonage près du centre Rideau et du Marché
RECHERCHE PARTENAIRE POUR GÉRER UN PROJET AVEC UN PARTENAIRE PASSIF
ALDOW HOLDINGS LTD
880 Lady Ellen Place suite 105
Ottawa, Ont. K1Z 5L9
(613) 729-6177
16-9-88

■ Occasions d'affaires 591

AGENT MANUFACTURIER recherche distributeur avec ou sans réseau. Produit exclusif s'adressant aux propriétaires d'hôtels et motels. Territoires exclusifs: Hull, Ottawa et Témiscamingue. Mise de fond $25,000. rentabilité assurée. Contactez Jacques Bertrand ou Gilles Lagacé au 1-800-463-2689.

FAITES DE L'ARGENT COMME DE L'EAU
Oui c'est possible en vous associant au premier réseau de centre d'eau pure. Formule libre-service ainsi que livraison à domicile et place d'affaires. Territoires protégés. Rentabilité à court terme et haut rendement sur capital investi, mise de fond initiale $60,000. Michel Mercier. 725-4939.

■ Occasions d'affaires 591

INVESTISSEUR DEMANDÉ pour excellent projet dans la restauration, dans le Vieux-Montréal. **861-7507.**

JEUNE AUTEURE talentueuse, ayant écrit plusieurs manuscrits, dont 2 sur sujets d'actualité controversée, cherche éditeur téméraire qui l'aidera à publier ses écrits. Demandez Dominique **1-438-1839.**

LAC ST-JEAN Domaine pour élevage de truites à pêcher, incluant: 78.6 acres, bâtisse, bungalow, 2 petits lacs. $119,000. Guy Taillon: 626-8421, 620-9600. Re/Max McPar crtr.

MÉTHODE HELSINSKI pour cheveux et peau, 684-1403, demandes pour distribution bienvenues.

NOUS PRENONS en concession des territoires où la chasse, la pêche et le trapage sont interdit pour en faire des sanctuaires d'animaux sauvages et effectuer des recherches sur les déplacements d'animaux sur les territoires concernés. Centre De Recherche Richard Mainville enrg. 819-327-2565, 819-326-6298.

OCCASION D'AFFAIRES
Obtenez gratuitement la liste des meilleures opportunités d'affaires. Bourse des Investissements, Mtl. **735-9840.**

■ Offres de services 599

FAX-TELEX
Récipiendaire du prix du meilleur commerce Télé-Public Inc. **861-2841**

■ Offres de services 599

FEMME DE MÉNAGE cherche travail à la journée, de préférence dans l'ouest de la ville. **737-3716.**

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

BAYLINER Ciera 84, 24 pi., moteur Volvo Penta, 110 heures, poêle, frigo, toilette, couche 5, $26,000. 659-5317, 1-348-1574.

EPOXY Pour bateau et avion. **Gymnex Enr. 270-1597**

SEA RAY SUNDANEER 1985, 25 pi., aft cabin, moteur 260 h.p., équipement complet, eau chaude, bon ordre, propre. Aubaine **355-2796.**

VOILIER ALBERG Classique, 30 pi., évaluation récente $22,000. **844-4264.**

VOILIER JEANNEAU ARCADIA 30', 1986, tout équipé, prix à discuter. 861-7427, soir 762-0380.

VOILIER SAUVIGNON 28 pi. contreplaqué plastifié, époxie, équipé croisière hauturière. soir: 418-724-2034.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000 Turbo Quattro, 4 roues motrices, manuelle, entièrement équipée, garantie jusqu'en avril 89. Aubaine. Demandez Guy, **340-3333**

BMW 325, 1986 Sport, vitres électriques, air climatisé, 40,000 km. Excellente condition, $23,500., jour 875-4240, soir 932-0785.

BMW 535 I 1988, vert mousse, toute équipée, semi-automatieue, 9,800 km. Plus de 2 ans restant à la garantie. 4 pneus à neige montés, $48,000. 289-1894.

BONNEVILLE LE 88, toute équipée, comme neuve, valeur $23,000. demande $17,500. Employé GM 435-3810.

CADILLAC FLEETWOOD 85, traction avant, moteur GM neuf, 79,000 km, hiver en Floride, $18,800., doit vendre. 592-1174.

LINCOLN MARK VII LSC 1988, 17,000 km., bleu nuit, $32,000. Demandez Jacques **351-0309.**

NISSAN Maxima 1987, GXE, équipement digital. Garantie prolongée. 77,000 km, $16,900. 454-4687 (bureau).

PONTIAC 6000 LE 87, toit simili convertible canvas, air climatisé, vitres électriques, aut., radio am/fm multiplex, blanche et bleue, 38,000 km, $15,500. 635-8886.

PONTIAC BONNEVILLE LE, 4 portes, blanche, 1988, tout équipée, 16,000 km, $18,000. 473-3289.

TOYOTA CRESSIDA 1985, Edition Spéciale "Charles Dutois" excellent état, toute équipée. $16,000. 489-2591 jour, 273-9032 soir.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

UNE OPTION LOGIQUE

LA POLITIQUE énergétique présentée hier par le ministre John Ciaccia, ne comporte aucune surprise. Elle consacre pour les années à venir la suprématie déjà acquise de l'électricité comme source principale d'énergie conventionnelle au Québec.

Cette option est la plus logique et la plus rentable. Pourquoi faudrait-il revenir au pétrole pour se chauffer alors que l'électricité et le gaz naturel sont disponibles, ici au Québec ou au Canada, en énormes quantités et à des prix compétitifs ?

Mais comme tout choix énergétique, celui de l'hydroélectricité comporte des risques.

Tout d'abord les prix. Si le pétrole tend à occuper une place secondaire sur le marché québécois, il n'en continue pas moins d'exercer une influence déterminante dans la fixation des cours mondiaux d'énergie. Or, la conjoncture demeure fluctuante, instable et les prévisions à long terme hasardeuses. Le gouvernement et Hydro-Québec seraient sans doute comblés si les prix du pétrole ne descendaient pas, comme ils l'anticipent, en-dessous des $ 22 US le baril d'ici les dix prochaines années. C'est une vision optimiste par rapport au niveau actuel de $ 13.

À court et moyen terme toutefois, la principale contrainte qui pèse sur l'option hydroélectrique n'est pas d'ordre économique ; elle concerne plutôt l'environnement. Le gouvernement et Hydro-Québec ne sont pas prêts d'oublier le pénible dénouement du projet de la sixième ligne dans le corridor Grondines-Lotbinière ; ils avaient été obligés de céder sur tous les points.

Dans sa politique énergétique, M. Ciacca constate naïvement, que « les consultations publiques conduites en vertu des différentes lois sont tenues à la fin du processus d'étude ». Il propose dans l'avenir que la population puisse s'exprimer sur plus d'un corridor et *avant* qu'Hydro n'ait terminé ses plans et devis. C'est une heureuse idée dont l'évidente efficacité aurait dû convaincre politiques et technocrates bien avant aujourd'hui.

Là s'arrête à toutes fins utiles l'audace et l'innovation gouvernementales. On s'attendait à ce que Québec précise davantage les mécanismes de consultation. Il se borne à recommander la création, « au besoin », d'un comité de concertation et d'harmonisation des procédures (nombreuses et complexes) et l'élargissement du mandat de certains organismes — vraisemblablement le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Le gouvernement est-il en panne d'imagination ?

Mais la politique énergétique ne se réduit pas uniquement au développement de l'hydroélectricité. Le pétrole et le gaz constituent deux autres sources majeures d'énergie, d'autant que leurs produits dérivés sont à l'origine de milliers d'emplois au Québec. Or, les approvisionnements de l'Ouest canadien se tarissent et compromettent la rentabilité de l'oléoduc Sarnia-Montréal. Québec s'oppose à sa fermeture, car il pourrait à nouveau l'utiliser lorsque les nouvelles réserves canadiennes (Mer de Beaufort) seront mises en exploitation après l'an 2000.

Entre-temps, cet oléoduc pourrait contribuer à la réalisation du projet Soligaz en transportant les liquides de gaz naturel de l'Alberta jusqu'à Montréal. L'industrie pétrochimique québécoise a souffert énormément de la baisse de la demande des produits pétroliers à la suite des deux crises énergétiques. Quatre raffineries ont fermé leurs portes au début des années quatre-vingt. Faisant preuve de pragmatisme, le gouvernemnt libéral n'a pas hésité — à l'instar de l'ancienne administration péquiste — à soutenir à bout de bras ce qui reste de la pétrochimie. Les espoirs mis en Pétromont par exemple, largement subventionné, n'auront pas été déçus ; l'entreprise enregistre maintenant des profits qu'elle pourrait sans doute accroître si Soligaz voyait le jour.

Cette « renaissance » de la pétrochimie provoquera un concentration de certaines installations dans la région de Varennes. Le moment ne serait-il pas venu de s'interroger sur l'opportunité de renforcer ce secteur d'activité dans l'Est de Montréal ? Ne faudra-t-il à long terme, pour des raisons d'ordre technique et environnemental, regrouper cette industrie en dehors d'une zone où, par ailleurs, l'on ambitionne d'encourager le développement urbain ?

En somme, aussi logique et prioritaire que soit l'option hydroélectrique, la sécurité des approvisionnement en pétrole et en gaz demeure un objectif fondamental pour la survie et le développement industriel du Québec. Mais en cette matière, le gouvernement québécois aura besoin de la collaboration des autres provinces et du gouvernement fédéral. Une autre raison pour les libéraux du Québec de souhaiter la réélection des conservateurs à Ottawa.

— ALBERT JUNEAU

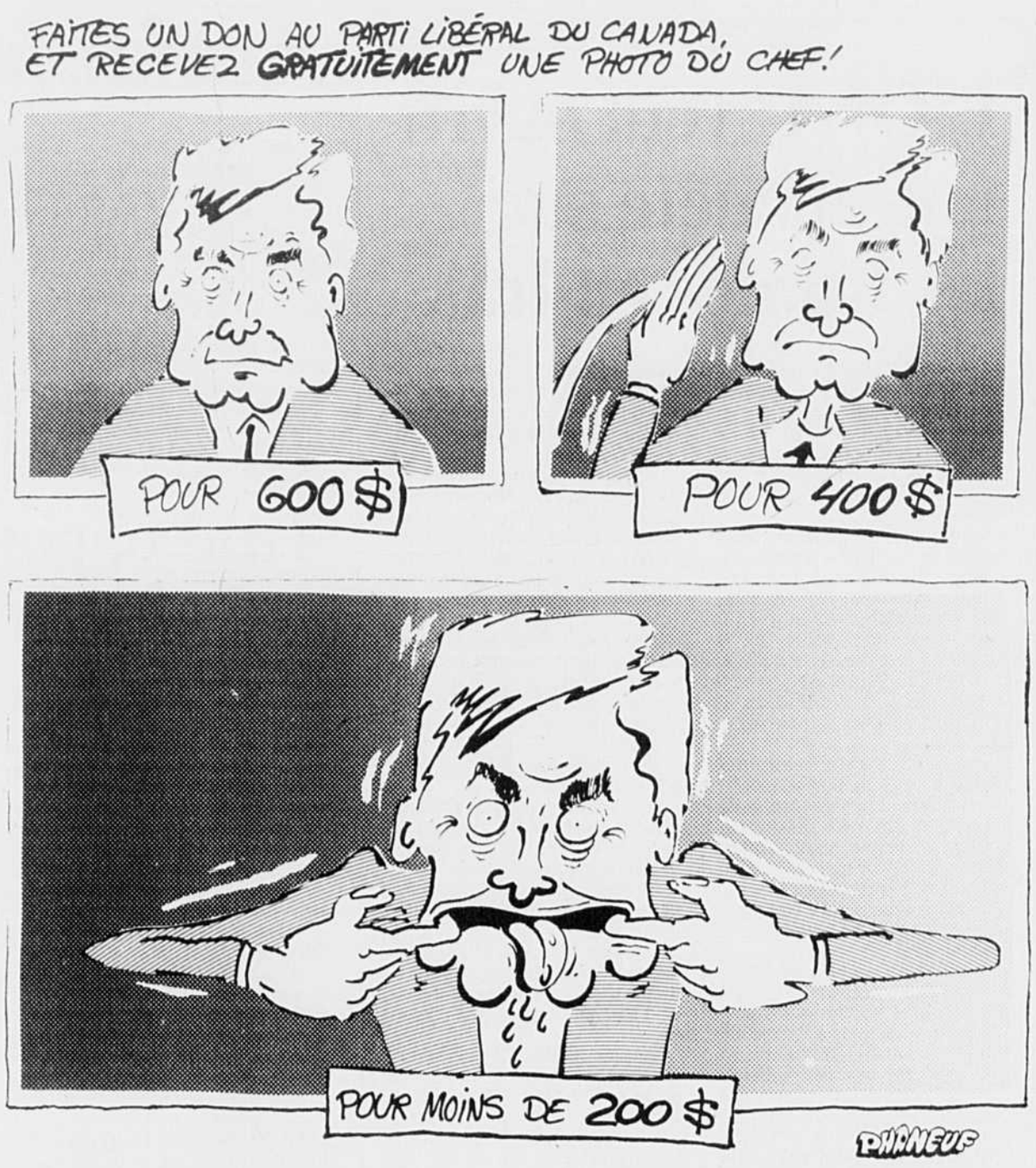

Nostalgie et confusion

IL Y A encore à la Communauté urbaine de Montréal des maires de banlieue qui n'ont jamais digéré l'intégration des services de police de la métropole. Certes, ils n'osent pas proposer le démantèlement de la police de la CUM, et le retour à la dispendieuse anarchie des années soixante. Mais ils aimeraient avoir leur police bien à eux tout en rognant, au passage, la contribution financière de leur municipalité au budget de la police métropolitaine.

La dernière « réflexion » proposée à ce sujet à la Conférence des maires de banlieue a été accueillie par un bel éclat de rire. Non pas que l'étude du professeur J.-Pierre Hogue soit totalement farfelue : on y retrouve en matière de formation et de gestion de la police des considérations qui peuvent aider à relever le niveau professionnel des policiers de la CUM. Mais le système de recrutement et la gendarmerie nouvelle qu'on y suggère sont totalement irréalistes.

Une Académie formerait des « gendarmes » qui ne seraient pas assez compétents pour devenir policiers sans d'abord passer par l'Institut de police de Nicolet, mais qui seraient assez formés pour remplacer les agents de la CUM en cas de vacance, de surcroit de travail et même « d'événement d'envergure ». Non seulement ces gendarmes paieraient pour être formés, mais ils resteraient sous-payés quand on ferait appel à eux pour seconder les policiers ou les remplacer.

Entre-temps, ils feraient de la patrouille préventive mais sans pouvoir intervenir en cas de nécessité !

Espérons qu'on ne dépense pas trop de fonds publics en recherches et réflexions du genre. Il y a déjà trop de services parallèles de surveillance municipale et autres agences de sécurité privées sans qu'on y ajoute une nouvelle catégorie de gendarmes. Il y a lieu, certes, d'entreprendre un recrutement plus exigeant des policiers, d'enrichir la formation professionnelle des agents et des officiers déjà en service, et de trouver des lieux de concertation entre la police et les diverses municipalités et quartiers de la métropole. Mais il ne faut pas confondre les genres.

De leur propre aveu, les auteurs du dernier document de réflexion n'ont même pas eu de contact, pour leur étude, avec les autorités du SPCUM, la Fraternité des policiers et les cégeps qui donnent déjà le cours de techniques policières. Mais ils poussent la chimère jusqu'à choisir le lieu de leur Académie, proposer un taux de rémunération pour leurs « gendarmes » et même faire miroiter une économie budgétaire de l'ordre de $ 28 millions !

Au lieu d'échafauder, en marge de la CUM, un système différent de police pour rassurer leurs électeurs, les membres de la Conférence des maires de banlieue devraient, de concert avec la Ville de Montréal, s'attaquer plutôt à la tâche de remettre de l'ordre, de la motivation et des priorités dans les rangs du SPCUM.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

La nécessaire discrimination

BLOC-NOTES

GILLES LESAGE

JACQUES Parizeau a de la suite dans les idées. La proposition principale qu'il soumet aux péquistes reprend en toutes lettres son argumentation sur « la nécessaire souveraineté » qu'il faisait valoir contre René Lévesque, il y a quatre ans. Sur un tout autre plan, également névralgique, il justifie la nécessaire... discrimination en matière d'aide sociale, ainsi qu'il le faisait déjà, il y a quatre ans, dans son projet de livre blanc sur la fiscalité des particuliers.

Quelle remarquable continuité, persévérance et obstination ! Dans le projet de réforme, rendu public juste après sa démission fracassante, M. Parizeau ne remettait pas en cause la discrimination importante dans les prestations d'aide sociale aux personnes de moins de 30 ans. Les raisons qui ont amené son instauration étaient toujours valables, estimait le ministre des Finances. « Ce choix implique que les bénéficiaires de moins de 30 ans doivent assurer eux-mêmes une plus grande partie de leurs besoins essentiels. »

Il notait aussi que l'aide sociale accordait aux jeunes de 18 à 21 ans un soutien financier plus intéressant que le régime de prêts et bourses. Pour ne pas les inciter à demeurer des personnes inactives, M. Parizeau proposait une harmonisation entre le régime de prêts et bourses et le nouveau programme de garantie du revenu par une prise en compte du revenu des parents dans le calcul des prestations...

Comme il arrive souvent avec de vastes réformes, aussi complexes que tortueuses, les gouvernements se suivent et y pigent ce qui fait leur affaire. Ainsi, à l'instigation de leurs jeunes militants, les libéraux ont promis la parité pour les moins de 30 ans. Ce que propose d'ailleurs le projet de loi 37, mais à certaines conditions : ainsi, il fait une distinction entre aptes et inaptes au travail; il prend en compte le soutien parental, et le reste.

Comme il était prévisible, l'opposition péquiste (d'avant le retour de M. Parizeau aux affaires) a pris fait et cause pour la parité absolue. Elle en avait contre la fausse parité des libéraux, fondée non sur une distinction selon l'âge, mais sur une discrimination déguisée et systématique, en fonction du revenu familial. Fidèles à eux-mêmes, les jeunes libéraux ont aussi dénoncé cette contribution alimentaire parentale; pour eux, il s'agit d'une discrimination implicite, basée sur l'âge, ce que le programme libéral s'engageait à éliminer. À cet égard, l'ex-ministre responsable de la réforme, Pierre Paradis, invoquait le même argument que M. Parizeau : prévenir tout transfert de clientèle du régime de prêts et bourses vers l'aide sociale.

Vaillamment, jeunes libéraux et jeunes péquistes mènent le même combat contre leurs aînés, à des nuances près : les premiers s'en tiennent à la parité sans contraintes; les seconds insistent pour que la réforme de l'aide sociale s'accompagne de la refonte de la fiscalité des particuliers et d'une politique de plein emploi. Le nouveau ministre responsable du dossier, André Bourbeau, assure qu'il n'est pas question d'abolir la contribution parentale, de façon à inciter les jeunes à rester aux études. Quant à la discrimination, le ministre répond que les barèmes selon l'âge sont inévitables : il faut aller à l'école jusqu'à 16 ans; on ne vote qu'à 18 ans; on n'a la pension de vieillesse qu'à 65 ans, et le reste.

Dans le chapitre sur « l'égalité des chances », auquel M. Parizeau a apposé sa griffe, la proposition principale du néo-PQ propose de corriger l'aide sociale dans la perspective d'un revenu minimum garanti à tous les bénéficiaires. Elle ajoute toutefois : « Dans le cas des personnes sans enfant de 18, 19 et 20 ans, elles devront participer à des programmes gouvernementaux ou à des activités accréditées de leur choix, dans le cadre d'organismes reconnus par le ministère. »

Il n'en fallait pas plus pour que les jeunes péquistes se lancent à leur tour sur le sentier de la guerre, plus ou moins larvée, à la discrimination systémique. Elle est nécessaire, pourtant, insiste M. Parizeau : les jeunes de 18 à 20 ans sont à un âge critique; il faut certes les aider, mais pas à n'importe quelle condition et ne pas faire en sorte que l'aide sociale soit plus alléchante que le régime de bourses aux étudiants. Agir autrement, ajoute l'ancien ministre des Finances, ce serait se tirer dans les pieds comme société.

Les jeunes grommellent. Mais, signe de sa forte emprise sur le PQ, M. Parizeau fait finalement prévaloir ses vues, conformes à ses projets de 1984. Appuyé par Pauline Marois et Louise Harel, il reconnaît que le programme péquiste n'est pas emballant. Mais il faut tenir compte que l'aide sociale coûte les yeux de la tête (plus de $ 2 milliards, en fait), et qu'un parti sérieux ne peut faire de promesses irréalistes ou « flyées ». Ce n'est que partie remise, grognent quelques jeunes.

Le débat se poursuivra au cours des prochains mois, dans les instances péquistes et libérales, de même qu'à l'Assemblée nationale. Il y a des divergences, certes, mais il est remarquable que, quelles que soient les subtilités employées, la discrimination fondée sur l'âge reste présente, à des degrés divers. Elle semble inévitable, nécessaire même. Les jeunes militants des deux partis doivent en faire leur deuil.

LETTRES AU DEVOIR

Terrorisme chimique

LE FEU de St-Basile-le-Grand confirme que le gouvernement n'a pas eu le contrôle de ces produits chimiques toxiques.

Il y a des laboratoires qui peuvent vérifier le niveau des toxines chimiques dans le sol ainsi que dans le système sanguin des humains.

Avec l'arrosage et la pulvérisation de toxines et de substances inconnues sur les pelouses, les arbres, les maisons, nous tolérons encore les périls de cette pollution.

Depuis au moins 1986, on a vu des rapports de citoyens outragés contre des voisins polluant leur propriété, leur potager, et leur causant des problèmes de santé.

Le gouvernement semble être en perpétuelle négociation avec les pollueurs.

Dans certaines régions, il est permis de brûler les feuilles et l'herbe, souvent pollués. Les gens peuvent bien sentir cette odeur.

Nous n'avons pas eu accès aux services qui mesurent dans notre sol et notre sang les toxines chimiques permises. Est-ce qu'un citoyen peut faire analyser son sol pour une possible contamination de dioxine ?

Soit par erreur, par accident, ou avec préméditation, un individu peut, avec ces toxines, contrôler la santé d'une communauté.

Qui est responsable ? Et qu'est-ce que notre communauté peut faire face au terrorisme chimique ?

— JUNE IRWIN
médecin
Pointe-Claire, le 5 septembre.

Propre, propre . . .

DANIEL Latouche attribue la catastrophe de St-Basile au laxisme du gouvernement : « En décidant de faire montre d'une confiance absolue en l'entreprise privée, de réduire le rôle de l'État, d'éliminer les contrôles et d'accepter que la recherche du profit devienne le critère par excellence, le gouvernement et le ministre Lincoln ont fait leur lit », souligne-t-il. Et il a parfaitement raison.

S'agit-il d'une simple coïncidence que ce désastre écologique se produise alors que le Canada s'apprête à conclure une entente de libre-échange avec l'empire mondial du marché libre où le temps n'a d'égal que l'argent, — système économique dont les disciples semblent s'imaginer que la bêtise institutionalisée peut être rendue « inoffensive » par voie d'entreposage ?

M. Bourassa traiterait-il avec un pneumologue qui fume trois paquets de cigarettes par jour ? C'est pourtant ce qu'il s'apprête à faire avec sa folie libre-échangiste.

L'époque des slogans idiots du genre « On est propre, propre, propre » est révolue.

La catastrophe de St-Basile n'est qu'un avant-goût de ce que nous goûterons : la basse philosophie matérialiste dans laquelle nous nous vautrons est issue de plusieurs décennies de conditionnement par nos « great communicators » du sud.

Le peuple québécois peut bien se battre avec acharnement pour préserver sa langue, car c'est la seule chose qui, bientôt, nous « distinguera » du reste du continent.

Hélas, ce ne sont pas des enseignes unilingues françaises, arborant des slogans vides de sens, éclairées par de l'électricité « propre, propre, propre » qui nous assureront une quelconque « souveraineté ».

— JEAN-CHARLES MERLEAU
Hull, le 4 septembre.

Pétition

À la Chambre des Communes

NOUS, citoyens et citoyennes du Canada, tenons à exprimer notre ferme opposition aux manoeuvres aériennes militaires dans les territoires montagnais (Innu) de la Basse Côte nord québécoise et du Labrador (Nitassinan), ainsi qu'au projet d'implantation d'une base de l'OTAN à Goose Bay.

Nous ne pouvons cautionner qu'une terre ancestralement pacifique devienne l'un des plus importants centres d'entraînement d'avions militaires dans le monde et ce, au détriment des populations autochtones qui y résident depuis des siècles.

Nous refusons d'encourager la militarisation du Canada et nous nous engageons à prendre part — ou à donner notre appui — à toute résistance civile non-violente qui sera entreprise pour contrecarrer la poursuite des activités militaires au nord du Québec et au Labrador ainsi que l'expansion des projets de l'OTAN dans cette région.

— Nathalie ROBITAILLE
Anne-Marie CLARET
Paul SÉGUIN
Jean-François BEAUDET
Carmen BOLDUC
Louise GINGRAS
et 1,150 autres signataires
Montréal, le 7 septembre.

Commissaire à la CÉPGM

M. JEAN-Pierre Proulx écrivait ce 9 septembre que la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal n'a jamais eu de commissaire francophone.

Il s'agit là d'un erreur de fait puisque j'ai occupé cette fonction de 1969 à 1973 et que je suis francophone. J'y avais été nommé par le ministre de l'Éducation de l'époque, M. Jean-Guy Cardinal.

Il est vrai que depuis l'instauration du suffrage universel en 1973, il n'y a pas eu de commissaire francophone élu à la CÉPGM.

— ANDRÉ POULAIN
pasteur
de l'Église presbytérienne
Montréal, le 10 septembre.

Leur courage

LES POMPIERS bénévoles ont été victimes de leur courage et le ministre Clifford Lincoln, bouc émissaire du désastre écologique de St-Basile-le-Grand.

Plusieurs des pompiers impliqués étaient des volontaires et leur information sur les mesures à prendre pour se protéger semblent avoir laissé à désirer. La formation des volontaires dont on parle beaucoup mais que l'on néglige allègrement est l'affaire de tous, mais d'abord et avant tout des milieux que les volontaires viennent assister et qui doivent les informer et les former, surtout en ce qui concerne leur sécurité et celle de ceux qui leur sont confiés.

De plus, hier encore, on jugeait sévèrement un ministre dont les responsabilités semblaient avoir été négligées; aujourd'hui on est tenté de le sacrifier, de lui faire porter le poids de toutes les démissions qui ont conduit à cette triste affaire, démissions des divers paliers de gouvernement et même du grand public qui ne s'intéresse pas assez à ses propres intérêts bien compris.

Il serait doublement regrettable qu'on ne souligne pas le rôle des bénévoles de cet inoubliable soir de l'incendie et qu'on s'acharne sur Clifford Lincoln comme s'il était le grand responsable de ce désastre collectif.

— MADELEINE G. DUBUC
Outremont, le 1er septembre.

À boire debout

EN PASSANT devant le Marché Maisonneuve, je fus stupéfaite de voir s'ériger une clôture de quelques centaines de pieds, le long de la rue William-David. De plus, la rue était en train d'être recouverte de terre.

Pourtant, le printemps dernier, lors de la consultation publique sur le Praimont Rouen, l'ensemble des intervenants du quartier était unanime (une pétition de 4 200 noms) pour dire à nos conseillers municipaux que le Marché devait conserver l'ensemble de son site. Quand le rapport de la consultation a été connu, j'étais heureuse d'apprendre que ce site ferait — comme le demandait la population — l'objet d'un plan d'aménagement global.

En voyant les travaux en cours, je fulminais : la Ville « bulldozait » non seulement le terrain, mais aussi ses engagements.

Quelques centaines de pieds plus loin, il y avait un camion citerne de la Ville s'affairant à arroser les arbustes de la fontaine du Marché malgré la pluie battante qui n'avait pas vraiment cessé depuis deux jours. Je n'ai pu m'empêcher de rire aux éclats dans mon auto.

Après tout, peut-être que le RCM n'est pas si malhonnête. Petit conseil à nos élus : pourriez-vous affecter à d'autres tâches les employés municipaux qui arrosent les arbustes lorsqu'il pleut à boire debout depuis plusieurs jours ?

— PIERRETTE CARUFEL
Montréal, le 6 septembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
Pour information: 81$ 6 mois
(514) 844-5738 42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Concilier les enjeux économiques et environnementaux

Un comité de concertation et d'harmonisation des procédures fera l'examen des projets de développement d'Hydro-Québec

DOCUMENT

Voici quelques extraits du document intitulé L'énergie, force motrice du développement économique, *présenté hier par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia*

DANS la perspective indispensable d'assurer un développement durable par l'intégration dans une planification à long terme des enjeux économiques et environnementaux, le gouvernement doit relever un défi de taille dans le domaine de la production et du transport de l'énergie hydroélectrique. Les enjeux environnementaux majeurs de l'hydro-électricité sont dans la pratique indissociablement liés aux enjeux économiques et techniques. En conséquence, l'examen des projets de développement devrait concilier dès le départ l'ensemble de ces enjeux.

— Le Québec septentrional

Les mesures législatives et conventionnelles encadrant le développement énergétique de la Baie James et du Nord québécois sont reconnues comme progressistes sur le plan international. La démarche qui a conduit à la signature de la Convention représente un effort soutenu visant l'intégration des considérations environnementales, techniques et économiques dans la détermination des conditions d'implantation des équipements et des ouvrages hydro-électriques, effort auquel les communautés autochtones ont été étroitement associées.

Ce développement a provoqué une évolution accélérée du mode de vie des communautés nordiques, tant sur le plan social et institutionnel qu'économique. Il est prévisible que ces communautés souhaiteront à l'avenir accroître la prise en charge du développement de leur territoire et de ses ressources, et qu'elles demeureront vigilantes quant à la protection de leur environnement. Ainsi, la démarche de conciliation des enjeux amorcée au début des années soixante-dix pourra se poursuivre et se développer sur une base durable.

— Le Québec méridional

La situation du Québec méridional est très différente. Plus fortement organisé, plus peuplé, ce territoire fait l'objet d'affectations multiples à travers lesquelles s'expriment des priorités et des intérêts souvent divergents ou contradictoires. Les ressources y sont âprement convoitées et l'insertion de nouveaux projets se heurte en conséquence souvent aux formes d'utilisation déjà établies.

Cette fragmentation dans l'allocation des ressources se réflète également dans l'instauration de différents régimes juridiques, certains d'application générale, d'autres sectorielle, visant la protection des biens et de l'environnement. Ainsi, les projets d'aménagement hydroélectrique sont soumis à différents examens et autorisations qui couvrent chacun un champ limité, sans nécessairement que la relation d'interdépendance qui les lie ne soit établie entre les différents effets ni qu'une perspective globale ne s'en dégage.

Par ailleurs, les consultations publiques conduites en vertu de différentes lois sont tenues à la fin du processus d'étude. Cela crée des difficultés supplémentaires à l'intégration des valeurs sociales émergentes en matière de protection de l'environnement. Au cours de ces consultations, la dimension économique des projets est évacuée et seule la dimension environnementale en est considérée. Cela a souvent pour effet de mettre en lumière les inconvénients sans que les avantages n'en soient révélés.

À ces difficultés s'ajoutent la lourdeur administrative, l'allongement des délais d'autorisation et les conflits de juridiction. Des solutions doivent donc être recherchées pour assurer une participation plus efficace des citoyens et des organismes dans l'examen des projets de développement hydro-électrique et une intégration des dimensions économiques, techniques et environnementales tant dans leur étude et leur examen que dans leur autorisation. La conciliation des enjeux réside en partie dans cette intégration.

Les orientations gouvernementales

Dans le secteur énergétique, le gouvernement entend poursuivre une politique de protection de l'environnement qui assure un développement durable de l'économie et des ressources. À cette fin, les priorités d'action dans le domaine de l'hydro-électricité seront les suivantes:

— Sur le plan institutionnel

Le gouvernement continuera de soumettre à des études environnementales rigoureuses l'implantation de nouveaux équipements de transport, la construction de centrales et de postes de transformation de même que la création de réservoirs.

Il recherchera des mécanismes pouvant assurer une meilleure intégration des composantes économiques, techniques et environnementales dans l'examen des projets de développement, au besoin par la création d'un comité de concertation et d'harmonisation des procédures ou par l'élargissement du mandat de certains organismes.

Dans le cas des lignes de transport, l'expression des préoccupations des citoyens sera mieux prise en compte.

— Sur le plan des services à la clientèle

Le gouvernement demandera à Hydro-Québec de porter une attention particulière aux impacts visuels des lignes de transport et de distribution aériennes. Cet effort visera en premier lieu les milieux les plus recherchés sur les plans touristique et patrimonial.

Le gouvernement cherche, en collaboration avec les différents intervenants, à trouver des solutions afin de réduire les problèmes causés par les tensions parasites dans les entreprises de production animale.

— Sur le plan de la protection du milieu

La vallée du Saint-Laurent constituant le cadre de vie de quelque 80 % de la population du Québec, le gouvernement accorde déjà une attention prioritaire à ce milieu. La protection de l'intégrité visuelle du fleuve lui-même s'inscrit dans cette démarche. Le gouvernement demande à Hydro-Québec de considérer comme prioritaire la protection des paysages dont la valeur est reconnue. En outre, le gouvernement s'engage à ce qu'aucun nouveau couloir ne soit dorénavant ouvert au passage d'une ligne aérienne au-dessus du fleuve.

Le gouvernement engagera Hydro-Québec à entreprendre un programme de démantèlement des lignes et des postes désaffectés, tout en poursuivant son programme d'amélioration des équipements existants.

Enfin, le gouvernement veut s'assurer que les crédits consentis aux municipalités dans le programme de mise en valeur soient consacrés avant tout à l'amélioration de l'environnement. Hydro-Québec devra également rechercher dans la mesure du possible une utilisation polyvalente et intégrée des réservoirs et des emprises et favoriser la mise en valeur du potentiel architectural et historique des centrales désaffectées.

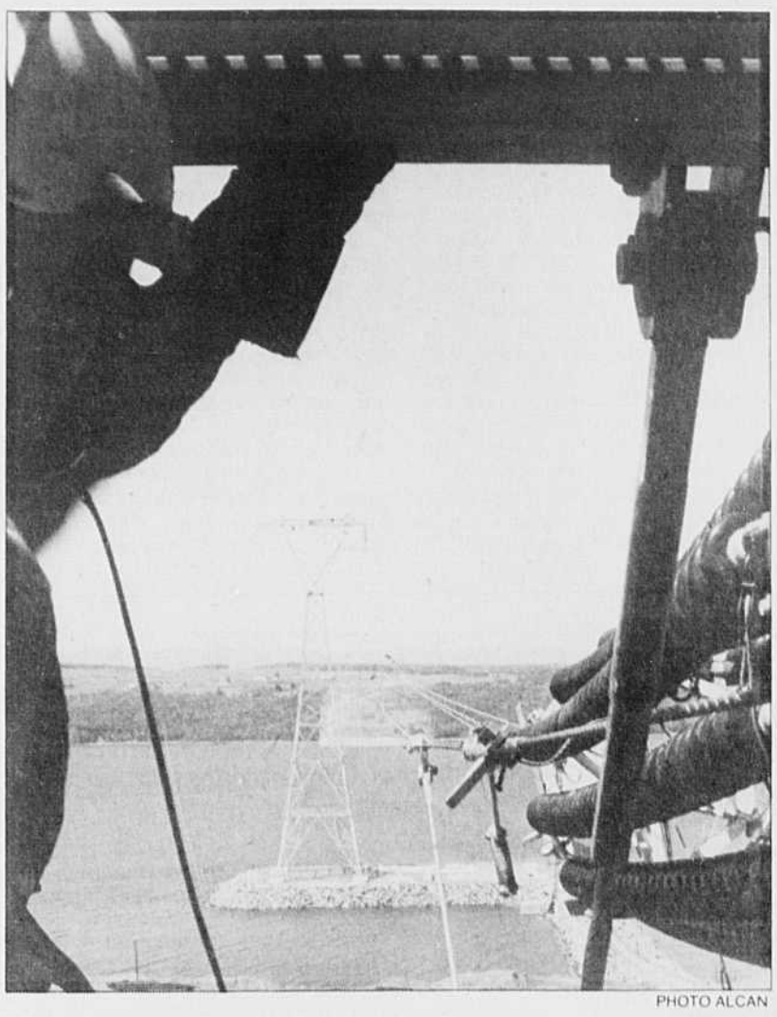

PHOTO ALCAN

« Le gouvernement demandera à Hydro-Québec de porter une attention particulière aux impacts visuels des lignes de transport... »

Le véritable sens de la réforme Gobeil

Les affaires seront nettement privilégiées au détriment des relations interétatiques

LIBRE OPINION

JEAN-LOUIS BOURQUE

LE NOUVEAU ministre des « Affaires » internationales du Québec, M. Paul Gobeil, a le don de créer des remous et des dissensions autour de ses projets de réforme. Cette fois-ci, il a décidé de fondre les ministères des Relations internationales et du Commerce extérieur pour donner naissance à un nouveau ministère, le ministère des Affaires internationales, se délestant du même coup de l'Industrie et Commerce, du Développement technologique, de la Politique internationale du Québec et des Affaires extérieures.

L'arbre ou la forêt ?

D'abord « homme d'affaire », il croit à la libre concurrence, aux avantages de l'entreprise privée et à la nécessité de réduire la taille de l'État. Se débarrasser des canards boiteux est probablement une bonne chose quand on gère un ministère à vocation économique, mais ne jurer que par la libre initiative et le laisser faire peut devenir dangereux quand on se trouve à la tête des relations internationales du Québec dont les objectifs sont foncièrement différents de ceux d'une entreprise privée.

Le ministère, qui a pour fonction de mettre le Québec sur la carte du monde, ne peut se gérer uniquement en termes de coûts et bénéfices, de profits et pertes... Il doit être structuré de façon efficace pour répondre aux besoins du commerce international, bien sûr, mais aussi pour défendre les intérêts politiques et culturels du Québec dans l'équilibre mondial, en fonction de son identité « distincte » et de ses affinités naturelles.

Le projet de loi 42 sur la réforme administrative du ministère des Relations internationales du Québec a soulevé un tollé de protestations chez tous les groupes intéressés. À première vue, on pourrait s'en étonner : la fusion annoncée entre les Relations internationales et le Commerce extérieur s'explique par un souci de cohérence fort défendable. Il permettra probablement d'éviter les rivalités entre deux ministères qui, trop souvent, cultivaient les mêmes plates-bandes.

En y regardant de plus près, on se rend commpte que la mise en place d'une nouvelle organisation dénote une nouvelle approche, une nouvelle philosophie de gestion dans laquelle les « affaires » seront nettement privilégiées au détriment de l'ensemble des relations interétatiques en matière d'éducation, de santé, de recherche, de culture et de diplomatie qui ont mis plus de 25 ans à parvenir à maturité depuis la Révolution tranquille au Québec et cela, c'est plus qu'une simple question d'organigramme. Cela risque d'aboutir à une gestion au cas par cas, sans envergure et sans politique d'ensemble au profit de l'entreprise privée.

Le ministre Gobeil s'apercevra-t-il à temps qu'il choisit l'arbre plutôt que la forêt ? Il n'est pas vrai que les relations internationales d'un peuple peuvent se limiter aux seules relations financières, économiques et commerciales et être gérées et administrées comme on le ferait d'une entreprise privée avec pour seule préoccupation la notion de rentabilité immédiate.

La fonction de l'État n'est pas de faire des profits, mais bien de légiférer, d'organiser en fonction des grandes orientations et des intérêts généraux de la nation. Le rôle de l'État est d'autant plus nécessaire que la société est petite, la culture fragile et menacée, l'économie tributaire de l'étranger et de l'équilibre mondial. Les relations internationales du Québec forment un tout indissociable où les champs d'activité ont besoin les uns des autres et doivent se compléter harmonieusement.

La vision étriquée du nouveau ministre dénote un manque de philosophie politique et une méconnaissance de l'histoire des relations internationales du Québec comme de celles d'autres pays. Au nom d'une « saine gestion », les réformes administratives envisagées (pour le peu qu'on en sache) risquent de créer des tensions aussi stériles qu'inutiles entre la capitale (Québec) et la métropole (Montréal).

Dans ce projet de réforme feutré, rien ne semble très clair : le ministre a annoncé un certain nombre de décisions puis s'est vu obligé de reculer devant la désapprobation générale. Le premier ministre Bourassa, suivant une tactique qui lui est familière, reste muet. Sans doute se réserve-t-il le droit d'intervenir « sagement » quand les ballons seront dégonflés.

Les Québécois attendent en vain une véritable orientation de la politique internationale du Québec, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral (2 décembre 1985). Le programme du PLQ est singulièrement pauvre en cette matière. Une atrophie des relations internationales du Québec n'est-elle pas le signe d'un rétrécissement de son identité nationale ? Est-ce bien là le choix des Québécois ?

Étriquer les relations internationales n'est pas dans l'intérêt du caractère « distinct » du Québec que le gouvernement provincial a le devoir de promouvoir et de développer aux yeux du monde. C'est un changement de cap qui ne peut se cacher derrière une réforme en apparence anodine. Le problème est assez important pour justifier une forte sensibilisation de la population et la tenue d'une Commission parlementaire.

Il serait bon d'y rappeler aux Québécois l'énoncé de politique de relations internationales du Québec, issu du Sommet de 1984 : « Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance » (1985). Loin de ratatiner le rôle international du Québec, ce document offrait de larges perspectives d'ouverture globale, normale pour un peuple qui a sa place sur le grand échiquier mondial, normale pour un pays réel qui, déjà, jouit d'une reconnaissance internationale « distincte » sinon complète.

Invitation

Donne un sens à ta vie

Le Centre Étudiant du diocèse de Montréal t'invite à une rencontre de jeunes adultes intéressés à donner un sens à leur vie dans un **projet vocationnel.**

Adresse-toi au curé de ta paroisse.

Nous t'attendons avec lui, le **samedi, 24 septembre 1988 de 11h00 à 14h00** au 1675 est, boul. Gouin

Confirme ta présence en téléphonant au **388-6839**

LES GLOBE-TROTTERS

Comme leur voyage est déjà payé, ils sont prêts à partir autour du monde, en quelques secondes.

Pratique! Les Lettres et Enveloppes prépayées Poste prioritaire/EMS

Les globe-trotters connaissent les bonnes liaisons! Vous n'avez qu'à les remplir et, automatiquement, vous activez un système de liaisons et de correspondances, qui vous permet d'atteindre très vite, et de façon fiable, vos destinataires au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays du monde.

Un code de couleur vous indique immédiatement le trajet le plus direct et le plus rapide pour votre envoi. Vous ne perdez pas de temps à l'emballer ni à calculer son coût, grâce au tarif fixe, payé d'avance. Tout ce que vous avez à faire, c'est de glisser votre envoi dans l'enveloppe, de l'adresser et de téléphoner qu'on passe le prendre.

Et le plus beau de l'histoire, c'est que plus vous en achetez, plus vous économisez, avec des rabais appréciables chaque fois que vous achetez des Lettres ou Enveloppes Poste prioritaire/EMS, à raison de 10 ou plus.

Téléphonez dès maintenant à un Centre de service des Messageries Poste prioritaire pour en faire provision. Quels que soient vos besoins, Poste prioritaire/EMS vous procure **vos meilleures liaisons d'affaires.**

MESSAGERIES EMS POSTE PRIORITAIRE

RÉGIONAL • NATIONAL • ÉTATS-UNIS • EUROPE • PACIFIQUE • INTERNATIONAL

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Notre engagement: vous donner un meilleur service.

Gilbert aurait fait des morts aux Antilles

MIAMI — Très durement frappée par l'ouragan *Gilbert*, l'un des plus sévères de l'histoire, la Jamaïque était coupée du monde hier, tandis que les îles Caïmans recevaient de plein fouet des vents de l'ordre de 255 km/h. L'ouragan a atteint, hier soir, la péninsule mexicaine du Yucatan.

Le Centre national des ouragans, à Miami, a fait état de dégâts importants à Kingston, la capitale de l'île, et dans la station balnéaire de Montego Bay, sur la côte nord-ouest.

En raison de la rupture des communications, aucune confirmation n'a pu être obtenue de l'information donnée lundi soir par un radio-amateur, selon laquelle l'ouragan aurait fait 30 morts à la Jamaïque. Un porte-parole de l'ambassade de la Jamaïque à Washington a cependant déclaré que, selon les informations très incomplètes dont il disposait, le nombre des victimes serait plus près de cinq.

Les dégâts sont « étendus et sérieux », a ajouté le porte-parole qui a indiqué que l'ouragan a traversé l'île de bout en bout. Il n'a pu apporter d'autres précisions, mais diverses informations ont fait état de scènes de pillage à Kingston ainsi que d'avions détruits sur l'aéroport de la ville.

Gilbert a atteint hier matin les îles Caïmans, trois îles basses peuplées de quelque 23,000 habitants, où il pourrait causer des dommages importants en raison de leur faible relief. « Nous pouvons présumer avec certitude que les Caïmans subissent un coup dur », a déclaré un porte-parole du Centre national des ouragans, M. Noel Rysnichok.

L'ouragan se déplaçait à ce moment à une vitesse d'environ 25 km/h et à sa périphérie, les vents atteignaient des pointes de 210 km/h. Il se dirigeait vers le détroit du Yucatan en continuant à prendre de la vigueur. « Il continue à se renforcer », a déclaré un météorologue du centre, Max Mayfield.

Des alertes à l'ouragan ont été décrétées dans le Yucatan, où *Gilbert* pourrait toucher les célèbres stations balnéaires de Cancun et de Cozumel, et sur la pointe ouest de Cuba. Mais les météorologues américains paraissaient certains hier matin que Gilbert pénétrerait dans le golfe du Mexique et, de là, se dirigerait vers les côtes soit mexicaines soit américaines.

« Les gens dans les régions en alerte à Cuba et au Mexique devraient se préparer pour les gros dégâts possibles d'un ouragan sévère, a déclaré le directeur du Centre, M. Bob Sheets. Après cela, il est difficile de dire quelle partie des États-Unis continentaux il affectera », a-t-il ajouté.

L'Agence pour le développement international, l'agence américaine d'aide à l'étranger, a annoncé qu'une équipe de techniciens américains quitterait la Floride pour la Jamaïque dans l'après-midi pour procéder à une première estimation des dégâts et des besoins d'aide. Elle emportera des équipements de communication par satellite qui permettront à la Jamaïque de sortir partiellement de l'isolement dans lequel l'a plongé *Gilbert*.

À Ottawa, un porte-parole des Affaires extérieures a indiqué qu'il n'était pas possible, pour l'instant, de contacter les quelque 1,000 Canadiens vivant à la Jamaïque . Le Haut-commissariat canadien à Kingston a toutefois confirmé, lundi, que le personnel diplomatique était sain et sauf.

d'après l'Agence France-Presse et AP

La guerre de la morue recommence à Ottawa

OTTAWA (PC) — La dispute sur la pêche qui met aux prises la France et le Canada s'est transportée hier à la conférence annuelle de l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (OPANO), qui s'ouvrait hier à Ottawa.

La veille, Ottawa et Paris avaient, une fois de plus, rompu les négociations sur les quotas de pêche français en eaux canadiennes ainsi que sur la délimitation de la zone frontalière autour des îles françaises de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Hier, les délégués à l'assemblée de l'OPANO n'avaient pas encore pris place dans la salle de réunion que la polémique reprenait de plus belle entre fonctionnaires français et canadiens.

Cette fois, l'objet du différend est une étude scientifique réalisée par l'OPANO qui conclut à une situation de surpêche par la France dans la zone disputée, ce qui mettrait en péril les bancs de morues de la région.

L'étude a été menée par un groupe international de scientifiques pour le compte de l'OPANO, qui supervise la pêche à l'extérieur de la zone de 200 milles nautiques appartenant au territoire canadien. L'étude doit d'ailleurs être soumise aux délégués qui auront à débattre de son adoption officielle, plus tard cette semaine.

La France s'oppose aux conclusions de l'étude, rendue publique en juillet dernier et dont le Canada s'est servi au cours des négociations pour étayer ses demandes de réduction des captures de poisson par la France.

Le litige France-Canada sur la pêche semble devoir dominer la conférence de l'OPANO.

Dernier épisode de cette querelle qui perdure depuis des mois, les journalistes qui avaient été invités à l'inauguration de la conférence de l'OPANO, hier, en ont été expulsés par le président de l'organisation, M. Fritz Hartung. Ce dernier a déclaré que les délégations de plusieurs pays, qu'il n'a pas nommés, ont réclamé leur exclusion. Il n'a pas voulu expliquer pourquoi.

Mais on s'attendait à ce que le ministre canadien des Pêches, M. Tom Siddon, qui inaugurait la conférence, critique les Français et les autres pays européens pour leurs captures excessives de poisson sur la côte Est du Canada, et les Européens auraient voulu empêcher que la presse rapporte ses commentaires.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ La ville

main et ses milliers d'immeubles d'habitation de 10, 12 ou 15 étages et plus, presque tous semblables.

Il est difficile de s'imaginer ce qu'a pu être Séoul avant sa destruction partielle durant la guerre de Corée (1950-53). Elle a été pendant six siècles la capitale d'un petit royaume jusqu'à très récemment agricole, coincé pour son malheur entre la Chine et le Japon. Les Japonais en particulier ont meurtri le pays du Matin calme, l'annexant en 1910 et s'efforçant d'annihiler sa culture en banissant la langue coréenne et en érodant l'ordre urbain de Séoul, lequel s'était développé selon le modèle des villes chinoises traditionnelles.

De ce Séoul ancestral, il ne reste peu de choses, à part quelques temples et palais, tel celui de Toksugung égaré au milieu des gratte-ciel du centre-ville et un habitat traditionnel de petites maisons sur cour intérieure, dont celui qui grimpe à l'assaut de la colline Namsan et qui est l'objet d'une gentrification féroce. Ces traces du passé semblent pathétiques dans cette métropole, toute tendue vers le progrès et qui est animée d'une vitalité étonnante.

L'intensité de la circulation automobile constitue le premier indicateur de cette vie trépidante. Le Coréen, particulièrement le chauffeur de taxi au volant de sa Pony d'Hyunday, conduit comme un forcené, les deux mains sur le klaxon, affichant la plus totale indifférence pour la sécurité du piéton. La Corée du Sud connaît d'ailleurs un des plus hauts taux au monde de mortalité de piétons. Quant à la pollution de l'air, elle est visible à l'oeil nu.

Au centre-ville, certains boulevards atteignant huit à dix voies de large sont difficilement franchissables pour la gent à pied. Pour pallier cet inconvénient, le gouvernement métropolitain a encouragé le développement de passages souterrains en y louant des espaces de commerce. Cette pratique a donné naissance directement sous l'une des principales artères du centre-ville (le boulevard Ulchiro) à une rue souterraine de cinq kilomètres de long. Il ne faut pas y chercher le luxe et les boutiques de haute gamme qui caractérisent la ville intérieure montréalaise. C'est une rue comme les autres, aussi fréquentée et à peine plus propre, où les magasins offrent plus ou moins tous les mêmes biens de consommation courante.

Séoul possède un métro, dont la construction remonte à une décennie et qui a été complétée dans la foulée des Olympiques. Efficace, aux wagons spacieux, il fait penser à celui de Toronto, mais en beaucoup plus vaste (116.5 km) et davantage automatisé. Les usagés paient selon la distance à parcourir et les billets sont vendus par des distributrices électroniques. Seules les fleurs coupées ornant les guérites des gardiens rappellent au touriste occidental qu'il se trouve en Orient.

Pour le visiteur, ce sont les quartiers de Kangbuk, avec leurs activités traditionnelles de rues, qui sont les plus intéressants. Notamment Itaewon, ce quartier au pied de la colline Namsan, follement animé jour et nuit. Son artère centrale, Itaewonno, sorte de boulevard Saint-Laurent, déborde de monde et de marchandises de toutes sortes, principalement d'imitation, et reçoit l'afflux d'une douzaine de ruelles tout aussi encombrées et bruyantes.

S'aventurer dans Itaewon constitue une épreuve de force et de patience pour le touriste, littéralement assiégé par les vendeurs. S'il succombe, il pourra s'habiller des pieds à la tête pour un prix inférieur à celui d'une chemise achetée aux Cours Mont-Royal. Par bien des facettes, dont ces types de quartiers ne sont pas avares, on se rend compte que Séoul demeure encore, malgré ses prouesses économiques et ses industries de haute technologie, une agglomération de misère et de survie quotidienne.

Pour le Séoulien moyen, comme pour Hong-Bin Kang, directeur de l'Institut de recherche à la Coopération nationale coréenne de l'habitation, le lieu de résidence recherché n'est pas Kangbuk mais Kangnam. Non pas qu'il soit entiché de ces blocs d'habitation presque tous semblables, sans décoration, créant un univers particulièrement monotone s'étendant sur des kilomètres. Cela semble le laisser indifférent, car son rapport à l'architecture n'est pas celui d'un Occidental.

Comme on peut le voir dans les campagnes, qui sont restées très traditionnelles, l'habitation coréenne renferme presque toujours une cour intérieure, prélude à l'intimité familiale. C'est la qualité de l'espace qui importe, non celle de l'objet architectural. Comme ce type d'espace n'est plus accessible dans la capitale, dont la population a décuplé en 30 ans, on se résigne aux blocs à appartements sans en attendre davantage ni trop se préoccuper de leur aspect.

Par contre, les quartiers de Kangnam sont beaucoup mieux équipés sur le plan urbain que ceux situés au nord du fleuve. Ils sont bien desservis par le métro et par une autoroute (l'autoroute olympique, à huit voies) qui suit la rive sud du Han, pourvus d'écoles et de services et ont accès à un chapelet de parcs et de terrains de jeu (totalisant 1,712 acres, soit trois fois et demie la superficie du parc du mont Royal) qui ont été récupérés en partie sur le fleuve au cours de la grande opération de dragage, de réalignement et de dépolution qui s'est déroulée de 1981 à 1986 au coût d'ne demi-milliard de dollars américains. C'est aussi sur cette rive sud que se trouvent le Complexe sportif, les installations et le Village olympique, dont nous parlerons demain.

◆ Mère Teresa

jourd'hui répandu dans 82 pays.

En conférence de presse à l'aéroport Mirabel, Mère Teresa a demandé au gouvernement du Canada « d'interdire l'avortement et de protéger le droit des enfants à naître ».

Mieux connue pour son travail auprès des mourants et des sans-abri, Mère Teresa s'est défendue hier de « faire de la politique » à laquelle elle dit « ne rien connaître ».

Mère Teresa profitera du voyage pour s'entretenir avec les religieuses de sa congrégation qui ont récemment ouvert une maison à Montréal.

« Nous sommes ici pour les pauvres, les délaissés, les mals-aimés », a-t-elle expliqué, mains jointes, la tête courbée par l'âge. « Vous ne savez pas combien ici ont besoin d'amour et d'affection. »

Un porte-parole du mouvement Pro-vie canadien, M. Gilles Grondin, a expliqué hier que le charisme de Mère Teresa devrait « émouvoir les députés et ministres » et assurer le succès du rassemblement de samedi.

Mère Teresa rencontrera le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, aujourd'hui, à la Citadelle de Québec, et s'est dite disposée à rencontrer « tous ceux qui peuvent nous aider ».

Les pays qui légalisent l'avortement sont, dit-elle, « les plus pauvres du monde ». Les efforts des Chinois pour éviter des famines massives en réduisant l'explosion de leur population ne trouvent pas grâce à ses yeux, la religieuse rejetant toute forme de contraception artificielle et estimant que « seul le Créateur » peut décider de qui doit vivre ou mourir.

Mère Teresa priera et se recueillera avec des fidèles, demain soir, à l'église Saint-Jean-Baptiste, sur le plateau Mont-Royal, intersection Drolet et Rachel.

◆ Ottawa

cadavres assisteront à la messe », ont déclaré les incendiaires.

Fait à noter, le curé de l'Immaculée-Conception, le père Arthur Volel, appartient à la même congrégation salésienne que le père Aristide. Cet ordre religieux catholique se consacre à l'enseignement professionnel chez les pauvres. Cité-Soleil, qui compte des dizaines de milliers d'indigents, est l'un des bidonvilles les plus miséreux qui se puissent concevoir, et un champ fertile pour l'opposition au régime militaire de Haïti.

Le Père Volel célébra en octobre 1987 les funérailles de son cousin, Yves Volel, candidat à la présidence, assassiné sur les marches du quartier-général de la police de Port-au-Prince au moment où il prononçait un discours.

Un reporter de Radio-Métropole dit avoir reconnu l'un des macoutes à la télévision. Il se trouvait sur les lieux de l'incendie de la chapelle, contre les murs de laquelle on avait vidé des bidons d'essence. À leur arrivée sur les lieux, les reporters de Port-au-Prince en ont été aussitôt chassés par les incendiaires, affirmait hier Radio-Soleil, un réseau d'informations catholique lui-même cible d'un attentat, dimanche dernier.

Les incendiaires ont expliqué à la télévision que la violence en Haïti est le fruit de « conflits internes » entre modérés et radicaux au sein de l'Église. Ils ont même prétendu être des partisans du Père Volel. M. Jean-Jacques Honorat, qui dirige le Centre haïtien pour la défense des droits civils, voit dans cette affirmation une machination du régime Namphy pour camoufler les mobiles véritables de l'attaque. Les deux prêtres jouissent de l'estime de leurs paroissiens et on ne leur connaît aucune sorte de rivalité.

Sylvio Claude, chef du Parti démocrate-chrétien, accuse le régime Namphy de commettre un « génocide contre des gens sans défense, et qu'il appartient à la communauté internationale d'y mettre fin ».

Selon l'Agence France-Presse, les observateurs politiques dans la capitale sont convaincus que les deux incendies sont l'acte d'un même groupe. Mais on ignore dans quelles circonstances les incendiaires ont pu avoir accès aux studios de la télévision nationale.

L'abbé René Poirier, de Montréal, missionnaire chassé de Haïti par le régime le mois dernier, a déclaré hier à la Presse Canadienne : « Je crois réellement que ce gouvernement va tomber. Ses membres sont trop divisés les uns contre les autres. Les temps ont changé. Les gens ont entrevu l'espoir. Ils n'admettent plus la violence. Ils ont voté pour une nouvelle Constitutiuon en mars 1987, et veulent exercer leurs droits civiques ».

Du Père Aristide qu'il dit avoir entendu prêcher à maintes occasions, il a rappelé que la hiéracchie avait voulu le dissuader de prêcher la « théologie de la libération » en menaçant de le muter dans une paroisse rurale, il y a quatre mois. « Mais quand les jeunes de Saint-Jean-Bosco ont appris la nouvelle, ils entreprirent un jeûne de neuf jours dans la cathédrale jusqu'à ce que les autorités ecclésiastiques se laissent infléchir », a-t-il raconté.

◆ Québec

selon M. Ciaccia, les investissements suivants :

- $ 50 millions pour l'aménagement de cavernes de stockage des liquides de gaz naturel (l.g.n.);
- $ 110 millions pour une usine de fractionnement des l.g.n.;
- $ 800 millions pour le doublement de la capacité des installations de Pétromont qui n'attend que d'être alimenté en l.g.n. à prix concurrentiel pour accroître sa production;
- $ 200 millions pour une usine de MTBE (éther butylique tertiaire de méthyl), un additif à l'essence pour replacer le plomb;
- $ 200 millions pour une usine d'engrais azotés.

Ces projets ne pourront être viables qu'avec le projet Soligaz, dit avec insistance le ministre. Celui-ci rappelle qu'actuellement les l.g.n. ne sont accessibles à Montréal qu'à des coûts élevés car ils sont transportés par réservoirs-citernes. L'alimentation par pipeline depuis Sarnia comme le propose Soligaz assurerait l'industrie pétrochimique de Montréal d'avoir un éventail complet d'hydrocarbures, cela à des tarifs concurrentiels à ceux payés en Ontario.

Un autre projet, le projet Champlain, est aussi très important pour assurer le développement de la pétrochimie à Montréal, note le ministre. Il s'agit de construire un pipeline pour alimenter le Vermont en gaz naturel. Ce projet de $ 250 millions, qui aurait des retombées directes de $ 50 millions au Québec, aurait l'avantage de faire en sorte de ne plus être le terminus du pipeline. En étant relié à d'autres réseaux, on augmenterait la sécurité d'approvisionnement.

La rentabilité accrue du secteur aval de la pétrochimie pourrait contribuer à lancer au moins un projet de construction d'une nouvelle raffinerie, souligne par ailleurs le ministre qui promet de tout faire pour favoriser un tel projet.

Plusieurs facteurs militeraient en faveur d'un tel projet, note M. Ciaccia. Alors qu'il y a quelques années le Québec exportait vers l'Ontario, il importe actuellement l'équivalent de 25,000 barils d'essence. De plus, les raffineries de Montréal ont dû abandonner leur marché naturel de l'Outaouais ontarien, ce qui représente un autre 15,000 barils par jour.

Déjà, le Québec n'est pas loin d'avoir la demande suffisante pour une raffinerie moyenne qui produit environ 70,000 barils par jour. Le surplus de production pourrait être écoulé vers les États-Unis grâce au traité de libre-échange, note M. Ciaccia. Selon lui, les consommateurs québécois profiteraient grandement de l'arrivée d'une nouvelle raffinerie car il y aurait un impact direct sur les prix.

Dans le cas du projet d'une usine d'hydrogène à Sept-Îles, une étape importante pourrait être franchie d'ici quelques semaines, a par ailleurs indiqué M. Ciaccia. Celui-ci prévoit signer une entente avec la Communauté économique européenne pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour ce projet.

Cette étude, évaluée à un coût de $ 4 millions, permettrait d'examiner les problèmes que pose le transport d'hydrogène liquide par bateau. Il s'agirait aussi de revoir les méthodes de production d'hydrogène pour améliorer la rentabilité de l'usine projetée. Celle-ci serait construite à Sept-Îles à un coût estimé à $ 500 millions. L'hydrogène qui serait produite servirait à alimenter le système de transport de Francfort, en Allemagne.

◆ Alerte

après l'étude d'un nouveau sondage effectué dans sept États et mettant à jour la présence de radon dans un nombre insoupçonné de maisons.

Le Dr Houk estime que les nouvelles données conduisent à penser que le radon dans les maisons peut être la cause de 20,000 cancers et décès par année. Les scientifiques attribuent à la cigarette 85 % des 140,000 décès annuels dus au cancer du poumon.

Les deux hommes sont d'avis que les tests pour dépister le radon devraient être obligatoires à chaque fois qu'une maison change d'occupant, une habitude déjà en vigueur dans les régions qui ont détecté du radon sur leur territoire.

D'autres scientifiques croient cependant que les méthodes de l'EPA tendent à grossir le problème et ils s'interrogent sur la nécessité d'inspecter à toutes fins utiles toutes les maisons.

Le radon est un gaz invisible et incolore. Il est le produit de la rencontre et du vieillissement de l'uranium et des pierres. Le gaz se transforme en de minimes particules radioactives qui peuvent se loger dans les poumons et entraîner un cancer. À l'extérieur, le radon est inoffensif. Mais à l'intérieur de certains édifices, des quantités importantes de radon peuvent s'accumuler, dépendant d'une foule de facteurs incluant la ventilation et la pression de l'air. Après plusieurs années, les concentrations de radon peuvent être telles qu'elles augmentent les risques de cancer.

Le danger est naturellement plus grand pour les fumeurs, estime M. Houk, qui n'en a pas moins insisté sur le fait que les non-fumeurs ne sont pas nécessairement épargnés.

La mise en garde survient après la publication d'une nouvelle étude touchant 11,000 maisons réparties dans sept États. L'enquête a démontré qu'une maison sur trois contenait des niveaux de radon supérieurs aux limites officiellement acceptables. Un sondage similaire effectué il y a un an dans 10 États avait démontré qu'une maison sur cinq avait dépassé le seuil de radon jugé acceptable par le gouvernement et au-delà duquel des rénovations (système de ventilation et aération de la toiture) s'imposaient.

Selon la nouvelle étude, le radon est présent dans la plupart des régions des États-Unis. Le territoire compris entre le Minnesota et le Dakota du Nord recèle notamment beaucoup de radon.

En s'inspirant des données de cette étude, l'EPA estime qu'environ 200,000 des 15 millions de maisons des sept États recensés contiennent des niveaux de radon qui sont supérieurs à ceux jugés sécuritaires chez les travailleurs des mines d'uranium.

Les personnes qui passent 75 % de leur temps dans ces maisons courent le même risque de cancer que celles qui fument plus d'un paquet de cigarettes par jour, selon l'EPA.

L'agence est d'avis que sa dernière étude renforce les évaluations passées voulant qu'au moins huit millions de personnes à travers les États-Unis soient contaminées par le radon. D'autres scientifiques ont jugé que ce chiffre était trop élevé.

Les États qui ont fait l'objet de l'enquête sont l'Arizona, l'Indiana, le Massachusetts, le Minnesota, le Dakota du Nord, le Missouri et la Pennsylvanie. Les sondages ont été effectués à la demande des États.

D'autres États, dont New York et New Jersey, ont déjà effectué leurs propres études, qui sont pas incluses ici. Selon les données que possèdent l'EPA, le New Jersey aurait examiné 6,000 maisons à taux potentiellement élevé de radon et trouvé du gaz en quantité indésirable dans la moitié d'entre elles. À New York, les enquêteurs auraient trouvé trop de radon dans 5 % des 2,400 habitations examinées. L'enquête de l'État de New York s'est échelonnée sur une plus longue période.

M. Houk estime que le radon est la seconde cause de décès due au cancer du poumon, et que les risques de cancer par le radon étaient 15 fois plus élevés chez les fumeurs. La fumée du tabac attire les particules de radon.

avis à la population

Gouvernement du Québec

INCENDIE DE L'ENTREPÔT DE BPC DE ST-BASILE-LE-GRAND

Les centres de renseignements téléphoniques sont maintenus:

ENVIRONNEMENT-NETTOYAGE:
1-800-363-9134
De 09H00 à 21H00

SANTÉ:
(514) 465-7800
De 08H30 à 12H00
13H00 à 16H30

AGRICULTURE:
(514) 653-8061
De 08hH30 à 20H30

PROTECTION CIVILE:
(514) 461-2250
De 08H30 à 16H30

Pour tout autre renseignement gouvernemental, fédéral et provincial:

COMMUNICATION-QUÉBEC:
(514) 873-8989
De 08H30 à 17H00
Du lundi au vendredi.

Québec

Bourassa décerne les Prix du Québec

Les lauréats sont Michel Tremblay, Thérèse Gouin-Décarie, John Newmark, Fernand Leduc, Germain Brisson et Anne-Claire Poirier

QUÉBEC — Le premier ministre Robert Bourassa a présenté hier les six lauréats des Prix du Québec. Les récipiendaires sont :

■ en littérature, le **prix Athanase-David** au dramaturge, romancier, scénariste, traducteur et parolier Michel Tremblay (*Les belles-soeurs, A toi pour toujours, ta Marie-Lou, Albertine en cinq temps, Les chroniques du Plateau Mont-Royal*, etc.) dont les pièces sont traduites en vingt langues et jouées sur cinq continents; sa dernière pièce *Le vrai monde ?*, mise en scène par André Brassard, est actuellement présentée à Montréal;

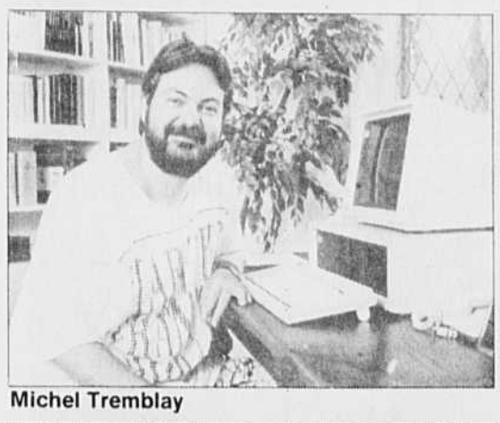

Michel Tremblay

Thérèse Gouin-Décarie

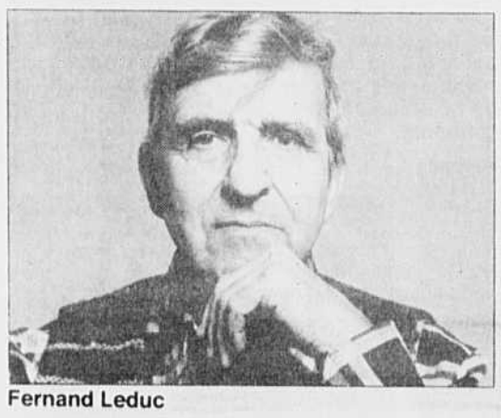

Fernand Leduc

il travaille présentement avec André Gagnon à la création d'un opéra pour avril 1990;

■ en sciences humaines, le **prix Léon-Gérin** a été décerné pour la première fois à une femme, la psychologue Thérèse Gouin-Décarie, pionnière de la psychologie du développement du très jeune enfant au Québec; elle a notamment dirigé pendant sept ans une étude sur le traitement d'enfants victimes de la thalidomide;

■ en arts d'interprétation, le **prix Denise-Pelletier** a été attribué au pianiste John Newmark, pionnier de la musique de chambre au Canada et considéré comme l'un des cinq plus grands pianistes accompagnateur du monde. Ses tournées avec d'éminents solistes, notamment Maureen Forrester, l'ont mené partout au Canada et à l'étranger; sa discographie comme soliste ou accompagnateur est impressionnante. Il est également peintre et écrivain à ses heures;

■ en arts visuels, le **prix Paul-Émile-Borduas** va au peintre Fernand Leduc, importante figure de l'effervescence créatrice des années 1940-50, membre du groupe des Automatistes avec Borduas, signataire du Refus global et théoricien de l'art. En 1956, il fonde l'Association des artistes non figuratifs de Montréal, s'intéresse à la tapisserie, créateur des *Compositions, Chromatismes binaires, Passages, Érosions, Microchromies*, etc.

John Newmark

Germain J. Brisson

Une rétrospective organisée en France dontle Centre international d'art contemporain de Montréal assurera la circulation à travers le Canada en 1989 et 1990 permettra de mesurer l'importance de Leduc dans l'évolution de l'art québécois;

■ en sciences, le **prix Marie-Victorin** va à l'agronome Germain Brisson, pionnier de l'enseignement et de la recherche en nutrition animale et humaine à l'Université Laval, principal artisan de la création en 1968 du Centre de recherche en nutrition, auteur d'une centaine de publications scientifiques dont un ouvrage publié en 1982 simultanément au Québec, en France et aux États-Unis, *Lipides et nutrition humaine*, étude des relations entreles aliments et les taux élevé de cholestérol;

■ en cinéma, le **prix Albert-Tessier** va à la cinéaste, productrice et animatrice de l'Office national du film, Anne-Claire Poirier, réalisatrice entre autres du film *Mourir à tue-tête*, de la série de 12 émissions de télévision, *Les propos d'Anne Claire, De mère en fille, Les filles du Roy, Le temps de l'Avent, La Quarantaine*, etc. Son plus récent film, *Salut Victor !* sortira à l'hiver 1989.

Pour annoncer les noms des lauréats, le premier ministre était accompagné de la ministre des Affaires culturelles Lise Bacon et du ministre de l'Éducation Claude Ryan.

M. Bourassa a rendu hommage aux qualités qui ont marqué l'oeuvre de ces personnalités, notamment « la confiance en soi, l'enthousiasme, la passion de l'excellence et le génie créateur ».

Selon M. Bourassa, c'est un appel au dépassement qui est lancé par les artistes et savants lauréats et qui prouve que le Québec « rayonne dans le monde entier ».

Le prix vaut à chacun des titulaires une bourse de $ 15,000 dont le montant sera revu à la hausse dès l'an prochain, a promis la ministre Lise Bacon.

Les récipiendaires seront honorés officiellement lors d'une cérémonie au Grand Théâtre de Québec en octobre prochain.

Deux des récipiendaires s'étaient faits remplacer hier. M. Newmark était retenu chez lui par la maladie et M. Leduc participait à une exposition en Europe.

d'après la Presse Canadienne

Anne-Claire-Poirier

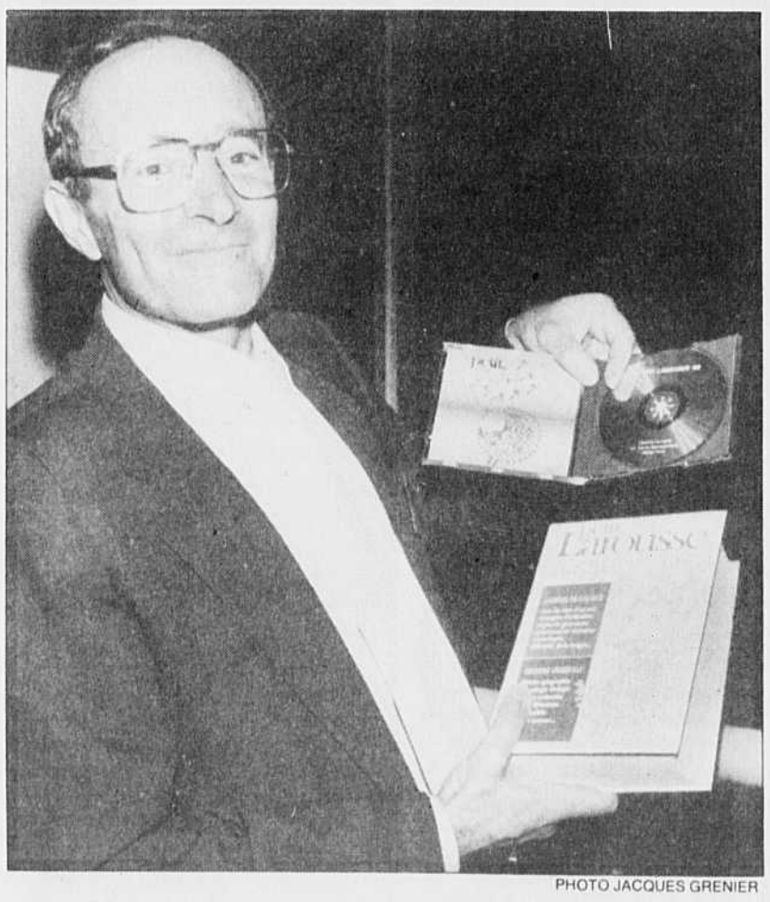

PHOTO JACQUES GRENIER

La Petit Larousse est lancé de haut

C'est au sommet de la plus haute tour inclinée au monde que Bernard Willerval, directeur général adjoint et directeur éditorial de la Librairie Larousse, est venu présenter la nouvelle édition du Petit Larousse 1989. Cette édition entièrement refondue, tirée à 1 million d'exemplaires, contient quelque 58,000 mots, soit 5,500 de plus que l'an dernier. Le tout est inscrit dans le cinquième seulement de la petite disquette qu'exhibe fièrement M. Willerval.

Le Théâtre de l'Eskabel meurt de sa belle mort

Les subventions ont été coupées

Robert Lévesque

LE THÉÂTRE de l'Eskabel vit ses derniers jours. Fondée par Jacques Crête en 1970, cette troupe a produit 42 spectacles en 18 ans mais a perdu, pour des raisons de faiblesse artistique, l'appui financier du ministère québécois des Affaires culturelles et du Conseil des arts du Canada.

De plus, le 5 août dernier, les dirigeants de l'Eskabel qui avaient de la misère à joindre les deux bouts, ont vendu à l'entreprise privée leur petite salle de la rue Sanguinet, achetée il y a quatre ans.

Dans un dossier remis à la presse, hier, les deux dirigeants de l'Eskabel, Jacques Crête et Serge LeMaire, retracent les étapes qui, depuis le début de l'été, ont mené à la vente du lieu et à la mort de leur théâtre; « une farce! », disent-ils, amers, au moment où des études sont faites pour sauvegarder les lieux culturels et que le Conseil québécois du théâtre dénonce la situation d'« un art sans-abri ».

Le 17 mai dernier, une lettre signée de la main du ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, confirmait à la direction de l'Eskabel l'envoi d'une « première tranche » de $ 10,000 d'une subvention, pour la saison 88-89, dont le montant total restait à déterminer. Le 6 juin, l'Eskabel reçoit ce chèque avec un mot de Fernand Déry, directeur du secteur théâtre au MAC, qui parle aussi de « première tranche ».

Le 27 juin suivant, à moins de trois mois du lancement de la saison 88-89 de l'Eskabel, tout change. Une longue lettre de Fernand Déry explique que ce $ 10,000 sera unique, qu'il devra servir à la production d'une pièce précise (*L'amour au temps du choléra*, un des projets de la saison mentionné dans la demande de subvention), et que, suite à des recommandations d'un comité d'évaluation on ne soutiendra plus le travail artistique de cette compagnie.

Il y est écrit : « après analyse de vos précédentes saisons théâtrales, si le style eskabélien a déjà bel et bien existé, il est actuellement en nette régression ». On y parlait aussi de « la faiblesse générale des productions », et de « l'essouflement majeur » de la démarche créatrice. Sur le plan administratif, on notait également des lacunes dont un écart de plus de $ 30,000 au niveau des revenus autonomes et de ceux inscrits aux états financiers vérifiés.

Quinze jours plus tard, en provenance d'Ottawa, un autre coup dur pour l'Eskabel. Alors qu'on avait fait une demande de subvention de $ 90,000 pour la saison 88-89, fidèle en cela aux précédentes subventions annuelles, Crête et LeMaire se font dire que le Conseil des arts cessera toute subvention à ce théâtre, étant donné que « depuis quelques années, le Conseil a émis régulièrement de sérieuses réserves sur la qualité des productions » de la compagnie.

Le Conseil des arts annonce qu'une somme de $ 15,000 sera versée, une dernière fois pour une production particulière, celle de *La liquéfaction de la lumière*, d'Alain Fournier.

Dans leurs demandes de subvention, les gens de l'Eskabel avaient indiqué que les deux productions citées devaient entraîner des budgets de $ 40,000 et $ 45,000.

Recevant de Québec et d'Ottawa la somme de $ 25,000 pour la saison 88-89, l'Eskabel a décidé de surseoir aux projets de production et, puisque la bâtisse de la rue Sanguinet avait été vendue, de cesser toute activité.

L'UQAM, un temps, s'était montrée intéressée à l'achat de la salle, pour y loger des groupes de théâtre, dont l'Eskabel aurait pu faire partie. La négociation, entreprise début juin, avant que l'Eskabel sache que Québec et Ottawa cesseraient de les subventionner, a traîné en longueur et c'est un acheteur privé, un propriétaire voisin, qui a pris possession du théâtre à la fin août et qui procédera à la démolition de la bâtisse l'été prochain. Le coin Sanguinet-Sainte-Catherine, dévasté par un incendie, ne comprend plus que le Théâtre de l'Eskabel. En le démolissant, on fera place à un nouveau développement.

L'Eskabel a obtenu que d'ici l'été 89 le nouveau propriétaire respecte les locations déjà signées, des spectacles produits par d'autres groupes, mais quant à l'Eskabel il semble bien que ces ruptures dans leurs rapports avec les subventionneurs soient le dernier acte d'un drame.

« Ce qui arrive à l'Eskabel aujourd'hui pourrait vous arriver demain », affirment Crête et LeMaire à l'adresse des autres directeurs de troupes ou propriétaires de théâtre.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ ***Laser 33-45.*** *La nouvelle émission de René Simard. Entre autres invités, Johanne Blouin, Nuance et l'inévitable Mitsou. Radio-Canada 19 h.*

★ ***Lumières !.*** Magazine culturel qui se penche sur le travail du groupe UZEB, du chorégraphe Jean-Pierre Perrault, de la troupe du Théâtre du funambule. Radio-Québec 20 h.

★ ***Le Club de l'Europe.*** Une des émissions d'information les plus connues de l'Europe francophone. TV5 20 h.

★ ***Nord-Sud*** présente un petit reportage très critique sur les bienfaits de l'olympisme. Radio-Québec 20 h 30.

Beatles c. pirates

(AFP) — Paul McCartney, George Harrison, Ringo Starr et Yoko Ono, veuve de John Lennon, poursuivent plusieurs maisons de disques en Grande-Bretagne et aux États-Unis pour avoir publié de vieilles bandes sans leur autorisation.

En Grande-Bretagne ainsi, viennent de sortir trois disques intitulés *Raw energy, The Ballad Beatles* et *The silver Beatles* comportant des titres demeurés inédits. Mais les Beatles, par la voix de leurs avocats, font valoir que ces enregistrements n'étaient pas destinés à être rendus publics à l'origine et qu'il y a là atteinte à la propriété artistique. Un problème similaire oppose également les musiciens anglais à des sociétés américaines. Le préjudice implique des sommes qui se chiffrent en centaines de milliers de dollars.

Les Jeux olympiques

Une télédiffusion qui rapporte gros

PAUL CAUCHON

DEVANT l'effarante montée des coûts des droits, la télédiffusion des Jeux olympiques de l'avenir sera peut-être partagée par différents télédiffuseurs et câblodiffuseurs.

Le problème est particulièrement aigu aux États-Unis, où la chaîne NBC a payé $ 300 millions pour obtenir les droits de diffusion des Jeux de Séoul.

Pour Radio-Canada les droits de diffusion des Jeux s'élèvent à environ $ 4 millions (contre $ 3 millions au derniers Jeux d'hiver de Calgary). On suppose que les droits sont semblables pour CBC (il est difficile d'obtenir les chiffres à cause de méthodes comptables différentes entre les deux réseaux) et comme il en coûte au moins un million de dollars pour envoyer l'équipe francophone à Séoul on peut déduire que l'ensemble de l'opération pour Radio-Canada/CBC coûtera au moins $ 10 millions aux contribuables canadiens.

Est-ce rentable ? Difficile à dire. Huguette Marcotte, du service commercial de Radio-Canada, confirme que 88 % de l'espace publicitaire a déjà été réservé mais ajoute que les Jeux olympiques coûtent cher en frais de production. « Cela représente plutôt un investissement dans les cotes d'écoute ».

Pour Radio-Canada les Jeux olympiques représentent également un sommet de la programmation : à compter de vendredi, 165 heures de diffusion, 72 personnes envoyées à Séoul pour la télévision et 22 pour la radio.

Pour CBC, on compte environ 120 personnes envoyées à Séoul pour la couverture télévisée et 40 pour la couverture radio..

Ces Jeux sont marqués par un décalage horaire de 14 heures. Radio-Canada a donc choisi de diffuser certains éléments en direct (le matin, en fin de soirée), de présenter un résumé quotidien d'une heure entre 17 h et 18 h, qui rend compte de l'ensemble de la journée déjà écoulée en Corée, et de protéger autant que possible les sacro-saintes émissions de la soirée — ainsi la grille horaire originale est préservée de 18 h à 21 h. À 21 h on présentera l'édition complète du *Téléjournal* et du *Point* et la diffusion des Jeux reprend à 22 h. Ce qui entraîne quand même la disparition temporaire de quelques émissions de 21 h, dont *La loi de Los Angeles* et *Dallas*. (NBC présente les Jeux « mur à mur » en soirée).

Radio-Canada et CBC prennent les images fournies par le diffuseur-hôte, SORTO, qui est une filiale de KBS (Korean Brodcasting Service), pour ensuite établir leur propre contenu. Certains choix sont évidents (les finales d'athlétisme, les compétitions où les Canadiens ont de bonnes chances), mais parmi la dizaine d'heures de compétitions par jour il faut aussi deviner ce qui intéressera le téléspectateur. Radio-Canada partage une régie technique centrale avec CBC, mais la collaboration entre les réseaux semble s'arrêter là.

George Seltzer, du service des sports de Radio-Canada, ajoute qu'au delà des considérations économiques, Radio-Canada va aussi aux Jeux olympiques « parce que c'est un service public et parce que c'est passionnant ».

Mais aux États-Unis on imagine facilement qu'on y va surtout pour des raisons financières. La compétition entre les réseaux demeure féroce : ABC a couvert neuf des douze derniers jeux, mais CBS a déjà versé $ 243 millions pour obtenir les droits de diffusion des prochains Jeux d'hiver d'Albertville en France.

En fait ces droits n'ont plus rien à voir avec les coûts réels de production et s'expliquent plutôt par la surenchère que se livrent les grands réseaux dans la bataille des cotes d'écoute.

Qu'on en juge : ABC a payé $ 4,5 millions pour les droits de diffusion des Jeux de Mexico en 1968 et $ 7,5 millions pour ceux de Munich en 1972. L'inflation commença avec les Jeux de Montréal, où ABC a payé des droits de $ 25 millions. Mais on n'avait encore rien vu : les droits de NBC pour Moscou en 1980 se chiffraient par $ 85 millions et ABC a payé $ 225 millions pour Los Angeles en 1984.

NBC, qui a acheté les droits de Séoul pour $ 300 millions (ce qui représente toutefois $ 9 millions de moins que les Jeux d'hiver de Calgary, avec lesquels ABC a essuyé des pertes de $ 65 millions) annonçait récemment avoir réalisé des ventes d'espace publicitaire pour une somme de $ 550 millions. Comme ses dépenses de productions et d'équipement pour Séoul s'élèvent à $ 140 millions, NBC est confiant de pouvoir réaliser un bon profit.

Mais de plus en plus d'observateurs croient qu'il sera bientôt impossible pour un seul réseau de « se payer » les Olympiques. NBC a d'ailleurs tenu des discussion avec TNT, la chaîne de Ted Turner, afin de lui « vendre » des compétitions moins populaires en après-midi, négociations sans suite. Les analystes américains les plus audacieux parlent pour Barcelone en 1992 de jeux morcelés, avec des compétitions éparpillées chez différents réseaux nationaux et locaux.

Mais à qui ces Jeux profitent-ils vraiment ? À travers le délire de commentaires et d'images qui submergeront le téléspectateur vendredi (la cérémonie d'ouverture a lieu à 20 h 20), une toute petite émission présente ce soir un tout petit reportage qui, en dix minutes, abat en flammes plusieurs prétentions olympiques.

À *Nord-Sud* (Radio-Québec 20 h 30) le journaliste Michel Desgagnés s'est demandé à qui profitent les Jeux. Sa réponse est claire : à confirmer la suprématie de l'homme blanc des pays industrialisés. Les athlètes du monde entier n'ont pas tous la même chance au fil de départ, puisque l'immense majorité des pays du Sud ne peuvent se payer les équipements, les installations et les entraîneurs nécessaires à leur préparation.

On rappelle d'ailleurs que le Canada, un pays de 25 millions d'habitants, a gagné plus de 200 médailles aux Jeux olympiques alors que l'Inde, un pays de 700 millions d'habitants, en a gagné à peine une dizaine. « Les athlètes du Sud ne font qu'acte de présence, pour prouver au monde qu'ils existent », dit le reportage.

L'équipe de *Nord-Sud* a d'ailleurs trouvé des images exceptionnelles, filmées à Mexico il y a 20 ans. On y voit le Tanzanien John Akhwari, qui présente la particularité . . . d'être arrivé dernier au marathon, six heures après tout le monde, dans un Stade olympique quasi-désert ! Akhwari, qui s'était blessé, avait tenu à terminer la course. Qui incarne le mieux l'idéal olympique, celui qui gagne grâce à une micro-seconde et quelques anabolisants, ou celui qui n'a aucune chance, aucun entraînement scientifique, mais qui tient à terminer en sachant qu'il sera le dernier ?

Frédéric Back présidera la Biennale du dessin

LA PROCHAINE Biennale du dessin, de l'estampe et du papier, l'été prochain à Alma, sera présidée par le célèbre réalisateur de films d'animation de Radio-Canada et gagnant de deux Oscars, Frédéric Back.

Prévue du 9 juin au 27 août 1989, la Biennale sera la première depuis celle de 1983 à Québec; les trois précédentes avaient eu lieu à Sherbrooke, a rappelé le responsable Bernard Pilote. Au dessin et à l'estampe, le papier (matériau et non support d'une oeuvre) s'ajoute cette fois au concours.

Estampes Sagami, organisme d'Alma voué à la promotion des arts visuels, a été l'un des instigateurs de cette renaissance.

La Biennale comporte trois disciplines, qui seront représentées par 90 oeuvres de 40 artistes, résultat d'une première sélection parmi les inscrits; les organisateurs ont reçu jusqu'ici 125 inscriptions et en attendent encore des centaines d'ici l'échéance du vendredi 11 novembre.

D'autres volets sont prévus à Jonquière (Centre national d'exposition) et à Chicoutimi (galerie Espace virtuel) où seront présentées les oeuvres primées en 1983.

CULTURE ET SOCIETE

Les Américains dépensent plus pour les événements culturels que pour le sport

WASHINGTON (AP) — Les universités américaines s'intéressent de moins en moins à la littérature, aux langues étrangères et à l'histoire; les étudiants, peut-être pour des raisons matérielles, évitent les « humanités » pour choisir des orientations à rendement plus immédiat qui leur assureront une situation bien rémunérée; mais les Américains en général font montre d'un intérêt « remarquable » pour les événements culturels, pour lesquels, inversant un rapport classique, ils dépensent désormais plus d'argent que pour les événements sportifs.

Telles sont les principales conclusions d'un rapport commandé par le Congrès à Lynne Cheney, présidente de la National Endowment for The Humanities.

Alors que le nombre des bacheliers a augmenté de 88 % au cours des deux derniers décennies, le nombre des diplômés d'humanités a baissé de 33 % celui des diplômés de langues de 29 %. La baisse est de 35 % pour la philosophie et de 43 % pour l'histoire.

Les auteurs du rapport estiment que trop d'établissements universitaires négligent les acquis de la culture occidentale, traitent les chefs-d'oeuvre littéraires comme des documents politiques et s'attaquent à des sujets tellement spécialisés qu'ils n'ont guère de signification en dehors du monde universitaire.

En revanche les musées, les bibliothèques, les stations de télévision culturelles et éducatives, les associations culturelles régionales et les sociétés privées d'histoire, fournissent un apport éducatif tel que ces institutions ou ces organismes sont devenus « une sorte d'école parallèle » qui atteint des millions d'Américains, loin des campus universitaires.

« Le développement remarquable des humanités au niveau du public est l'un des développements culturels des dernières décennies les moins remarqués et pourtant les plus importants », estiment les auteurs du rapport.

Ce document cite à l'appui de cette affirmation les ventes record de livres, le doublement en 20 ans du nombre d'associations d'histoire qui atteint aujourd'hui près de 10,000 et une augmentation de 660 % du nombre des entrées à la *National Gallery* de Washington depuis 1957.

Les Américains qui, il y a 20 ans, dépensaient deux fois plus pour les sports que pour la culture, dépensent aujourd'hui plus pour la culture, affirme le rapport.

À propos des humanités à l'université, le document note en particulier : « Le fait de considérer les textes littéraires comme s'il s'agissait avant tout de documents politiques constitue la tendance la plus notable dans l'étude universitaire des humanités de nos jours. La vérité, la beauté et l'excellence sont jugés hors du sujet, les problèmes qualitatifs d'esthétique intellectuels évacués.

« Or les humanités sont davantage que la politique, davantage que le pouvoir social. Leur valeur réside dans les vérités qui, traversant le temps et les circonstances, transcendant les accidents de classe, de race et le sexe, nous parlent à tous. »

PHOTO AP

Trésors de la civilisation *Moche*

Une très importante collection d'objets précieux de la civilisation *Moche* a été découverte au Pérou dans une tombe vieille de 1,500 ans, a annoncé hier le *National Geographic Magazine*. Selon M. Christopher Donnan, un expert des civilisations péruviennes, « c'est la tombe la plus riche jamais fouillée à des fins archéologiques dans l'hémisphère occidental ». Des sources proches de la *National Geographic Society* ont indiqué que la tombe était celle d'un prêtre guerrier du peuple *Moche*, une civilisation qui domina une partie du Pérou du premier siècle avant Jésus-Christ jusqu'au 7e siècle après J.-C., avant le règne des Incas. La tombe a été découverte dans la région de Sipan après que les autorités péruviennes eurent découvert que des objets précieux précolombiens se vendaient dans la région. Parmi les objets découverts figurent une couronne, un masque, des poignards, des bijoux en or et plus de 1,000 objets en cuivre ou en céramique. D'autres tombes pourraient se trouver dans la région.

EN BREF

Un Félix pour le meilleur disque pour enfant

DANS le cadre du 10ème gala des prix Félix 88, l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ) a décidé d'accorder un nouveau prix dans la catégorie des Félix soumis au vote populaire. Le public pourra en effet choisir cette année le microsillon pour enfant qu'il juge le meilleur. Ce nouveau trophée et tous les autres prix attribués annuellement par l'ADISQ à des artistes québécois seront décernés aux lauréats lors d'un gala qui aura lieu le 23 octobre à la Place des arts, à Montréal. La cérémonie sera en outre télédiffusée en direct sur les ondes du réseau français de Radio-Canada. Pour célébrer cet anniversaire, l'ADISQ réunira sur scène, le soir du gala, tous les animateurs des cérémonies précédentes: Yvon Deschamps, Dominique Michel, Denise Filiatreault, Jean-Pierre Ferland, Jean-Guy Moreau, Ding et Dong et André Philippe Gagnon. La chanson populaire de l'année sera soumise au vote la journée même du gala, le 23 octobre. Au palmarès on retrouve *Incognito* de Céline Dion, *Au coeur du désert* de Martine St-Clair, *Bye bye mon cowboy* de Mitsou, *Doux* de Marjo, *Tourne la page* de René et Nathalie Simard et *Tu peux pas* de Claude Dubois. Parmi les mises en nomination chez les artistes féminines on retrouve: Johanne Blouin, Céline Dion, Diane Dufresne, Louise Forestier, Marjo, Mitsou, Marie-Denise Pelletier, Marie Philippe, Francine Raymond et Martine St-Clair. Dans la catégorie chanteur masculin le choix se fera entre Pierre Bertrand, Jim Corcoran, Marc Drouin, Claude Dubois, Pierre Flynn, Daniel Lavoie, Michel Pagliaro, Michel Rivard, Richard Séguin et René Simard.

Stockhausen pris à partie

RIO DE JANEIRO (AFP) — La musique du compositeur contemporain ouest-allemand Karlheinz Stockhausen est « une horreur et une idiotie totale », a déclaré le célèbre flûtiste français Jean-Pierre Rampal, actuellement au Brésil pour une série de concerts. Dans une interview au quotidien de *Rio O Globo* publiée mardi, Rampal estime que l'oeuvre de Stockhausen n'est qu'« une série d'élucubrations qui se veulent d'avant-garde ».

gilles vigneault

LE TEMPS DE DIRE

Vigneault absolument génial. Son spectacle, le plus puissant, le plus fort, le plus magnifiquement écrit. A voir à tout prix. *Nathalie Pétrowski*, CKAC

Vigneault is, first foremost, a poet. *Mark Lepage*, The Gazette.

Une rentrée éblouissante. Un véritable one man show poétique. *Francine Grimaldi*, CBF Bonjour.

Tour à tour poète, conteur, chanteur, mime, gigueur, beau parleur il a ouvert pour vous son album de famille. Vigneault sait colorer son discours en gestes généreux et en mimiques d'une drôlerie irrésistible. Il n'est pas difficile d'aimer Vigneault! *Marie Laurier*, Le Devoir

Vigneault, magicien parmi les magiciens a trouvé les mots justes. C'est un grand bavard un conteur incomparable. *Manon Guilbert*, Journal de Montréal.

Prophète par moment, historien à l'occasion, vibrant dans la peau de ses personnages, Vigneault a une présence débordante nous livrant une magnifique synthèse de toute son oeuvre. *Denis Lavoie*, La Presse.

THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 est, Ste-Catherine 288-4261
en vente au guichet de l'Arlequin et dans tous les comptoirs Ticketron.
17-18-19 novembre

SMCQ
Société de musique contemporaine du Québec
Walter Boudreau, directeur artistique

23e saison 1988-1989

ZAPPA, BOULEZ, VARÈSE, BREWAEYS, VIVIER • BBC SCOTTISH SYMPHONY ORCHESTRA, CRESSWELL, PENDERECKI, TREMBLAY, BERG • LES 15 ANS DU CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE AU QUÉBEC, HÉTU, STEVEN, ROY, GOUGEON, SHARMAN, GARANT • MESSIAEN avec L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR • SCRIABINE, OLIVER, BRUCE MATHER avec une dégustation de vins • DHOMONT, BAYLE, LIGETI, SCELSI, KAGEL, PARMEGIANI

SPECTRUM • SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE • HÔTEL RITZ-CARLTON
ABONNEMENT À LA SÉRIE DE SIX CONCERTS
Régulier: 60 $ — Étudiants et âge d'or: 30 $
Une économie de 30% par rapport au prix régulier
Plus de détails dans le programme annuel disponible à la SMCQ
3575, boulevard Saint-Laurent, bureau 422, Montréal (Québec) H2X 2T7
Tél.: (514) 843-9305

SMCQ
Société de musique contemporaine du Québec
Walter Boudreau, directeur artistique

Varèse, Boulez, Zappa, Brewaeys, Vivier

Jeudi, 15 septembre 1988
Spectrum

The Perfect Stranger — Frank ZAPPA
Domaines — Pierre BOULEZ
Intégrales — Edgar VARÈSE
Due cose belle ha il mondo: l'amore e la morte — Luc BREWAEYS
Bouchara — Claude VIVIER

Marie-Danielle Parent, soprano
Luc Brawaeys, piano
Nicolas Desjardins, clarinette
Ensemble de la SMCQ, direction Walter Boudreau

Jeudi 15 septembre 1988
20 heures
SPECTRUM
318, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal
MÉTRO PLACE-DES-ARTS
Une co-production
SMCQ et Radio-Canada CBF-FM Stéréo 100,7
Prix des billets
Réguliers: 15 $
Étudiants et Âge d'or: 8 $
Renseignements: (514) 843-9305

LE DEVOIR INVITE 100 COUPLES AU

INTERNATIONAL FESTIVAL MUSIQUE ACTUELLE VICTORIAVILLE

Vous n'avez qu'à compléter le coupon de participation ci-joint et nous le poster au plus tard le 16 septembre. Vous courrez la chance de gagner 2 billets pour assister à l'un des spectacles suivants:

* Terra Australis — le 7 octobre à 19h00
* Butch Morris Trio — le 8 octobre à 19h00
* Terry Riley — le 9 octobre à 19h00
* Mal Waldron et Marion Brown — le 10 octobre à 19h00

* Tous ces spectacles ont lieu à l'Église Ste-Victoire à Victoriaville.

COUPON DE PARTICIPATION

Compléter et retourner à:
FESTIVAL MUSIQUE ACTUELLE
LE DEVOIR
211, rue du St-Sacrement
Montréal, Qc
H2Y 1X1

Nom: _____
Adresse: _____
Ville _____ Code postal _____
Tél. rés.: _____ Tél. bur.: _____

L'attribution des prix sera faite par tirage au sort cependant, les 2 billets seront accordés pour le même spectacle. Le concours débute le 9 septembre et se termine le 16 septembre. Les gagnants recevront leurs prix par la poste. Les règlements du concours sont disponibles aux bureaux du Devoir. La valeur des prix attribués est de 2 500$.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 14 septembre 1988

EN UN COUP D'OEIL

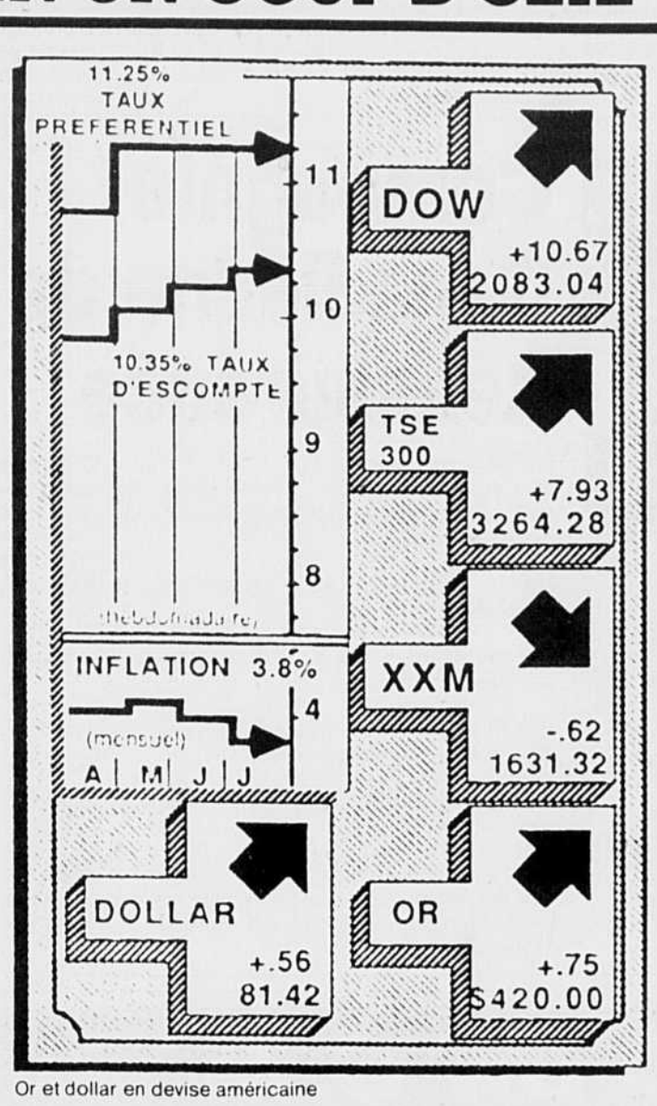

Or et dollar en devise américaine

VIE DES ENTREPRISES

Deux contrats pour Paul Martin

LA COMPAGNIE de construction et de développement immobilier Paul Martin inc. annonce qu'elle a obtenu dernièrement des contrats totalisant plus de $ 41 millions. Le plus important de ces contrats ($ 19 millions) concerne la construction d'un centre commercial à Sorel qui abritera une centaine de boutiques. L'édifice, qui sera réalisé pour le compte de Westcliff Management Inc., devrait être livré au début d'août 1989.

Auto Point achète

AUTO POINT devenue l'été dernier filiale à part entière du Groupe T.C.G. (Québec) inc., a racheté deux entreprises en Estrie: Centre de peinture de l'Estrie, de Sherbrooke, et Pièces d'autos N. Cabana inc., de Granby. La première réalise un chiffre d'affaires annuel de $700,000, l'autre un c.a. de $ 30 millions. Par ailleurs, la division G. Lebeau du Groupe T.C.G. ouvrira une nouvelle franchise d'ici à deux mois à Loretteville, dans la banlieue de Québec. La même division implantera également trois nouveaux ateliers d'ici à la fin de l'année: à Pierrefonds, à Charlesbourg et à Lasalle. Le Groupe T.C.G. est né en 1983 de la fusion de G. Lebeau ltée, Monsieur Muffler ltée et Autostock inc.

Martin Group est à vendre

MARTIN GROUP of Companies, une des plus importantes compagnies de bois d'oeuvre au Canada est à vendre. Le Martin Group of Companies, qui a des installations dans dix localités ontariennes et réalise un chiffre d'affaires annuel de $ 100 millions, a annoncé hier qu'il cherchait un acquéreur. Le groupe dont le siège est à Harcourt, à 170 kilomètres au nord-ouest de Toronto, comprend G.W. Martin Lumber Ltd et ses filiales, G.W. Martin Veneer et G.W. Martin Logging. Selon un porte-parole, le groupe pourrait être vendu en bloc à une société intéressée à investir dans de l'équipement nouveau ou à financer une expansion dans des marchés connexes tels que le contreplaqué.

Maxwell prolonge son offre

ROTSCHILD INC. conseiller de Maxwell Communication Corp. PLC, annonce hier dans un communiqué que l'offre de Maxwell sur Macmillan Inc. est prolongée. Auparavant, Macmillan avait fait savoir qu'elle acceptait d'être rachetée au prix de $ 85 l'action par Kohlberg Kravis Roberts and Co., ce qui représente un prix global de $ 2.36 milliards. L'offre de Maxwell, à $ 80, aurait dû expirer lundi à minuit. Aucune précision n'a été fournie sur la prolongation, mais on rappelle que Maxwell a fait savoir qu'il serait disposé à offrir $ 84 par action.

La Cité achète un éditeur britannique

LE GROUPE de la Cité a annoncé hier avoir acheté Grisewood and Dempsey, éditeur britannique de livres de référence pour jeunes et adultes, commercialisés sous le label *Kingfisher*. Le prix de cession n'a pas été révélé. Grisewood and Dempsey a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de plus de cinq millions de livres sterling ($ 10 millions can.) et est également actif dans le domaine de l'empaquetage. Le Groupe de la Cité est propriété commune de CEP Communication et de la Générale occidentale.

REPÈRES ÉCONOMIQUES

Japon : balance commerciale en baisse

LE SURPLUS commercial japonais a chuté de 3.9 % en août, comparativement à la même période en 1987. Il a baissé de 31 % par rapport à juillet de cette année, pour toucher $ 4.94 milliards US. En juillet, une augmentation de 3.1 % avait mis fin à 15 mois de baisses successives.Le sulplus s'est amenuisé de 12.7 % avec les États-Unis, à $ 3.25 milliards. Les importations ont augmenté de 27.3 % sur l'année précédente, à un niveau record de $ 15.86 milliards en août.

Construction: moins de permis

LA VALEUR estimée des permis délivrés en juillet pour construire des logements a baissé de 7.7 % à $ 1.55 milliard comparativement à $ 1.68 milliard en juin. Il s'agit du plus important recul d'un mois à l'autre cette année. Ces chiffres viennent à la suite d'un autre rapport de Statistiques Canada indiquant que les mises en chantier en août ont atteint leur plus haut niveau dans une année. Mais les mises en chantier de logements révèlent ce qui est déjà passé, alors que la valeur des permis est une indication de ce qui arrivera d'ici deux à trois mois. Et les derniers chiffres relatifs à la valeur des permis délivrés en juillet donnent à penser que le nombre de mises en chantier ce mois-ci et le mois suivant sera beaucoup plus faible qu'en août.

Récolte américaine en baisse

LA RÉCOLTE américaine de maïs baissera de quelque 37 % cette année par rapport à 1987, et atteindra le plus bas volume des cinq dernières années. Les derniers chiffres, établis sur des observations conduites au 1er septembre, reflètent pleinement l'ampleur des dégâts infligés aux cultures par la longue sécheresse de l'été, la plus grave depuis celle de 1934.

Les banques et la FTQ soutiennent que Desjardins n'est plus coopératif

Serge Truffaut

LE MOUVEMENT Desjardins n'est plus tout à fait une coopérative et ne le sera pratiquement plus si l'avant-projet de loi sur les caisses d'épargne et de crédit est adopté tel quel. Parce qu'il comprend déjà un nombre imposant d'entités qui sont des corporations et qu'il pourra également émettre des actions, le Mouvement Desjardins ressemble davantage à une compagnie qu'à une coopérative et devrait donc être traité comme les autres institutions financières.

Tel est le point de vue défendue par l'Association des banquiers canadiens (ABC), hier à Québec, alors qu'elle participait à la Commission parlementaire concernant la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit qui se poursuit aujourd'hui.

Paradoxalement, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a tenu un discours qui, sur le fond, fait écho à celui de l'ABC.

Quelques heures après que M. Michel Turcotte, président du comité du Québec de l'ABC, ait piloté la présentation de cet organisme, la centrale syndicale a dit « craindre que la philosophie coopérative et les objectifs sociaux qui ont donné naissance aux caisses populaires cèdent le pas à la logique purement financière. Le caractère démocratique des caisses et les objectifs sociaux et communautaires qu'elles promouvaient sont devenues secondaires. La FTQ ne peut que déplorer cette tendance ». Bref, pour reprendre un slogan célèbre des années 70 on pourrait presque scander, « ABC, FTQ même combat ! ».

Quoi qu'il en soit de cette alliance contre nature, l'ABC s'est évertuée, à travers un certain nombre de chapitres, à récuser les aspects les plus spectaculaires que le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, M. Pierre Fortier, avait inclus dans la loi.

Tout d'abord, grâce à l'article 216 le gouvernement prévoit se doter d'un pouvoir permettant à une caisse où à un ensemble de caisses d'exercer une activité actuellement non permise. Activité qui pourrait être interdite. Cette addition possible d'activités dans des champs qui ne sont pas traditionnellement ceux des caisses inquiètent les banquiers.

En premier lieu, l'ABC s'étonne du mécanisme décisionnel que le ministre Fortier a mis de l'avant. Sans faire explicitement un procès d'intention au ministre pour manquement démocratique, l'Association remarque que d'importantes modifications pourraient être introduites sans le concours de la législature.

De plus, l'ABC craint que ces décisions unilatérales ne viennent par ailleurs changer les règles du jeu et favorisent implicitement le Mouvement Desjardins aux dépens des autres acteurs du monde de la finance. Conséquemment, le lobby des banquiers a demandé hier au ministre Fortier de ne pas retenir l'article 216 et « de faire en sorte que toute modification importante aux pouvoirs des caisses d'épargne et de crédit ne soit possible qu'au moyen du dépôt d'un projet de loi ».

À l'égard de la permission accordée à chaque caisse d'investir l'équivalent de 2 % de son actif total, les banquiers ne trouvent rien à redire. Sauf que. . . Sauf que l'ABC se référant aux lois fédérales a estimé que là également les dés seraient pipés du fait que les banques sont astreintes à des mesures, disent-elles, plus sévères.

Par contraste avec leur propre loi, les banquiers notent que le texte du ministre Fortier est « beaucoup moins restrictif car il propose, à l'article 259, que le plafond des placements permis dans une entreprise soit de 30 % des droits de vote afférents aux actions de cette dernière ».

Par conséquent l'ABC recommande qu'en vue d'uniformiser les règles de placement dans des entreprises par les institutions financières, la limite de 30 % établie à l'article 259 de l'avant-projet de loi soit abaissée à 10 %, comme c'est le cas notamment pour les banques et les sociétés de fiducie et d'épargne constituées au Québec ».

Au chapitre dit de « placement des valeurs mobilières », l'ABC note que si les articles concernés deviennent opérationnels les caisses perdront définitivement leur habit coopératif pour se transformer en institutions financières de type corporatif, et devraient donc être assujetties aux mêmes obligations fiscales que les banques ou les fiducies.

En clair, « il n'y aura plus désormais aucune justification possible à l'exemption de la taxe sur le capital dont les caisses d'épargne et de crédit ont toujours bénéficié jusqu'à maintenant ». Par ailleurs, l'Association des banquiers reproche au législateur de ne pas avoir élaboré, en matière de placement des valeurs mobilières, des règles concernant la protection du public et le mode de fixation de la valeur marchande du titre.

Après les banquiers hier, c'est désormais au tour du Mouvement Desjardins d'exprimer, dans le cadre de cette commission, sa réflexion sur cet avant-projet de loi qui va permettre par ailleurs aux représentants du courtage en assurances de faire valoir leur point de vue.

Le dollar franchit 81 cents

Jean-Pierre Legault

LE DOLLAR canadien vient de franchir à nouveau la barre des 81 cents US. Hier, notre devise a en effet gagné 56 centièmes pour clôturer à 81.42 cents.

Le dollar canadien retrouve donc une partie de sa valeur perdue au cours des dernières semaines et un niveau plus en accord, selon des analystes, avec sa valeur réelle.

Hier, la devise canadienne a peut-être profité de la prudence des marchés à l'endroit du dollar américain, à la veille de la publication du déficit commercial des États-Unis, donnée économique très attendue par les cambistes.

La relative force dont le dollar canadien fait preuve permet un relâchement momentané de la tension qui s'exerce depuis quelques mois sur les taux d'intérêt.

Advenant un autre hausse du taux d'escompte, demain, d'aucuns prévoient que les banques augmenteront aussi l'ensemble de leurs taux d'intérêt. Il y a deux semaines, ces dernières avaient révisé leur grille de taux pour maintenir l'écart traditionnel entre le taux d'escompte et le taux privilégié.

Le dollar américain était pour sa part ferme hier en fin d'après-midi sur le marché interbancaire de New York, dans une atmosphère très peu active et empreinte de prudence.

La monnaie américaine a terminé la séance à 133.36 yen contre 133.40 lundi soir et à 1.8525 mark allemand contre 1.8475. Elle s'était changée à 133.12 yen et à 1.8465 DM dans les premières transactions hier matin.

Des cambistes de l'European American Bank à New York ont noté que le dollar avait momentanément progressé après les déclarations au Sénat de M. Nicholas Brady, successeur désigné par le président Ronald Reagan de M. James Baker au poste de secrétaire au Trésor.

Hydro-Québec vendra ses centrales désaffectées à l'entreprise privée

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

L'ENTREPRISE privée, qui a été exclue depuis la nationalisation en 1962 de la production de l'électricité au Québec, pourra à nouveau s'engager dans ce domaine par le biais de l'aménagement des petites rivières et la remise en service de petites centrales qu'Hydro-Québec mettra en vente.

Voilà l'un des éléments les plus inédits de la politique énergétique qu'a publiée hier le gouvernement Bourassa. Celle-ci, sous le titre de *L'énergie, force motrice du développement économique - politique énergétique pour les années 1990*, vient confirmer que l'hydro-électricité est l'outil privilégié de développement économique au Québec.

Le gouvernement n'entend pas engager un mouvement de privatisation d'Hydro-Québec en autorisant un retour du secteur privé dans le domaine de l'hydro-électricité, a expliqué le ministre de l'Énergie, John Ciaccia. Un peu sur la défensive, il a soumis qu'il s'agit simplement de permettre au secteur privé de prendre en charge des investissements qu'Hydro-Québec ne peut faire de façon rentable en raison de sa structure corporative,

Par cette politique énergétique, le gouvernement veut en fait mutiplier les investissements dans tous les domaines liés à l'énergie. La vente de petites centrales désaffectées de moins de 25 mégawatts (mw) pourrait susciter des investissements de $ 150 millions, croit M. Ciaccia.

Il y a une centaine de petites centrales désaffectées représentant quelque 300 mw qui sont désaffectées et qui seront mises en vente officiellement au cours des prochains jours. Selon le scénario prévu, l'entreprise privée réaménagerait ces sites qu'elle exploiterait ensuite. Hydro-Québec s'engagerait pour sa part à racheter l'électricité produite.

La place qui est faite au secteur privé n'est pas très grande, affirme M. Ciaccia qui note que les 300 mw dont on parle ne représentent qu'à peine 1 % de la production totale d'Hydro-Québec. Le document publié hier laisse entendre clairement que dans une deuxième étape on pourrait laisser les « producteurs autonomes » aménager les petites rivières où il y a un potentiel techniquement aménageable de 5,000 mw.

Hydro-Québec se voit donner pour sa part le mandat de construire les grandes centrales. Le travail ne devrait pas lui manquer puisque le gouvernement, par la politique d'hier, lui ordonne de prendre plusieurs mesures susceptibles d'accroître la consommation d'électricité, tout particulièrement dans le domaine industriel. On lui demande également d'offrir à l'exportation de nouveaux produits.

M. Ciaccia s'est refusé à donner toute espèce d'indication sur les effets des mesures préconisées, sinon que de dire que « nous serons en mesure d'accélérer davantage la mise en valeur de notre potentiel hydroélectrique en devançant la construction de centrales ».

Au chapitre des exportations, M. Ciaccia évalue le marché accessible à 14,000 mw à l'horizon 2000. Il faut aller chercher une part importante de ce marché, dit-il, notant que l'objectif de 3,500 mw fixé par Hydro-Québec sera largement dépassé.

Le nouveau produit qu'Hydro-Québec est invité à offrir est la puissance saisonnière. En Nouvelle-Angleterre et dans l'État de New York, il y a un besoin de 3,700 mw en été (mars à novembre) par rapport à l'hiver. Il faut examiner aussi la possibilité de rejoindre de nouveaux marchés, dit-on. Actuellement, on exporte de l'électricité que vers des réseaux voisins avec lesquels il y a interconnexion. La vente d'électricité à l'Île-du-Prince-Édouard via le Nouveau-Brunswick ouvre de nouvelles perspectives.

Le marché canadien sera aussi exploité au maximum. Des discussions sont en cours avec l'Ontario pour un contrat de 2,000 mw, note M. Ciaccia. Optimiste, celui-ci souligne qu'on ne discute que de prix. Éventuellement, on ne saurait exclure la construction d'une centrale en co-participation, précise-t-il.

La vente d'énergie dite saisonnière aux États-Unis aurait un avantage important pour Hydro-Québec. Celle-ci pourrait accroître sa capacité de production à un niveau tel que pour ses périodes de pointe d'hiver elle n'aurait plus de déficit. M. Ciaccia précise qu'Hydro-Québec a d'ailleurs eu le mandat de planifier ses projets de construction pour que sa capacité de production réponde à la demande maximale en période de pointe.

Le gouvernement veut par ailleurs qu'Hydro-Québec maintienne une certaine réserve de puissance et d'énergie pour répondre aux occasions de développement industriel. Ces occasions seront d'ailleurs provoquées le plus possible par divers programmes. D'un côté on fera de la prospection industrielle, mais de l'autre on proposera aux industries en place un programme d'implantation des électrotechnologies. Il y a là un marché évalué à 5,000 mw.

Toutes ces mesures auront des retombées sur la croissance économique. Il faut se préoccuper aussi des consommateurs, croit le ministre à qui il promet d'abord un service fiable. Dans la foulée de la panne généralisée du printemps, M. Ciaccia assure qu'il y aura accélération de la modernisation du réseau de distribution et de transport d'électricité. « Le gouvernement considère cette activité comme prioritaire », dit-il.

Pour améliorer la satisfaction de la clientèle, le ministre s'engage à mettre en place par ailleurs un mécanisme impartial d'appel pour les clients insatisfaits. Deux avenues sont examinées : un comité conjoint des plaintes ou un protecteur du consommateur d'électricité. D'ici la fin de l'année des modalités très claires seront adoptées, assure M. Ciaccia.

Dans le but d'équilibrer la demande d'électricité, le ministre a indiqué qu'il invitait Hydro-Québec à mettre au point un tarif différencié. Le tarif des heures de pointe pourrait être plus élevé qu'en dehors de cette période qui va de 17 heures à 20 heures. De tels tarifs existent dans plusieurs pays, dit-on.

L'électricité n'obtient dans le bilan énergétique du Québec que la deuxième place (40 %), le pétrole étant toujours le premier (43.6 %). La part de l'électricité n'était que de 19.3 % en 1971 et elle sera de 46.3 % en l'an 2006, prévoit-on. Il faut se préoccuper des autres éléments, croit M. Ciaccia, car ils sont aussi des outils importants de développement économique, notamment dans le secteur pétro-chimique. La préoccupation du gouvernement doit être aussi d'assurer une sécurité des approvisionnements et des tarifs aux consommateurs les plus bas possibles, dit-il.

Seules sept sociétés acceptent de parrainer les PME de l'Est

Robert Dutrisac

Sept sociétés ont accepté de participer au parrainage de petites entreprises de l'Est de Montréal, quartiers désignés « zone sinistrée » sur le plan économique par les pouvoirs politiques.

Devant quelque 300 personnes réunies hier par le Programme Action Revitalisation Hochelaga-Maisonneuve (PARH-M), M. Roger Hébert, vice-président, personnel et affaires publiques, de Johnson & Johnson, a donné le coup d'envoi à ce parrainage à laquelle prennent part, outre la multinationale pharmaceutique, Culinar, Métro Richelieu, Esso, Pétro-Canada, le Groupe T.C.G. et Chaussures Taurus.

Toutes ces entreprises sont actives dans l'Est de Montréal. Johnson & Johnson y a même érigé son siège social qu'elle rénovait de fond en comble l'an dernier.

Chacune de ces sociétés sera jumelée à une « jeune PME prometteuse », selon les termes employés, et mettra à la disposition de cette dernière certains de ses cadres ou dirigeants. L'objectif poursuivi est évidemment d'encadrer la gestion de ces PME afin qu'elles évitent le sort réservé à plusieurs d'entre elles : la disparition. D'envergure restreinte, ce parrainage ne sera offert qu'à sept entreprises compte tenu du nombre limité de grandes sociétés qui ont répondu à l'appel.

Le PARH-M, un organisme formé en 1985, a profité de l'occasion pour lancer *Direction Est*, un bottin tiré à 6,000 exemplaires et réunissant plus de 500 entreprises oeuvrant dans l'Est de Montréal.

Ces deux actions procèdent du « vent de renouveau qui souffle sur l'Est de Montréal », selon les mots mis dans la bouche de M. Hébert. Elles s'inscrivent dans la foulée des travaux entrepris par le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Est de Montréal.

Dans un rapport rendu public en septembre 1987, le Comité dressait un portrait assez sombre de la situation économique de l'Est : 7,500 licenciements collectifs de 1981 à 1986, 22,000 chômeurs et 11,000 assistés sociaux aptes au travail, tout cela pour une population active de 150,000 personnes ou un total de 300,000 habitants.

Depuis l'invention de la formule « relance de l'Est de Montréal », quelques mesures ont été prises : $ 12 millions ont été alloués par le gouvernement fédéral à la formation de la main-d'oeuvre et on a accordé des prêts totalisant $ 200,000 à des petites entreprises de l'Est. Bilan de cette dernière mesure : création de 30 emplois. On a également contribué à placer une soixantaine de travailleurs.

À la fin de l'année dernière, on annonçait la création d'Emploi-Montréal, un fonds de capital de risque doté d'un capital de départ de $ 1.35 million réunis par la Ville de Montréal, le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) et trois corporations de développement économique et communautaire — Est, Centre-Sud et Pointe Saint-Charles. À ce jour, aucun denier n'a été versé mais on nous assure que quatre ou cinq projets sont à l'étude.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Vidéotron investit $ 3 millions dans une station marocaine

Claude Turcotte

LE GROUPE VIDÉOTRON met le pied en Afrique grâce une participation dans une entreprise, majoritairement marocaine, qui investira environ $ 50 millions pour l'établissement la première télévision privée en Afrique, qui serait également la première télé privée du monde arabe et la première télé à portée internationale dans un pays en voie de développement.

M. André Chagnon, président de Vidéotron, a présenté ce projet à la presse montréalaise hier avec une certaine pompe, puisqu'il était entouré de représentants des principaux partenaires dans ce projet, notamment M. Fouad Filali, président de Omnium Nord-Africain (ONA), premier actionnaire avec une tranche de 26 % du capital-actions de $ 20 millions, et M. Bochko M. Givadinovitch, vice-président à la publicité de TF 1 (France), (participation est de 19 %, y compris une part de 3 % du Groupe Maxwell).

Pour sa part, Vidéotron prend une participation de $ 3 millions, c'est-à-dire de 15 %, au capital-actions de la Soread (Société d'études et de réalisations audio-visuelles), en plus d'effectuer un transfert de technologie, pour lequel il percevra des royautés éventuellement. Vidéotron formera 17 Marocains (9 stagiaires sont déjà arrivés) en gestion des services administratifs et en marketing. En outre, une équipe de sept cadres de Vidéotron ira en janvier au Maroc pour aider au développement le plus rapidement possible d'un personnel local totalement autonome.

En plus de l'équité de $ 20 millions, la Soread empruntera environ $ 30 millions pour effectuer la mise en place de cette nouvelle station de télé, qui commencera à diffuser en mars 1989, en français et en arabe. Il y a déjà une chaîne publique qui diffuse entre 6 et 8 heures par jour au Maroc. La Soread prévoit 12 heures de diffusion « cryptée » (télé payante) par jour et cinq heures de diffision en clair. Les émissions cryptées, diffusées en français, seront principalement axées sur le divertissement, alors que les émissions en clair porteront aussi sur l'éducation. Les contenus en arabe viseront, dit-on, à la valorisation de la jeunesse dans les domaines sportif, culturel et éducatif. Les revenus proviendront à 80 % des abonnés et à 20 % de la publicité.

Dans une première phase, à partir de mars 1989, cette chaîne desservira les villes de Casablanca, Rabat, Fez, Meknès et Marrakech, où elle pourra rejoindre 59 % de la population urbaine du Maroc, soit plus de 1.1 millions de foyers. L'entreprise vise en fait à recruter 200,000 abonnés.

Toutefois, les ambitions de la Soread sont plus vastes. Elle se donne comme objectif, par l'intermédiaire du satellite Intelsat-V et éventuellement por les réseaux câblés, de couvrir tout le Maroc, les pays du Maghreb, l'Afrique de l'Ouest et l'Europe occidentale. M. Filali a indiqué que les négociations avec certains pays sont très avancées et pourraient donner lieu à des ententes dans un avenir rapproché.

M. Givadinovitch a mentionné pour sa part que TF 1 considère son association dans ce projet comme « très importante parce que c'est la première fois que TF 1 sort de l'Hexagone ». TF 1 contribuera aussi à la formation du personnel marocain en recevant une centaine de stagiaires.

Ce sont cependant les Marocains qui auront le contrôle de l'entreprise et de la production. M. Filali voit cette 2e chaîne au Maroc comme un outil de développement, même si cela ne se fera pas du jour au lendemain. La Soread envisage de développer un centre de production audio-visuel et publicitaire; M. Filali pense d'ailleurs que c'est cet aspect qui intéresse particulièrement Vidéotron et TF 1.

Dans la période de questions, on a interrogé M. Chagnon sur les autres projets de Vidéotron. Il a promis une annonce d'ici la fin du mois sur un investissement en Grande-Bretagne.

AVIS DE RACHAT

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Obligations émises par la Commission scolaire régionale Le Royer.

Émission de 390 000 $ comprenant 207 000 $ d'obligations à terme de 20 ans — 8 1/2% — échéant le 1er novembre 1989 remboursable en monnaie canadienne par voie de remboursements anticipés obligatoires.

Avis public est par les présentes donné aux détenteurs des obligations mentionnées ci-dessus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal (la dette obligataire de la Commission scolaire régionale Le Royer étant devenue, depuis le 1er juillet 1973, la dette obligataire dudit Conseil scolaire en vertu du chapitre 60 des lois du Québec de 1972) se propose de racheter et rachètera, pour un montant en principal de 34 000 $, le 1er novembre 1988, en tant que remboursement anticipé obligatoire, les obligations suivantes à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date du rachat à savoir:

Coupures de 1 000 $ dont le numéro commence par la lettre M:

178	182	189	193	198	205	209	214	220
225	229	236	241	245	252	264	272	280
283	291	299	306	314	322	329	332	340
347	352	355	362	367	371	379		

Les obligations devant être ainsi rachetées deviendront dues et payables le 1er novembre 1988 et seront payées en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, La Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce ou la Banque de Montréal dans la Province de Québec ou au bureau principal de la Banque Nationale du Canada à Toronto, Ontario, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons d'intérêt échéant après le 1er novembre 1988 y attachés.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées doivent être accompagnées de procurations dûment signées en blanc.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement cessera de courir le et après le 1er novembre 1988.

Montréal, le 1er septembre 1988.

Conseil scolaire de l'île de Montréal
Clément Janelle, c.a.
Directeur des services financiers

France Brisson

Stephen Hardacre

Jean-François Leroux

Denyse McNicoll

Compagnie Canadienne de Réassurance

Monsieur Alphonse Lepage, F.S.A., F.I.C.A., Vice-président exécutif et directeur général de la Compagnie Canadienne de Réassurance est heureux d'annoncer les nominations suivantes:

France Brisson, F.L.M.I., vice-présidente adjointe, comptabilité.

Stephen Hardacre, F.S.A., F.I.C.A. vice-président adjoint, actuaire de tarification.

Jean-François Leroux, F.S.A., F.I.C.A., vice-président adjoint, actuaire d'évaluation.

Denyse McNicoll, F.L.M.I., vice-présidente adjointe, administration.

La Compagnie Canadienne de Réassurance est au service des compagnies d'assurance-vie canadiennes et se spécialise dans la couverture des grands risques et des risques aggravés.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

RÉOUVERTURE DE CONCOURS

DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES CLINIQUES

Centre d'accueil hébergement personnes âgées
125 places à l'interne
20 places en pavillon
Centre de jour

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité du directeur général et conformément à la loi, aux règlements et au plan d'organisation du centre d'accueil, la direction des services cliniques assume la responsabilité de la planification, de la coordination et de l'évaluation des soins globaux dispensés aux bénéficiaires internes et externes du centre d'accueil.

La direction des services cliniques est aussi responsable du fonctionnement et du contrôle de sa direction, de l'application des règlements et politiques du milieu et de la répartition du personnel en fonction des besoins.

QUALIFICATIONS
— Formation de niveau universitaire en sciences infirmières.
— Formation collégiale en techniques infirmières avec perfectionnement adéquat sera considérée.
— Formation et/ou expérience en gérontologie.
— Expérience pertinente comme gestionnaire.
— Capacités d'analyse, de synthèse et de conceptualisation.
— Capacité de travailler en collaboration avec les divers professionnels de la santé vers des objectifs communs.

RÉMUNÉRATION
Selon la politique du MSSS pour un poste cadre supérieur classe 14. Min. 39 998 $. Max. 51 997 $.

DÉBUT DE L'EMPLOI: Le poste est vacant et disponible.

APPLICATION: Dépôt du curriculum vitae avant le 19 septembre 1988, 16h.

Concours D.S.C.
Résidence Saint-Joseph
491, route 132
Maria (Québec)
G0C 1Y0

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (CANADA)

DIRECTEUR DE COMPTES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

La Société Générale (Canada), filiale d'une importante banque internationale, recherche un professionnel dynamique, pour sa succursale de Montréal.

La personne choisie se joindra à une équipe responsable de la gestion et du développement d'un portefeuille commercial. Elle devra, sous l'autorité du vice-président:

— analyser les dossiers de crédit d'entreprises;
— gérer le portefeuille existant;
— promouvoir l'utilisation de nos services auprès de moyennes et grandes entreprises.

Pour remplir avec succès les exigences de ce poste, la personne doit:

— posséder de 8 à 10 ans d'expérience dans des fonctions similaires auprès d'une banque ou d'une institution financière;
— faire preuve d'initiative et d'un sens poussé de l'analyse;
— être bilingue.

Le fait de détenir un diplôme universitaire en administration ou en finance représente un atout.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs candidatures à:

Monsieur André Lebert
Directeur du Personnel
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (CANADA)
1155, rue University, bureau 1100
Montréal (Québec)
H3B 3A7

Dans le superbe décor des
ÉCURIES YOUVILLE
témoin de 200 ans d'histoire

Grillades et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

AVEC UN C.A.
un professionnel sur qui vous pouvez compter

BOURGEOIS, MARSOLAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés,
Jacques Bourgeois, C.A. — Raymond Souchereau, C.A.
Yvon Marsolais, C.A. — Claude Labelle, C.A.
André Montgrain, C.A. — Marc Lavigne, C.A.
50 Place Crémazie, suite 910
Montréal, Québec, H2P 2T6 — Tél.: 384-7430

CARON, BÉLANGER, CLARKSON, GORDON
Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Bureau 2400,
Montréal, (Québec) H3B 3M9
(514) 875-6085/6060
3090, boul. Le Carrefour, bureau 600
Laval (Québec), H7T 2J7 (514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700
Québec, G1R 5G4 — (418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 68 pays

COOPERS & LYBRAND LALIBERTÉ LANCTÔT
comptables Agréés
LE WINDSOR
1170, rue Peel, Montréal (Québec) H3B 4T2
(514) 876-1500
550, chemin de Chambly, Longueuil J4H 3L8
(514) 646-9800
2, Place Québec, Québec, G1R 2B5
(418) 522-7001
Membre du cabinet Cooper & Lybrand (International)

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
• Montréal • Repentigny • Laval • Longueuil
• Pointe-aux-Trembles • Iles de la Madeleine
845-9253

HYDE HOUGHTON
Comptables agréés
Montréal — Toronto — Woodstock — London
Associés de Montréal
John W. Armour, C.A. — Michel Bienvenue C.A. —Donald W. Burke, F.C.A. — W. Farrell Hyde, C.A. — Pierre Lussier, C.A. — Robert Roy, C.A. — James A. Sherriff, C.A. — Ronald Singer, F.C.A. — Colin T. West, C.A.
4150 rue Ste-Catherine ouest, Suite 600, Montréal H3Z 2Y5 — 931-0841 International — Moore Stephens, bureaux à travers le monde.

LEROUX TRUDEL/PANNELL KERR MacGILLIVRAY
Comptables agréés
500 Place d'Armes, Suite 1700
Montréal, Québec H2Y 2J1
(514) 845-7211
Bureaux dans les villes importantes du Canada.
Pannell Kerr Forster, à travers le monde

LEVITT, FELDSTEIN DUBLIN & EPSTEIN PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

THIBAULT MARCHAND PEAT MARWICK
Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, bureau 2100
Montréal (Québec) H3B 2J9 — (514) 879-3300
Membre de Klynveld Peat Marwick Goerdeler ayant plus de 500 bureaux à travers le monde.

Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256

980 ckgm / chom 97.7 fm

a renégocié son bail
au 1310, avenue Greene,
qui sera dorénavant appelé
"Édifice CKGM-CHOM".

Léopold a agi à titre d'expert-conseil
auprès de l'utilisateur d'espace.

Léopold

CONSULTANTS IMMOBILIERS INC.

Expert-conseil auprès de l'utilisateur d'espace.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, mercredi 14 septembre 1988

MONTRÉAL

La tendance était irrégulière

MONTRÉAL (PC) — La tendance était irrégulière, hier, à la Bourse de Montréal et l'indice général a fini la journée en léger recul, de 0.62 point à 1631.32. En tout 4,916,112 actions ont changé de main.

Les forestières ont monté de 12.15 à 2709.37, les minières de 4.12 à 1517.04 et les pétrolières de 3.13 à 1432.11. Les services publics ont abandonné 7.75 à 1,447.37 et les industrielles 1.61 à 1,532.29. Les bancaires étaient inchangées à 1,609.24.

Primac Ltd, en hausse de cinq cents à $4.10 s'est traitée à 475,000 exemplaires. Echo Bay Mines a monté de⅜ à $20¼ et 45,750 actions ont circulé dans le marché.

Parmi d'autres valeurs qui ont retenu l'attention, Banque de Montréal a perdu⅛ à $28½ et Nova Alberta Corp.¼ à $11⅞.

Banque nationale a gagné⅛ à $11⅝.

Etaient inchangées: Sears Canada à $12⅛; Cascades Inc. à $4.95, Laidlaw Transport B à 16¾ et Bombardier B à $11⅝.

Au total, sur 556 titres mis en jeu 170 étaient gagnants, 192 perdants et 194 stables.

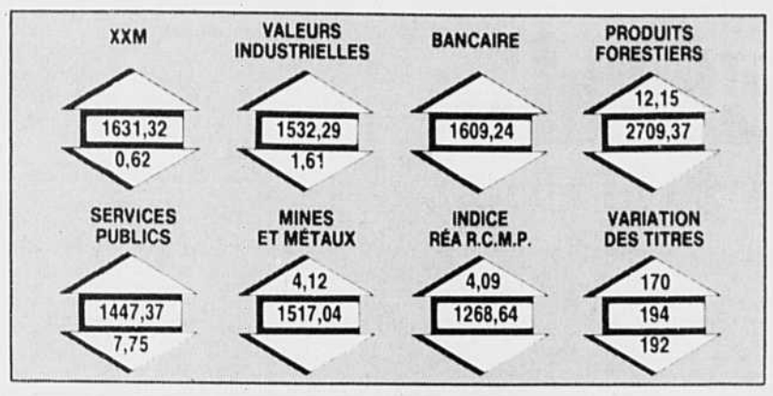

TORONTO

Les cours se redressent

TORONTO (PC) — Les cours se sont redressés, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a enregistré un gain de 7.93 et marquait 3264.28 au terme d'une séance modérée.

Environ 18.16 millions d'actions ont été échangées.

Dans les industrielles, Canadian Pacific Ltd a gagné⅜ à $20⅜; Inco⅝ à $32⅝; Bank of Nova Scotia⅛ à $14⅞; Laidlaw B⅛ à $16¾ et Maclean-Hunter X⅛ à $12⅛. Nova Corp. a perdu¼ à $11⅞; Toronto Dominion Bank⅛ à $36; Canadian Pacific Forest 1 à $40; Tru-Wall Group 1 à $18 et Interhome Energy¾ à $457⅞.

Dans les mines, Battle Mountain A a gagné⅝ à $17⅜; Rouyn Resources 50 cents à $2.95 et United Keno Hill⅜ à $7¾. Viceroy Resources a cédé⅜ à $5⅞ et Canada Tungsten¼ à $5.

Dans les pétroles, Renaissance gagne⅛ à $12½; Morgan Hydrocarbons cinq cents à $3 et Coho Resources A cinq cents à $4.45. Canadian Futurity A abandonne trois cents à 35 cents et Place Resources A six cents à 62 cents.

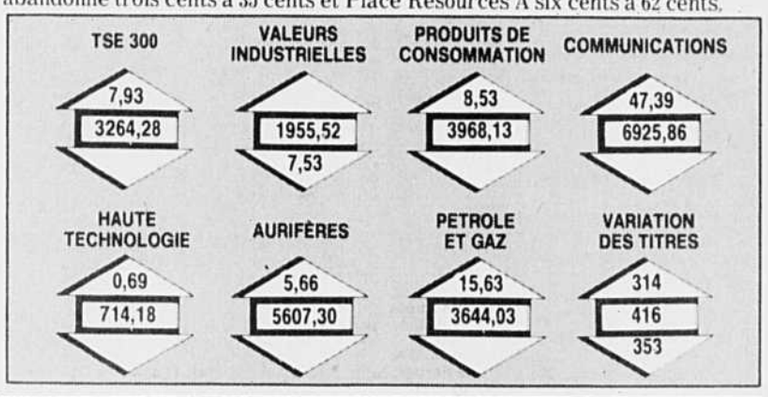

NEW YORK

Wall Street se redresse

NEW YORK (AFP) — Wall Street s'est nettement redressée à la clôture, hier, dans un marché qui a été hésitant jusqu'aux dernières minutes, avant la publication des chiffres du commerce extérieur américain pour juillet.

L'indice Dow Jones des 30 valeurs industrielles qui a un moment avait cédé près de 10 points, a terminé à 2,083.04 en hausse de 10.67 points par rapport à la veille.

Quelque 163 millions de titres ont été échangés et le nombre de valeurs en hausse (780) a dépassé celles en baisse (603), 544 étant inchangées.

Selon les analystes, la Bourse malgré la légère détente des taux d'intérêt sur le marché obligataire, a attendu un signal pour prendre position.

Les investisseurs ont "attendu un signal que ce soit du marché lui-même ou du monde extérieur", a souligné M. Michael Metz, analyste de la firme Oppenheimer and Co.

Pour les analystes, les chiffres du commerce extérieur en juillet pourraient fournir une indication. Selon les estimations, le déficit pourrait se réduire de 1 milliard de dollars pour se situer à 11.5 mds après 12.5 mds en juin.

Selon des analystes, des remarques faites par M. Nicholas Brady, désigné par le président Reagan pour succéder à M. James Baker comme secrétaire au Trésor, ont fourni en outre un signal positif.

Devant une commission du Sénat, M. Brady a estimé qu'il s'attendait à une réduction du déficit "à un rythme étonnamment rapide".

Parmi les titres en hausse, on note IBM qui a gagné 1.25 dollar à 114.75, Atlantic Richfield 1 dollar à 80.5 dollars et Zayre Corp 1.75 dollar à 51⅜.

En revanche, Monsanto a perdu 4 dollars à 74⅝, General Electric⅛ à 42⅜ et American Cyanamid 50 cents à 47.75 dollars.

Du côté des canadiennes, Alcan a gagné⅜ à $29½; Canadian Pacific⅜ à $16⅝; Inco¾ à $26¾ et Ranger Oil⅛ à $5¾. Northern Telecom a cédé⅛ à $17¼.

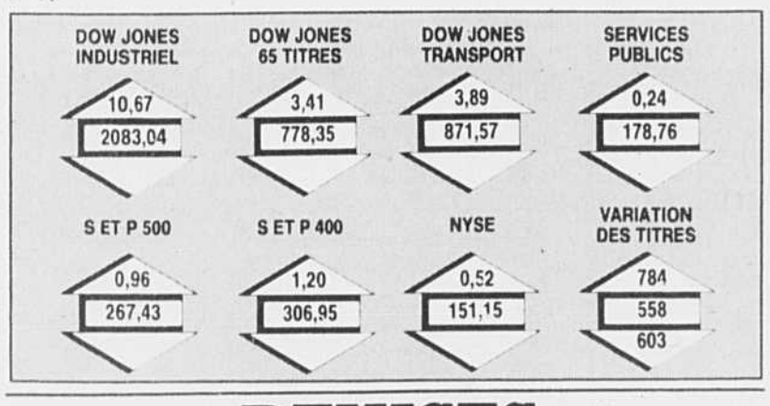

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.5112	Hong Kong	Dollar	0.1586
Afrique franco	Franc CFA	0.003943	Inde	Roupie	0.0862
Allemagne-Ouest	Mark	0.6705	Israël	Sheqels	0.7627
Antilles Angl.	Dollar	0.4593	Italie	Lire	0.000900
Australie	Dollar	0.9888	Jamaïque	Dollar	0.2293
Autriche	Schilling	0.09535	Japon	Yen	0.009295
Bahamas	Dollar	1.2375	Liban	Livre	0.00314
Belgique	Franc	0.03196	Mexique	Peso	0.000546
Danemark	Couronne	0.1744	Norvège	Couronne	0.1806
Espagne	Peseta	0.010030	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7703
États-Unis	Dollar	1.2375	Portugal	Escudo	0.008116
Finlande	Mark	0.2826	Royaume-Uni	Sterling	2.1025
France	Franc	0.1971	Suède	Couronne	0.1934
Grèce	Drachme	0.008265	Suisse	Franc	0.7954
Hollande	Florin	0.5944	Vénézuela	Bolivar	0.03477

MONTRÉAL

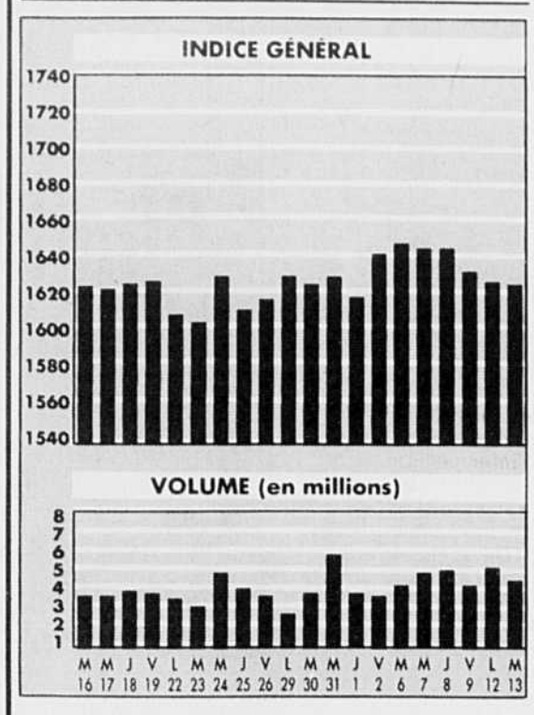

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACSI	2500	50	50	50	
ADS	1000	85	85	85	
AMCA Int	3712	470	460	465	+ 10
AMCA9.25	800	24¼	24¼	24¼	+ ¼
Abti Prce	2200	20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Abitibi.Wt	400	145	145	145	+ 5
Actidev	3200	109	100	109	+ 9
Agnico E	4800	13¾	13½	13¾	+ ½
Alta.energ	1500	16½	16¼	16½	+ ⅛
Alcan Alu	34794	36½	36	36⅛	
Alex.F7.4	450	25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Algo.A	5153	400	395	395	— 10
Alim.CT	200	200	200	200	
Alubec	8000	200	200	200	
Am.Barric	21600	20⅛	20	20	+ ½
A.br.gld.w	1000	140	140	140	— 25
f.Amr.rs.A	2300	100	100	100	
Amisco	500	190	190	190	— 10
Artopex	1100	455	445	455	+ 5
fAstral A	z46	58	8	8	
fAtco I	1772	58½	8½	8½	— ⅛
fAtlant.A	150	220	220	220	
Auberges	100	310	310	310	
AubergW	z100	2	2	2	
Avcorp	65300	420	395	415	+ 15
B Corp.A	2000	30	29⅞	30	+ ⅛
BC Forest	1000	18½	18⅛	18½	
BC Tel	700	27½	27½	27½	
BCE Inc.	57001	37⅛	36⅞	37	+ ⅛
BCE Mbl	1362	17⅞	17⅝	17¾	
BCED	6800	335	330	330	— 5
BCED.Wt	10850	70	70	70	
BCED9.5	550	10¼	10¼	10¼	+ ⅛
BGR.wt.A	500	105	105	105	— 5
Bank NS	389663	14⅜	14⅛	14¼	
Baue Cont	z25	360	360	360	— 5
Ba.Laur	2860	10¾	10½	10¾	
Baue Nat	182786	11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
Ba Nat s7	400	23⅝	23⅝	23⅝	+ ⅛
Ba Royale	130503	34¾	34½	34⅝	
BaRy 1.45	2700	17	17	17	— ⅛
BaRy 1.88	235	23¼	23¼	23¼	+ ½
BaRy 2.75	9355	30	29⅞	30	+ ¼
Baue Mtl	118404	28⅝	28⅛	28½	— ⅛
BMO Wts	56400	20	19½	19½	— ½
BMO Sr3	200	25⅛	25⅛	25⅛	+ ¼
Belmoral	19900	167	160	165	— 1
Berkey	3300	400	400	400	
Bestar	1300	150	140	140	— 10
Biltrite.Wt	z200	5	5	5	
Biochem	7300	7¼	6⅞	7¼	+ ⅜
Biomira	1000	325	325	325	
Biorex	5000	45	45	45	
Biotech	3715	150	145	150	+ 5
Bocenor	450	175	175	175	
BF Royal	1400	145	145	145	+ 5
Bomb A	8700	11¾	11⅝	11⅝	
fBomb B	68781	11¾	11½	11⅝	
Bomb.Sr1	400	23½	23½	23½	+ ⅛
Bomb.w.B	2600	23⅜	22⅞	23¼	+ ⅜
Bomem	2100	205	195	195	— 15
Bow Val	1000	13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Bow.p.2.12	400	340	330	340	— 10
fB.Brick.A	2200	5⅞	7	7⅛	
Brascan A	8769	25⅜	25⅛	25¼	+ ⅛
Bruncor	9494	17¾	17⅜	17⅜	— ⅛
Brunswick	500	10½	10½	10½	— ½

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CSD Cl A	z16	70	70	70	+ 10
CSD Pr B	z6	$24	24	24	+ 1
CAE Ind	10954	9½	9⅛	9½	+ ⅛
CB Pak	1602	18¾	18½	18¾	+ ⅜
CCL Ind.A	1100	8½	8½	8½	— ¼
fCFCF Inc	1600	20⅛	20¼	20¼	
CGC Inc.	2200	11	11	11	
fCGI Gr.A	400	175	175	175	
CIIT Inc	19200	12¼	12¼	12¼	— ¼
Cabano	945	190	180	180	— 10
Cambior	3700	$13	12¾	12⅞	
Cambio.w	29600	360	345	355	+ 10
Cambridg	200	29⅛	29⅛	29⅛	+ ⅛
Camp Res	7380	125	112	125	+ 20
CampWIG	500	60	60	60	— 15
Cmpbel.Sp	600	17½	17½	17½	
Campeau	1400	19⅝	19⅛	19⅝	+ ⅜
Camp.sr.C	500	21⅛	21⅛	21⅛	
Cdn Pack	850	14½	14½	14½	
C Imp Bk	42266	24¾	24⅝	24¾	
CIBC wB	25350	272	266	272	+ 4
fC Tire A	7840	16½	16⅛	16½	
fC Utilit.A	16000	19¼	18⅞	19¼	+ ⅜
C Utilit B	1100	19¼	19	19¼	
CP Ltee	63606	20⅛	20⅛	20⅛	+ ¼
fCmnac.A	21650	5⅞	7⅜	7½	
Canron.A	2100	11¾	11⅝	11⅝	+ ⅛
fCanron.B	700	11¾	11⅜	11⅜	— ⅜
fCantrexA	6900	340	340	340	
CantrexW	3500	6	6	6	
Cara Oper	3111	13⅜	13⅜	13⅜	
Cascades	83488	$5⅛	4⅞	4⅞	
Celanese	1300	26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
fC.Cap A	10000	9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅛
Champlai	900	100	100	100	
Charan	1200	285	285	285	
Cheni	200	425	425	425	— 5
Cheni.W	4000	140	125	125	— 15
Chrysler	150	$28⅛	28⅛	28⅛	— ½
fCimSfL.a	8100	12⅝	12⅝	12⅝	— ¼
Circo Crft	100	425	425	425	
fCo—Steel	20000	15¾	15¾	15¾	— ⅛

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
AGF Group	
Amer Grth	7.51
Cdn Gs Enr	7.45
Cdn SecGth	8.88
Cdn Trustd	4.59
Conv Inc	9.55
Corp Inv	11.96
Crp Inv Stk	6.24
gExcel Am E	4.49
gExcel Cd Bd	5.18
gExcel Cd Eq	4.67
gExcel M	7.92-5.00
Global	9.35
Grth Eqty	9.20
HiTech	12.52
Japan	5.98
nMMF	8.95-10.00
Optn Eqty	3.81
Pfd Inc	9.84
Special	4.78
AIC Advantage	
Advntage	10.00
All-Canadian	
vCompound	15.18
vDividend	10.71
vNatural Res	5.17
vRevenue Gth	3.44
vUnivest	5.68
Allied Capt Mgmt	
nCanadian	4.22
nDividend	4.70
nIncome	5.54
nInternt'l Cdn	4.65
nInternt'l U	3.79
nMMF	8.50-5.00
Altamira	
nCdn Bal	11.16
nCdn Bond	10.45
nCdn Equ	10.40
nCdn Incom	6.34
nDiversifd	10.23
A.M.D.	
Am Bl Chip	9.38
Cd Bl Chip	10.04
Dividend	9.35
Fix Inc	9.65
MMF	8.52-10.00
uMMF	6.17-10.00
Resc Can	11.03
T-Bill	8.54-10.00
Associate Inv	
nAssoc Inv	6.90
Bolton Tremblay	
Bond Mtg	4.97
Cdn Cum	14.28
Cdn Bal	4.97
Discovery	5.05
Income	10.48
Internt'l	6.77
Mny Fd	9.03-10.00
Optimi Cdn	6.58
Pfd Rsces	9.81
Taurus	4.56
BPI Capital	
Cdn Bond	10.04
Cdn Equity	8.87
vEAFE Fd	7.25
Emerg Gwt	8.97
Global Eq	9.87
vGlobal Inc	9.76
High Yield	10.11
vnMMF	8.51-10.00
Option Eq	9.30
Burns Fry	
vnBF Bond	10.14
vnBF Cdn	11.38
vnBF Fund	10.93
Calvin Bullock	
American	7.03
Balanced	10.23
Bond	7.57
CIF	6.41
Dividend	9.65
Growth	2.02
MMF	9.00-10.00
Canada Trust	
vnCTNAF	25.27
vnEquity	51.10
vnIncome	9.41
Central Guaranty	
vnFut Cd. Gt	10.07
vnFut Gov.	10.03
vnFut Incom	10.08
vnFut Select	10.10
Central Guaranty	
vBalanced	9.57
vnInv Equity	5.68
vnInv Incom	4.41
vnMortgage	10.31
vProp Fund	100.17
Century	
DJ	8.67
uDJ-U.S.	7.06
CGF Group	
vFund 4000	4.36
vInternatn'l	7.93
vVenture Fnd	3.26
Chou Assoc Mgt	
vAssociates	22.90
vRRSP	11.31
Church Street	
vnBalanced	10.02
vnEquity	10.24
vnIncome	9.88
vnMMF	8.36-10.00
CIBC Funds	
nBalanced	10.70
nFix Inc	9.91
nGlobal	9.67
vnMortgage	10.68
Confed Group	
Dolph Eqty	8.09
vDolph Mtge	5.00
CT Inv Counsel	
nES Te	9.63-9.97
Ev Bal	10.56
vEv Intl	10.13
Ev Spec Eq	10.34
Everest Bn	10.02
Cundill Group	
Security	14.55
Value	12.84
Desjardins Group	
vnActions	16.42
vnEquilibre	9.60
vnHypo	4.35
vnInternt'l	13.98
vnOblig	4.44
Elliott Page	
E-P Bal.	24.55
E-P Bond	25.46
E-P Eq.	23.71
nE-P Mo	9.12-1.00
Ethical Gwth	
vEthical Gwt	5.67
Fidelity Int'l	
vCap Bal	10.67
vCap Buildr	10.84
vCap Conser	10.40
vIntPfolio	9.48
First Cdn Funds	
nBalanced	10.01
nBond	9.96
nEqty Ind.	9.80
nMMF	8.40-1.00
nMortgage	11.10
First City Funds	
Growth	4.59
Income	4.69
vgReal	6.29
Fonds MFQ	
vActions	9.05
vEquilibre	8.94
vObligations	9.58
Fonds SNF	
vEquilibree	8.84
vQuebecoise	7.29
vRevenu	9.83
Future Fund Shar	
vnFood Fund	6.16
vnGolden Fun	7.16
vnLife Fund	5.44
vnSilver Fund	4.36
vnTechno Fu	4.02
vnValue Fund	5.31
GT Mgmt	
GT Global	5.19
Galcor Group	
vMortgage	9.87
vRealty Gwt	11.11
Global Strategy	
Americas Fd	8.95
nCSMny	8.36-1.00
Europe Fd	7.79
Far East Fd	9.96
vGlobal S Cp	15.65
Global S Fd	13.08
RRSP	9.15
gRRSP Acc	9.89
nuUS MF	6.76-1.00
World Bd	9.71
World Mny	9.83
Guardian Group	
American E	18.06
vBalanced	10.43
CIPF86	9.72
CIPF87	10.17
Canadian Eq	5.19
Enterprise	9.86
Global Eq.	3.76
Ill. Income	8.88
North Amer	4.76
Pac. Rim.	17.11
Pfd.Div.	7.72-9.20
nS Mny	9.08-10.00
Strat Inc	10.03
uUS MM	7.50-9.75
Gdn Mort Shul	
G Mort Shul	8.77
Heartland Group	
vBond	10.44
vEquity	9.23
vGrowth	8.12
Integra Cap	
Balanced	10.43
Investors Group	
vBond	4.15
vCdn Equity	5.88
vDividend	8.95
vGlobal	4.95
vGrowth	7.66
vInternt'l	9.81
vJapan	14.98
vnMMF	8.75-1.00
vMtge	4.88
vMutual	8.07
vProv Stk	9.76
vReal Prop	5.30
vRetiremnt	24.69
vSumma	4.86
J. Heward Group	
JH Amer Cd	6.72
uJH Amer Us	5.46
JH FdLtd	7.98
Laurentian	
V MMF	8.99-10.00
Viking Cdn	15.60
Viking Com	13.93
Viking Div	7.47
Viking Gth	17.02
Viking Inc	4.09
Viking Int	18.40
Lotus Fund	
vnLotus Fun	10.82
MER Group	
vEquity	13.47
vGrowth	7.94
vnMMF	2.66-10.00
Metropolitan Gr.	
vBond	2.74
vCdn Mutl	5.47
vCollective	14.49
vGrowth	5.94
vProtection	10.11
vSpeci.	6.06
vVenture	8.42
MOF Group	
vMult. Opp. F	2.08
vSpec. Opp. F	1.34
Montreal Trust Gr	
vnDividend	9.31
vnEquity	24.14
vnIncome	8.22
vninternatl	22.25
vnMMF	8.80-10.00
vnMtge	9.87
vnRSP Eq	20.22
vnRSP Inc	17.68
vnRSP	8.70-10.00
vnRSP Mtge	9.89
Mony Funds	
Mony Gold	9.01
Morgan Funds	
Dividend	5.41
Growth	11.39
Income	11.49
Resource	7.27
Worldwide	12.80
Mutual Group	
Ameritund	11.17
CIF	8.32
Diversifd 25	12.01
Diversifd 40	12.70
Diversifd 55	12.73
Dividend	9.89
Equifund	13.00
nMMF	8.39-1.00
MYW Inv Funds	
nCdn Balanc	9.07
nCdn Growth	8.85
nDIF	8.34-9.92
nN Am Grth	7.22
Natrusco	
nNatrusco	7.10
Noram	
vCdn Conv S	10.20
vConv Sec	12.50
Northern Group	
Cdn Equ	4.96
Int MM	4.97
US Equ	5.33
One Decisntd	
One Decisn	10.19
Ont. Teachers Gr.	
vnAggressiv	10.84
vnBalanced	10.67
vnDiversifd	10.36
vnFixVa	8.25-10.00
vnMtge	11.48
PHN Group	
nBond	8.45
nCanadian	18.02
nDiv Inc	13.77
nMMF	8.90-10.00
nPooled	36.03
nRRSP	52.94
nU.S. Fund	22.65
Vintage Fd	11.21
Prudential Group	
Diversifd	5.20
Dividend	5.29
Growth	6.88
Income	5.20
nMMF	8.69-10.00
Natural Res.	5.19
Prec. Metals	4.72
Ptmn Hlth Sci	
Ptmn Hlth S	12.71
Rabin Budden Gr.	
vnCapital Fd	6.54
vnincome Fd	5.80
Realgrowth Fds	
vuA.Trend (U	5.35
vActive Inc.	9.57
vCdn Equity	14.04
vMMF	7.98-10.02
Ren Can B	
vRen Can B	4.54
Royal Trust Gr.	
vnAdv. Bal.	9.59
vnAdv. Gwth.	9.62
vnAdv. Inc.	9.31
vnAmerican	19.94
vnBond	8.83
vnCanadian	31.21
vnEnergy	7.02
vnGlobal Inv.	7.62
vGovt Bond I	8.71
vnJapanese	18.61
vnMMF	8.40-10.00
vnMortgage	10.30
vnPreferred	9.47
Roycom Group	
vSummit RF	10.31
vSummit TD	10.28
RoyFund Group	
nBal	5.10
nBond Fnd	5.03
nEquity	19.50
Saxon Group	
nBalanced	8.67
nSmall Cap	9.40
nStock	8.27
nWorld Gwth	10.73
Scptre Funds	
vnBalanced	11.58
vnBond	10.64
vnEquity	11.47
vninTl	10.38
nMMF	8.50-10.00
Scotia Funds	
Income	9.51
Stock Bond	9.46
Sentinel	
Am Eq Cdn	8.67
uAm Eq US	7.04
Cda Bond	9.27
Cda Equity	9.28
Global	8.21
nMMF	8.59-10.00
Seficorp	
vCroissance	6.80
vEquilibre	9.02
vRevenu	9.86
Spectrum	
gCash	8.82-1.00
gCdn Equity	9.41
gDiversified	9.68
gDividend	9.72
gInterest	9.71
gintl Equity	8.01
nSaving	8.96-1.00
Sterling Mtge	
vnSterling Mt	5.06
TD Green Line	
nCDN Balan	10.11
nCDN Bond	10.17
nCDN Equity	9.97
nCDN Index	5.67
nCDN M	8.77-10.00
vnTD Morta	10.39
nuUS Index	5.25
nuUS M	7.31-10.00
Templeton Grp	
nT-Bill	8.67-1.00
Temp Cdn	5.63
Temp Gr Cd	17.68
uTemp Gr U	14.38
Tradex	
vnTradex	7.34
Trimark Group	
Income Gth	5.25
Interest	8.71-10.00
gSelect	5.01
Trimark	11.26
Trimark Cd	10.57
Trust General	
vnAction Am	13.41
vnAction Ca	23.57
vnEquilibre	9.05
vnHypo	10.57
vnMar Mon	10.11
vnOblig	9.47
Trust La Laur.	
vnAction	9.59
vnOblig.	9.83
20-20 Group Fin	
SS World	9.40
Sunset	11.80
Sunset Deb.	8.74
Sunset Pfd	9.11
United Group	
Accum	10.44
Accum R	11.29
American	5.71
MMF	10.32-10.00
uMMF U	8.40-5.00
Mortgage	5.12
Security	4.33
Venture	8.14
Venture Ret	11.85
UnivAve Gth	
vnUnivAve Gt	9.90
Waltaine Funds	
vnBalanced	10.11
nDiv. Growth	9.08
nincome	9.06
ninstant	8.83-10.03
NON MEMBERS	
C-Anoes	
vnC-Anoes	9.90
Can Nat Res	
vCan Nat Res	4.67
Canwst RSP	
nCanwest rs	82.43
Capital Gwth	
vCapital Gwt	7.88
Capstone Group	
nCS Mg	10.16-10.00
ninternt'l C$	4.58
nuInternt'l U	3.73
ninvestment	5.74
Co-op Trust Group	
vnGrowth	12.84
vnIncome	9.42
Counsel Trust	
vnReal Estat	17.30
CSA Mgmt Gr.	
Goldfund	4.90
Goldtrust	5.40
Dixon, Krog Gr.	
nDK All Seas	3.22
nDK Amn	17.59
nDK Ent	10.28
Domequity	
vnDomequity	6.12
Dunedin	
vInternt'l	91.15
Dynamic Group	
vAll Dyn IV	1.84
vAll Dyn V	1.55
vAll Dyn VI	4.36
vAll Dyn VII	4.41
D Income	5.37
D.Div	5.17
vDv Global	4.94
uDvAm US	6.23
DvnAmCn	7.67
DynCdn Fd	12.67
vDynGBF	5.09
DynPrecMet	1.14
MMF	8.88-10.00
Mod P'folio	5.74
Prvtz	9.78
Gyro Equity	
vnGyro Equi	12.19
Hall Bond	
vHall Bond	10.40
Harvard	
Harvard	5.13
Industrial Gr.	
CS Mgt	8.87-10.00
Ind Future	5.22
Indust Am	7.45
Indust Div	10.93
Indust Eq	20.22
vIndust Globa	5.87
Indust Gwth	14.87
gIndust Hor	5.49
Mack Eq	2.50
Mack Mtge	1.20
Mar Equity	
vnMar Equity	5.27
Marlboro	
vMarlboro	7.63
Md Mgmt Fd	
vnCMAIF	29.27
vnCMASTDF	36.82
vnMD Bond	9.97
vnMD Grth	17.23
vnPerp G.	1.66
vnPerp G. II	4.15
vnPerp G. III	8.57
vnPerp G. IV	9.31
NW Group	
vCanadian	7.72
vEquity	9.68
NW Trust Eq	
vnNW Trust	19.29
Pacific Group	
Growth	6.04
Ret Bal.	4.46
US Growth	4.15
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	4.32
nXanadu Fd	3.30
Pret et Revenu G	
vnAmerican	24.25
vnCanadian	8.80
vnFonds H	5.11
vnRetraite	20.32
Principal-US Gr.	
vuEquity	6.11
uWorld Inc	4.33
Sagit Group	
Cam. Bal.	6.25
Cam. Gth	6.84
Cam. Res.	2.73
Tns. Con. Eq	7.22
Trans B	75.73
Trans C	12.54
Synchrovest	
Synchrovest	6.72
Talvest Funds	
American	4.96
Bond	10.06
Diversfd	5.64
Growth	8.94
Income	10.46
MMF	8.31-10.00
Universal Group	
American	9.39
Equity	11.34
Global	4.94
Income	5.27
Pacific	8.36
Resource	6.41
Sect Ame	5.44
Sect Cdn	5.69
Sect Cur	5.15
Sect Glo	4.96
Sect Pac	5.24
Sect Res	5.00
Westrn Grth	
vWestrn Grth	4.56

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fCogeco	1072	$6¾	6¾	6¾	
CohoR.W1	1000	320	320

L'ACTUALITE BOURSIERE

TORONTO

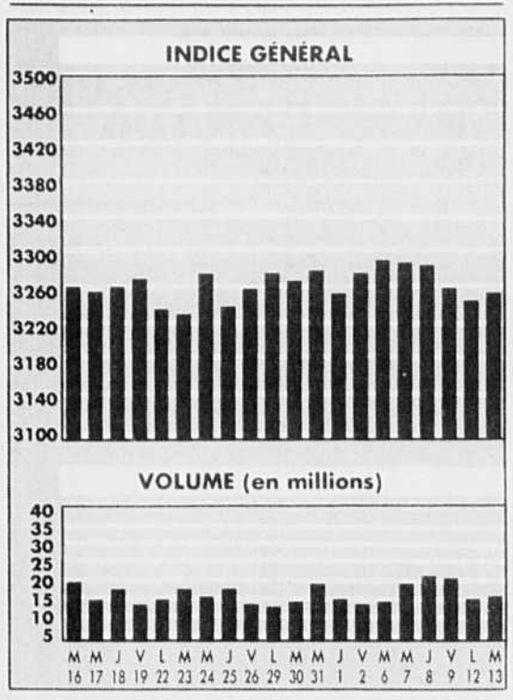

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
A.G.F.M	300	$6½	6½	6½	+ ⅛
AHA Auto o	2000	180	180	180	
AMCA Int	9867	470	465	465	+ 5
AMCA p	800	$24⅜	24¼	24⅜	
AMCA 2 p	1300	$23⅜	23¼	23¼	— ¼
AMCA 3 p	1600	$24¼	24⅛	24⅛	
ARC Int	2600	445	445	445	+ 10
Abbev E o	3000	18	18	18	— 2
Aber Res o	3000	130	130	130	+ 10
Abermin o	10100	35	33	35	
Abit Pr(e	6509	$20½	20¼	20½	+ ¼
Abitbi 7%p	200	$46¼	46¼	46¼	
Abitibi w	5000	140	140	140	
Acadia M o	400	115	115	115	— 3
Adanac M o	1500	25	25	25	
Agassiz	10120	355	350	355	
Agnico E	20500	$13¾	13½	13¾	+ ¼
Agra Ind A	6400	$7¼	7¼	7¼	
Agra B f	1000	$7	7	7	— ⅛
Agra I w	1000	300	300	300	—50
Albany C	1000	33	33	33	— 1
Alt Energy	26163	$16½	16¼	16⅜	+ ⅛
Al Enr 77$	2000	$26⅝	26¼	26⅝	+ ¼
Alta Nat	3371	15	15	15	
Alcan	162118	$36½	35⅞	36⅛	
Alcan C p	880	$22¾	22¾	22¾	
Alcan E p	825	$24⅜	24½	24⅜	+ ⅛
Algo Gr A f	200	400	400	400	
Algoma St	26	$25⅝	25⅝	25⅝	
Algoma St p	500	$24⅝	24⅝	24⅝	
Algma St B	200	$25¾	25¾	25¾	— ¼
Algon Merc	10700	7	7	7	
Allied Lyns	17200	8¼	8¼	8¼	+ ⅛
Altex	4400	240	235	240	
A Barick	50338	$20¼	19⅞	20	+ ¼
A Barik w	119000	56	53	53	+ ⅛
ABarik A w	6000	145	135	135	—12
Am Eagle o	2300	80	80	80	
Amir o	2700	190	190	190	
Anchor M	900	290	280	290	— 5
Anderson	12778	$11½	11¼	11¼	
Arbor B f	5000	56	55	56	+ ⅛
Argus B pr	300	30	29½	30	+ ⅛
Argyll A f	12500	30	29	30	
Armbro En	400	7	7	7	+ ½
Asmra Mnl	1000	450	450	450	—15
Asbestos	1000	57	7	7	
Ascot Inv o	10000	24	24	24	+ 2
Asoc Porc o	2900	260	260	260	—10
Astral A f	250	58	8	8	
Astral B f	150	58½	8½	8½	
Atco I f	328	58½	8½	8½	— ½
Atebo o	10000	28	28	28	+ 1
Atl C Cap	27 220	220	220	220	
Atl Shop A	126000	58½	8	8½	
Atl Shop p	5100	$26⅝	26⅝	26⅝	
Atlantis	7000	97	97	97	— 3
Audrey R o	14400	215	211	215	
Augmitto o	15350	98	95	95	— 3
Aur Res o	7300	435	420	425	+ 5
Aurizon o	7000	50	48	50	
Autrex A	1000	200	200	200	
Avcorp Ind	3500	405	400	405	+ 5
Avindo o	10000	10	10	10	— 6
BBA plc	4500	55¼	54¼	54¼	
BCE Inc	74082	$37⅛	36⅞	37⅛	+ ¼
BCE 1.96 p	170	44¼	44¼	44¼	+ ¼
BCED	7073	335	325	330	—10
BCED 9⅛	5000	10	10	10	
BCED 9¾	1500	10¼	10¼	10¼	+ ⅛
BCED 1 p	1000	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
BCED w	2150	70	70	70	— 2
BCE Mobil	2000	$37⅞	37¾	37¾	— ⅛
BCE Pl 2p	300	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
BCED C 1	2000	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
B C Bancor	23849	101	100	100	— 1
BC Banc B	1000	$26¼	26¼	26¼	
BC Rail p	2700	$25¾	25¼	25¼	
BC Sugar A	715	$29	28⅝	29	+ ¼
B Corp p	1500	330	29⅞	29⅞	
BGR A	1200	$10½	10½	10½	
BMB Comp	2200	76	76	76	
BMO nt fin	1400	58	8	8	+ ¼
BMO 11 p	200	$21½	21½	21½	+ ½
BP Canada	1384	$17½	17½	17½	
BYG o	2500	97	95	95	— 3
Bachelor	1500	155	155	155	
Bancshr p	550	$20¼	20¼	20¼	— ½
Bank Mtl	43237	$28⅞	28⅛	28½	
Bk Mtl 250	1100	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ¼
Bk Mtl 3p	2350	$25⅞	25¼	25¼	— ¼
Bk Mtl w	60600	20	20	20	
Bank N S	412068	$14⅞	14⅝	14⅞	+ ⅛
Barons Oil	18050	425	420	425	
Barincor f	5500	330	315	315	—25
Baton	2200	$13½	13½	13½	
Battle MA	118050	$17⅛	16¼	17⅛	+ ⅛
Beau CA o	1000	21	21	21	— 1
Beaufield o	3000	28	28	28	
Beaver R o	2800	60	60	60	
Bedford o	8000	140	130	140	
Bell 1.94 p	44500	$24¼	24¼	24¼	
Bell 9 p	8150	$24¼	24¼	24¼	
Belmoral	105250	167	160	164	— 2
Bentall 1 p	1000	$25⅝	25⅝	25⅝	
Bethlem R	2000	85	80	85	+ 2
Biltrite Nat	100	425	425	425	—25
Biomira o	2300	330	320	320	—10
Blackdam o	406	56½	6	6	
Bombdr A	5200	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Bombdr B	112225	$11⅛	11⅛	11¼	+ ⅛
Bmbdr 1 p	300	$23½	23½	23½	+ ⅛
Bonanza O	560	140	140	140	—25
Bow Valy	6045	$13⅞	13½	13⅞	+ ¼
B V 2025	600	$29⅛	29¼	29¼	+ ¼
Bow Vly 205	650	22	21⅞	22	+ ⅛
Bow Vly R	9000	27	27	27	+ 2
Bow VR p	2400	360	360	360	+10
Bowtex o	507	315	315	315	
Bracknel f o	800	75	75	75	+ 3
Bralorne	10300	70	70	70	+ 4
Bralor 8.75	2400	350	325	325	—35
Bramalea	300	$25¾	25¾	25¾	
Brmlea B p	2500	$25⅛	25⅛	25⅛	— ¼
Brmptn A f	4000	37	7	7	— ⅛
Brascad A	700	$39⅝	39⅝	39⅝	
Brascad B	244	$39½	39½	39½	
Brascan A	16850	$25⅞	25⅛	25⅞	+ ⅛
Brascan F p	2000	$24½	24½	24½	+ ⅛
Brkwater o	26269	425	415	425	
Brkwtr w	5000	50	50	50	
Brenda M	1000	$23½	23½	23½	+ ¼
Brik Brw o	3000	130	130	130	— 5
BCFP	6315	$18½	18⅛	18⅛	
BC Phone	4232	$27½	27⅛	27⅛	
BCPh 4⅝ p	100	48	48	48	— 3
BCPh 4.84	300	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
BCPh 6 pr	300	68	68	68	— 1
BCPh 6.80	290	$19¾	19½	19½	
BCP 7.04 p	540	20	20	20	
BCP 11.24 p	200	$27¼	27¼	27¼	+ ⅛
BrAir ads	290	$31⅞	31⅞	31⅞	+ ⅛
Br Gas ads	150	$35¼	35¼	35¼	— ¼
BrTel ads	172	48	48	48	— ½
Broulan	1500	136	135	135	— 1
Bruncor	1420	$17¼	17½	17¼	— ¼
Brunswk	32450	$10½	10¼	10¼	— ⅛
C D					
Cdn Wn Bx	100	480	480	480	—10
CWN G 4 pr	29	58⅞	8⅞	8⅞	
Canamax	959	56⅞	6⅞	6⅞	
Canami A f	4950	$7½	7½	7½	+ ⅛
CanCapTl	1939	480	465	480	+ 10
Candal D o	17880	34	30	34	+ 4
Cantor	350	$24	23¾	24	
Cantor pr	400	$24¼	24¼	24¼	
Canron A	2100	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
Canrn A w	2500	3	3	3	
Canterra	1485	305	299	305	+ 6
Capsule T	4100	345	330	340	—10
Cara	100	$13⅝	13⅝	13⅝	— ⅛
Carena	20550	$33⅛	33	33⅛	+ ¼
Carl A p	250	26	26	26	—1½
Carlton o	8200	110	105	110	+ 4
Cascades	900	55	495	495	
CAE	42272	$9⅝	9⅛	9½	+ ⅛
CCL A	1400	58½	8½	8½	
CCL B f	500	58⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
CFCF f	300	$20¼	20¼	20¼	
CGC Inc	3200	$11⅛	11	11	— ⅛
CHC Hlcpt	300	320	320	320	— 5
CM NT Equ	1000	$10½	10½	10½	— ⅛
CM Pref p	6000	$13¾	13¼	13¼	— ½
CME A o	211	60	60	60	
CSA A f	7600	495	485	495	— 5
CT Financl	215	$18½	18½	18½	
Cablestr A	1900	150	150	150	— 4
Cabre	2300	320	315	320	+ 15
Cad Frv A	2200	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Calgary 1 p	1000	$25⅝	25⅝	25⅝	
Cambior	20900	$13	12¾	13	
Cambior w	7850	360	345	360	+ 15
Cambrldg	700	$29⅛	29¼	29¼	+ ¼
Camb 1	2800	$32½	32¼	32¼	— ⅛
Camco Inc	500	$8⅛	8⅛	8⅛	
Camp Res	6100	120	110	120	+ 10
Camp Soup	1650	$17⅞	17½	17½	
Campeau	44025	$19⅝	19⅛	19½	+ ⅛
Campeau C	300	$21¼	21¼	21¼	
Campeau D	300	$20¼	20¼	20¼	— ¼
C Nor West	736	$11	10¾	11	
CNor Wst B	473	$24⅞	24⅞	24⅞	— ½
CNor Wst C	4100	$20½	20	20½	+ ¼
C Packrs	1750	$14½	14½	14½	— ⅛
CS Pete f	1524	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
C Trsco 1	120000	$22	22	22	— ¼
C Trsco C	1100	$20	20	20	+ ¼
C Tung	465571	$5¼	5	5	— ¼
C Tung w	6000	60	60	60	—10
C Energy	6400	320	320	320	+ 15
C Exprss f	119800	102	100	101	
C Formst B	260	410	410	410	
C Futr Aq	157000	35	35	35	— 3
C Home o	500	400	400	400	+ 15
Cl Bk Com	101898	$24¼	24⅛	24¼	+ ⅛
Cibc w B	41325	275	266	275	+ 5
C Manoir	6400	290	290	290	
C Manoir f	1800	230	225	230	— 5
C Marconi	200	$16	16	16	
Cdn Nat Rest	2000	17	16	16	
C Nat 8.50	100	150	150	150	—20
C Nth Star	1300	$5⅛	5⅛	5⅛	
C Ocdental	1766	$15¼	15¼	15¼	+ ¼
Cassiar	39774	400	385	390	— 5
Celanese	22850	$26¼	26½	26½	
Cntrl Cap	5016	$11¼	11⅛	11⅛	— ⅛
Cnt Cap At	14212	$9⅞	9⅞	9⅞	
Cnt Cap Ap	1000	524	23⅞	24	
CFund A f	1100	56⅞	6¼	6¼	— ⅛
Cntl G Trc	13038	$20⅝	20½	20½	
Cg Tr p	100	$31	31	31	+ 1
CGur Trc r	2179915				
Cntrl Tr p	1100	$25¾	25½	25¾	+ ½
Centurion	11000	465	465	465	
Charan	2500	290	285	285	— 5
Chauvco A	a11000	480	470	470	—10
Cheni Gld o	4500	425	425	425	—15
Cheni Gld w	6300	130	120	120	—15
Chesbar o	16000	70	61	70	+ 1
Chrysler	1000	528	28	28	— ⅝
Cimaron o	2200	55⅞	5⅝	5⅝	
Cineplex	136350	$14⅛	13¾	13¾	
Cinram	50700	56½	6⅛	6½	+ ⅛
Citadel G o	5100	265	265	265	+ 3
City Res o	9200	285	280	285	+ 10
City Res w	5000	31	31	31	+ 1
Clarpine 1	3900	315	305	305	—10
Claude R o	8486	350	340	340	—25
Clv Mil At	1100	94	94	94	— 1
Cliff o	10000	120	110	110	—15
Coast Food	2050	95	95	95	
Cobi Food	2000	53	53	53	
Cognos	17900	58½	8¼	8⅜	+ ⅛
Coho A	30300	445	440	445	+ 5
Coho w	5000	315	315	315	+ 5
Coin Lake o	3500	175	170	175	
Colony P o	4404	85	85	85	
Cirtech A	at 1000	190	190	190	—10
Colray R o	62520	13	11	13	
Cominco L	121182	$18¼	18	18½	+ ¼
Comnco H p	4200	12	12	12	
Comnco I w	500	$13½	13½	13½	
Comnco R	23000	265	260	260	
Comnco R w	8200	35	21	35	+ 4
Cmrcl Fin	500	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Cmrcl OG	2300	50	50	50	
Compu H o	3500	30	30	30	
Computlog	15079	$5¼	485	5¼	+ 40
Connaught	48740	$27¾	27	27⅞	+ ⅛
Conpak S o	1000	50	50	50	— 5
Con Bath A	3524	515	14¼	14¼	+ ¼
Con Bath 6	522	319	19	19	
Cons Bath C	200	$21¼	21¼	21¼	+ ⅛
C Carma A	3925	200	195	195	— 5
C Carma w	2314	28	28	28	
C HCI Af	1915	58½	8⅛	8½	+ ½
C Norex	4320	480	475	480	—20
Con Prot o	4500	93	93	93	— 2
C Rambler	5200	58½	8⅛	8⅛	— ⅛
C TVX o	19100	56⅞	6¾	6⅞	
Cons Gas	2931	$24½	24⅛	24⅛	— ⅛
Con Gas A	210	570	70	70	
C Gas 13½	525	$27⅞	27⅞	27⅞	
CTL Bk II	225	$12¼	12¼	12¼	
Contour B o	6500	65	63	65	+ 2
Contrns A f	5950	465	460	460	— 5
Contrns A p	300	15½	15½	15½	— ½
Conwst B f	100	$11⅛	11⅛	11⅛	+ ⅛
Co enerco A	10194	360	360	360	
Corbv	578	$19½	19	19	— ½
Cor Mark	40300	350	345	350	+ 5
Cor Mrk A	1650	$16⅞	16¼	16¾	+ ⅛
Corncopa o	7000	325	310	315	—20
Corona A f	9836	58½	8¼	8⅜	+ ⅛
Corona B	4092	$9⅛	9	9	— ⅛
Corona A p	1100	59	8⅞	9	— ⅛
Corona B p	40000	$20¼	20	20¼	+ ¼
Corona w	45409	185	175	185	
Corna 88 w	2450	260	255	255	— 5
Corna 92 w	10500	215	210	215	+ 5
Coranet C	3200	280	270	275	—15
Corp Food	500	57⅞	7⅝	7⅞	— ¼
Coscan D	6500	$10¼	10¼	10¼	
Coseka R	22000	33	33	33	
Counsel	7014	59⅞	9⅝	9⅝	— ¼
Counsel w	36845	85	70	72	+ 2
Coxhetn o	3200	70	70	70	— 5
Crain RL f	3080	57¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Crestbrk	550	$13¾	13½	13¾	+ ⅛
CLife I A	2000	$25⅛	25	25⅛	
Crownx	400	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Crownx A	126149	55⅞	5⅞	5¼	
Crownx 1 p	300	$21¼	21	21	— ¼
Crownx 2 p	8200	$20⅝	20¼	20¼	— ⅛
Crownx 3 p	4000	$18¾	18½	18½	— ½
Crownx B	w16700	$12⅝	12½	12½	
Cyberm B f	300	$9½	9½	9½	
Cymric A o	1000	32	32	32	+ 2
Czar Res	16100	128	126	126	
Dalratech o	2500	60	60	60	— 2
Datei o	1000	20	20	20	+ 2
Davidson o	5900	62	62	62	— 1
Deiour o	19021	42	42	42	
Denison A	ps1309	495	470	470	—10
Denison B	f 2194	460	455	455	
Denison p	2300	$23½	23½	23½	— ½
Denison B	p 6700	$20⅝	20⅝	20⅝	+ ⅛
Denison w	2900	2	2	2	
Derlon	11705	$17½	11⅞	12	+ ⅛
Develcon	1000	70	70	70	— 5
Devtek f	182803	$10¼	10½	10¼	+ ⅛
Dexleigh	2800	215	210	210	— 2
Dickinsn A	128600	55⅞	5⅞	5⅞	
Discov W	1400	145	145	145	
Dotasco	8931	528	27¾	28	+ ⅛
Dotasco 260	1900	335	34½	34¼	+ ⅛
Dolphin o	9200	135	120	135	+ 23
Doman A	30454	58⅞	8½	8⅞	+ ¼
Doman B	f 87478	58⅞	8⅝	8⅞	+ ¼
Doman 2 p	17700	$27⅞	26⅝	27⅞	+ ⅛
D Expl fo	8000	25	22	25	
D Textile	7667	$15⅞	15½	15½	
Domtar	20350	$12¼	12⅛	12⅛	
Domtar B	3000	$22¼	22¼	22¼	— ⅛
Donahue	1000	13¼	13¼	13¼	— ⅛
Dore Nbsk	2000	25	25	25	+ 5
Dover Ind	3400	$15⅞	15	15	+ ⅛
Dumagmi o	200	$10⅝	10⅝	10⅝	
Dmi w	1600	260	250	260	+10
Dunde Pal o	1000	50	50	50	+ 2
Dunraine o	2000	62	62	62	— 3
Du Pont A	360	$26⅞	26¾	26¾	+ ½
Duration o	18587	18	16	18	+ 1
Dylex A	3800	$10⅝	10⅝	10⅝	
Dynmic A f	400	56¼	6¼	6¼	
E F					
Eagle P	800	355	355	355	
Easlet o	12000	31	31	31	— 1
Eastmag o	4105	415	405	405	—10
Echo Bay	101600	$20⅝	19¾	20⅛	+ ¼
Echo 1989 w	500	56⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Eco Corp	41110	$17	15⅞	15⅞	+ ⅛
Ego Res o	13000	40	35	35	— 5
Ekaton A o	11300	124	118	124	+ 9
Elders A	1100	$25⅛	25⅛	25⅛	
Elchom X	1200	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Elchm Y f	2100	9¾	9¼	9¼	
Emco	100	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Empire A f	500	$11½	11	11	
Empire 3 p	600	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Energx o	40500	37	34	35	
Enrpls C A	300	$10¼	10¼	10¼	
Enrpls C B	300	$10⅝	10⅝	10⅝	
Enrpls C C	300	9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Enfield	7500	57½	7½	7½	
Enfield 1 p	1100	$21¼	21	21	
Ennistel A f	6700	455	450	455	
Eplett D	1300	140	130	130	—10
Eplett D p	400	56⅞	6¼	6¼	
Equty Pres	4829	250	250	250	— 3
Equty Res	5000	185	180	180	—10
Equty Svr A	13930	55	490	5	+ 5
Equity Svr p	3600	58⅞	8⅛	8⅞	+ ¼
Etoc Sals	4269	$16½	16½	16½	
Etoc w	150	56⅝	6⅝	6⅝	
Etoc A w	500	300	300	300	
Euro Nev o	6240	430	415	430	+ 5
Euro Nev w	1240	240	215	240	
Euro Pete o	10000	24	21	21	+ 3
Exador o	1865	17	17	17	
Exador w	2515	1	1	1	
Excel o	19534	90	85	90	
Exco Tec	25000	125	125	125	
FCA Intl	1100	58	8¼	8¼	+ ⅛
FPI Ltd	3600	$10⅝	10	10	— ¼
Fairfax f	2100	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ⅛
Fjordbdge	167326	$20⅝	19⅝	20	+ ¼
Fjordbdg w	41400	275	251	269	+ 9
Far West	4000	235	235	235	
Fed Ind A	1950	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Fed Ind C	400	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Fed Pipe	24000	$11⅞	11⅞	11⅞	
Fin Truco	19250	55	465	5	—12
F Trsco 1p	18250	$7⅛	5	5½	—2 ¼
Finning L	100	$22⅛	22⅛	22⅛	— ⅛
Firon	1500	255	255	255	
F Austria	21935	$11⅛	10⅞	11⅛	
F Austrl w	9800	36	35	35	— 1
F City Fin	450	518	18	18	
F City Trco	2600	55¼	5⅛	5⅛	— ¼
F Morth A	110000	$7¼	7¼	7¼	
FMrcn A f	2000	$9¼	9⅛	9¼	+ ⅛
F Mrcn w	1300	13	13	13	
Flanagan o	1695	305	300	305	—10
Fleet Aero f	400	230	230	230	— 5
Fleet Aro Af	3000	200	200	200	+ 20
Fleet Aero 1	5700	400	390	390	—10
Fleet Aro w	3300	17	17	17	
Flet C Con	3925	$21½	21¼	21½	+ ¼
Flet CFin B	280	$24¼	24¼	24¼	
Focus nmc	1900	525	24⅞	24⅞	— ⅛
Forsyth J	100	55½	5½	5½	
Fortis Inc	1400	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
Franco o	15800	57½	7½	7½	
Futurtek o	1084500	3	3	3	
G H					
GB Auto	100	480	480	480	
GTC Tr B	1500	435	425	435	+ 10
GW Util	443	$24¼	24¼	24¼	
Galactic	7840	56¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Galtaco	200	55⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Gandalf	675	58	7⅞	7⅞	+ ⅛
Geac Comp	16002	167	155	165	+ 14
Geddes o	3200	147	146	147	+ 2
Gemini T o	6300	148	145	146	— 4
Gendis A	3633	518	18	18	
GMC	2106	$91½	91¼	91½	
Gen Trsco	300	57⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Genora o	1100	50	50	50	+ 4
Leons Frn	100	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅞
Levon o	1000	225	225	225	+ 15
Linamar	34100	$7¼	7	7	— ¼
Linear T	1500	$11¼	11¼	11¼	
Loblaw Co	4320	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Lob Co pr	1300	$27¼	27	27¼	— ⅛
Lob 370 p	300	$43⅛	43⅛	43⅛	— ⅛
Lob Co 3	200	$24⅝	24⅝	24⅝	
Loewn Gr	9000	59⅝	9½	9⅝	
Loewen A p	850	$13⅝	13½	13⅝	
Loewn w	1700	275	275	275	
Lwen Ondi	1200	55⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Lonvest	2800	$17¼	17⅛	17¼	+ ⅛
Lonvest A	300	$21¼	21¼	21¼	
Lumonics	300	475	470	475	
Lynngld R	5600	245	240	240	
Lynx Con o	5000	7	7	7	
Lytton M o	1000	15	15	15	
M N					
MDC A of	5000	60	60	60	+ 5
MDS H A	1500	525	25	25	— ¾
MDS B f	1000	$23¼	23¼	23¼	
MICC A	299	$24¼	24¼	24¼	
Vid-one	400	285	285	285	—13
MSR Exp	400	185	185	185	
MVP Cap o	125814	65	62	64	
MVP C w	5400	25	25	25	
Mackenzie	49350	430	420	425	—10
Mclan H X	240925	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Macmilan	52912	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
Madelin o	3060	350	345	345	— 5
Magna A f	109700	$12	11¾	11¾	— ¼
Manitoba p	2200	$25⅝	25½	25½	— ⅛
Manville	3100	350	345	350	+ 5
Manrida o	25500	20	20	20	
Mtg Life A	14000	$24⅝	24½	24⅝	+ ⅛
M Lf Gard	105	$38½	38½	38½	
Mrtme Lf p	200	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅝
Maritime f	5312	$16	15⅞	16	
Martim A p	200	58½	8½	8½	+ ½
Mar T 765	1000	59¼	9¼	9¼	+ ¼
Mark Res	1000	58⅞	8⅞	8⅞	+ ¼
Mark Rs w	1500	3	3	3	— 3
Mavtech	400	270	265	265	—25
McAdam o	4300	105	105	105	+ 5
McDonld	215	$57½	57½	57½	
McFinley o	1010	190	180	180	—20
McGraw H	200	$27½	27½	27½	
Mc Intyre	410	561	61	61	
MNeil Man	1000	290	290	290	
Memotec	4100	514	13⅞	14	+ ⅛
Meridian	45200	260	250	260	—15
Meta C o	1000	20	20	20	— 1
Metal Mng	6700	$9¼	9½	9½	
Metalore	800	$35½	35⅛	35⅛	+ ⅛

CULTURE ET SOCIETE

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Moon over parador* sem. 7 h, 9 h.
ASTRE II: — *Married to the mob* sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 30
ASTRE IV: — *Young Guns* sem. 7 h, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — *Les trois soeurs* 12 h 15, 2 h 30, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
BERRI II: — *4 aventures de reinette et mirabelle* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
BERRI III: *Bagdad Café* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BERRI IV: — *Kung Fu Master* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

BOGART 1: (844-9470)— *Cocktail* sem. 7 h 15, 9 h 15
BOGART 2: *Who framed Roger Rabbit* sem. 7 h 05, 9 h 10
BOGART 3: *Clean and Sober* sem. 7 h, 9 h 25

BONAVENTURE I: (861-2725) — *Big* sem. 7 h 10, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *Hero and the Terror* sem. 7 h 30, 9 h 30

BROSSARD I: (465-5906) — *Arthur 2* sem. 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD II: *Vice versa* sem. 7 h 15, 9 h 15
BROSSARD III: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684)— *Big* sem. 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: *Married to the Mob* sem. 7 h 10, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: *Gaspard et fils* sem. 7 h 05, 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 5: *Young Guns* sem. 7 h 10, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15

CINÉMA DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Rambo 3* 1 h 30, 5 h 30, 9 h 20— *Double détente* 3 h 25, 7 h 20
CINÉMA DU PLATEAU 2: — *Gaspard et fils* 12 h 40, 2 h 20, 4 h, 5 h 40, 7 h 20, 9 h 10

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl— *Moon over parador* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: Mtl— *Young guns* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: Mtl— *Married to the Mob* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA OMEGA 1: — *Coeur Circuit 2* sem. 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA OMEGA 2: — *Rambo 3* sem. 7 h 15, — *Double détente* sem. 9 h 15

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Cocktail* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada— *Married to the Mob* sem. 7 h 20, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: *Young Guns* sem. 7 h 10, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: *Midnight Run* sem. 7 h 15, 9 h 45
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: *Die Hard* sem. 7 h, 10 h.
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: *Moon over parador* sem. 7 h, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: *The last temptation of Christ* sem. 8 h 30, mardi 13 sept. 7 h, 10 h.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— *Les comédiens* 18 h 35— *Cinéma d'animation* 20 h 35

CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Betrayed* sem. 7 h, 9 h 40
CINÉMA V - 2: *Tucker* 7 h 10, 9 h 30

CINÉPLEX I: (849-4518) — *The Last Emperor* 1 h, 4 h, 8 h.
CINÉPLEX II: — *Big Business* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX III: — *Bull Durham* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — *Poussière d'ange* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX V: — *Au revoir les enfants* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — *Petit bon...homme* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — *L'insoutenable légèreté de l'être* 1 h, 4 h 30, 8 h.
CINÉPLEX VIII: — *Les trois soeurs* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX IX: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15

COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— *De sable et de sang* 1 h 15, 3 h 25, 5 h 35, 7 h 45, 9 h 55
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Gaspard et Fils* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS III: — *L'oeuvre au noir* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *De bruit et de fureur* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— *Trève La candidate D'un coup de pinceau* 20 h. (jusqu'au 15 sept.)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)—

CRÉMAZIE: (388-4210) — *Les portes tournantes* mar. 1 h 15, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, lun. mer. jeu. 7 h 30, 9 h 30

DAUPHIN I: (721-6060) — *Les modernes* 7 h 30, 9 h 50
DAUPHIN II: *Le grand bleu* 7 h, 9 h 15

CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Moon over parador* sem. 7 h 15, 9 h 45
CINÉMA DÉCARIE 2: *Die Hard* sem. 7 h, 10 h.

DORVAL I: (631-8587) — *Coming to America* tous les soirs 7 h, 9 h 30
DORVAL II: *Nightmare on Elm Street 4* sem. 7 h 10, 9 h 10
DORVAL III: *Stealing Home* tous les soirs 7 h 20, 9 h 25
DORVAL IV: — *Hot to Trot* tous les soirs 7 h 15, 9 h 15

DU PARC 1: — *A fish called Wanda* 7 h 15, 9 h 35
DU PARC 2: — *Betrayed* 7 h, 9 h 30
DU PARC 3: — *Stealing Home* sem. 7 h 10, 9 h 15

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Who framed Roger Rabbit* tous les soirs 7 h 25, 9 h 35
FAIRVIEW II: — *Cocktail* tous les soirs 7 h, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230)— *The Modern 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 50*
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Midnight Run* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Hero and the Terror* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Bagdad Cafe* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40

GREENFIELD I: (671-6129) — *Un prince à New York* 7 h 05, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* tous les soirs 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Cocktail* tous les soirs 7 h 15, 9 h 20

IMPÉRIAL: (288-7102) — *Tucker* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

JEAN-TALON:(725-7000) — *Vice versa* sem. 7 h 15, 9 h 15

LAVAL I:(688-7776) — *Cocktail* sem. 7 h 10, 9 h 30
LAVAL II:— *Qui veut la peau de Roger Rabbit* tous les soirs 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III: — *Nightmare on Elm Street 4* tous les soirs 7 h 30, 9 h 30
LAVAL IV:— *Quelques jours avec moi* sem. 7 h, 9 h 35
LAVAL V:— *Un prince à New York* 7 h 10, 9 h 30

LAVAL 2000 1: (687-5207)— *Arthur 2* sem. 7 h 15, 9 h 30
LAVAL 2000 2: *Vice versa* sem. 7 h 30, 9 h 20

LOEW'S I:(861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LOEW'S II:— *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S III:— *Stealing Home* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
LOEW'S IV:— *The Deceivers* 12 h 30, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 30
LOEW'S V:— *Light Years* ven. à mer. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20, jeu. 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 9 h 50

OUIMETOSCOPE:(525-8600) — Salle 1 *Sid et Nancy* 19 h— *Éclair de lune* 21 h 15— Salle 2 : *Le cri du hibou* 19 h 30— *Au revoir les enfants* 21 h 30— Salle 3 *Sadana* 19 h 15, 21 h 15

PALACE I:(866-6991) — *Betrayed* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h.
PALACE II:— *Coming to America* 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
PALACE III:— *Clean and Sober* sem. 1 h 40, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 20
PALACE IV:— *Some girls* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PALACE V:— *Hot to Trot* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE VI:— *Nightmare on Elm Street 4* 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05

PARADIS I: (354-3110)— *Les portes tournantes* sem. 7 h 10, 9 h.
PARADIS II:— *Arthur 2* sem. 7 h 15, 9 h 15
PARADIS III:— *Gaspard et fils* sem. 7 h 20, 9 h.

PARISIEN I:— *Quelques jours avec moi* 1 h 35, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30
PARISIEN II:— *Good Morning Vietnam* sem. 1 h 50, 4 h 30, 7 h, 9 h 35
PARISIEN III:— *L'ange gardien* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARISIEN IV:— *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN V:— *Comédie* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10

PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — *Die Hard* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON II:— *Moon over parador* 12 h 45, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON III:— *Married to the Mob* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 25

PLACE DU CANADA: — *Last Temptation of Christ* mar. 1 h, 4 h, 7 h, 10 h., lun. mer. jeu. 7 h, 10 h.

PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *La grenouille et la baleine* sem. 6 h 05 — *Gaspard et fils* sem. 8 h, 9 h 50
PLACE LONGUEUIL 2: — *Les portes tournantes* sem. 7 h 15, 9 h 15

SAINT-DENIS II:(849-4211) — *Arthur 2* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 20
SAINT-DENIS III:— *Le grand bleu* 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 25, jeudi 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 9 h 25

UNIVERSITÉ: Mtl— *Un prince à New York* tous les soirs 7 h 20, 9 h 40

VERSAILLES I:(353-7880) — *Cocktail* 7 h 20, 9 h 40
VERSAILLES II:— *Un prince à New York* tous les soirs 7 h, 9 h 30
VERSAILLES III:— *Willow* 6 h 50, 9 h 25
VERSAILLES IV:— *Crocodile Dundee 2* 7 h 05, 9 h 40
VERSAILLES V:— *Qui veut la peau de Roger Rabbit* tous les jours 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES VI:— *Quelques jours avec moi* 6 h 55, 9 h 35

WESTMOUNT SQ:(931-2477) — *A Fish Called Wanda* tous les soirs 7 h 05, 9 h 20

YORK:(937-8978)—*Cocktail* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003)— Jazz du mer. au dim. de 22h. à 02h.30 — Paulo Ramos, brésilien, du 14 au 18 sept.

ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal— Récital de piano, Marie Goyette, le 14 sept. à 12h.

AUDITORIUM DU CEGEP MAISONNEUVE: 3800 est Sherbrooke, Montréal— O'Vertigo, danse, le 14 sept. à 20h.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Fred Henke, piano, le 14 sept. à 21h.30— Michael Gauthier Trio, le 15 sept. à 21h.30

BAR LES JOYEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808)— Gisèle Poulin, vocal, le 20 sept. à 22h.

BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054)— Spectacles de jazz, le groupe français Dixie Stompers, rock des années 60, du 12 au 14 sept., dim. au mar. 21h., mer. au sam. 22h.

BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Raymond Brunet à l'accordéon, du lun. au ven. de 17h. à 19h.30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882)— Stablemates 15 au 18 sept. à 22h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656)— Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h.— Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508)— Trois tables de blackjack en opération du jeu. au sam. de 21h. à la fermeture— Le chanteur Soul et R&B, Willie Ray, du 7 sept. au 1er oct., du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: Complexe Pointe-Claire— Michelle Sweeney, chanteuse R&B du 5 au 29 oct., mer. au sam. à compter de 21h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808)— La Boîte à Lily: A compter de 18h. du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Perle Quintin

LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (332-2771)— Spectacle de chansons françaises avec Yves Raymond, les 15-16-17 sept. à 21h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259)— Live: Vilain Pingouin, le 14 sept.

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262)— « L'amour ou la fidélité conjugale » m. en s. Philippe Grenier, à compter du 1er juillet, mer. au ven. 21h., sam. 19h.30, 22h.30, dim. 20h.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA Montréal (842-2112)— « Le déversoir des larmes » d'André Ricard, m. en s. Jean-Louis Roux, jusqu'au 22 oct., mar. au sam. 20h.

CAFÉ RIMBAUD: 5091 De Lanaudière, Montréal (525-2688)— Robert Sigmund et son clavecin en concert, participation de Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalmain et scénographie d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932)— Jazz Live, les 16-17 sept. à 21h.30

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734)— 5h à 8h tous les jours — Guy Nadon, batterie, jazz explosif, les 15-16 sept. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915)— Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. jeu. ven. de 18h. à 21h., sam. dim. 17h.30 à 20h.30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404)— Ateliers d'art gratuits pour les enfants les mar. jeu. ven. 18h. à 21h., les sam. dim. 17h.30 à 20h.30

CENTRE CULTUREL VANIER: 15 boul. Maple, Châteauguay— Auditorium Jean-Pierre Houde: Jazz avec Karen Young et Michel Donato, le 14 sept. à 19h.30

LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620)— Le groupe Inti, musique des Andes, du 8 sept. au 2 oct., du jeu. au dim. à 21h.

CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASTEUR: 60 est Sherbrooke, Montréal (872-5338)— Le 14 sept.: James Tocco, Etats-Unis, classe de maître, 10h., 14h.— Jacques Desprez, Canada, pianiste, à 12h.— Ghislaine Guertin, Canada, conférence, à 16h.30— Jacinthe Couture, pianiste, à 20h.

CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896)— Tournoi le dim.— Ligue de backgammon, sem. 16h. à 03h., week-end, 14h. à 03h.

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143)— Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h.— Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (843-6376)— Les Traiteurs Hélium présentent « Choléra Morbus » cabaret-théâtre, texte et m. en s. Ghislain Gagnon, du 8 au 25 sept. du mar. au dim. 20h.30

ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381)— « Gémeaux croisées » conception de Denise Boucher, Pauline Julien et Anne Sylvestre, m. en s. Viviane Theophilides, du 6 au 18 sept., mar. au ven. 20h.30, sam. 17h. et 20h.30, dim. 14h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4151)— Omnibus présente Le Cycle des Rois, « Richard 11 » les 14-21-28 sept. à 20h., les 17-18-24-25 sept. et 1-2 oct. à 14h.— « Henry 4 » les 15-22-29 sept. à 20h., les 17-18-24-25 sept. et 1-2 oct. à 17h.— « Henry V » les 16-17-18-23-24-25-30 sept. et 1-2 oct. à 20h.

LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370)— Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h.— Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— François Comeau, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal— Piano-Bar: L'Apéro avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h. à 01h.

HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511)— Café Baroque Arthur: « Folies folies » du can can au charleston, production La Belle Epoque Inc. mer. jeu. ven. dim. 20h.30, sam. 20h. et 22h.30

LA CROISETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166)— Spectacle de Sylvie Bernard, du 7 au 24 sept. du mer. au sam. 20h.30

L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454)— Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h. à 01h., musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans

L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000)— Disk Jockey, du mer. au sam.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal (872-2044)— Les Jeunes Voix du Québec, musique des années 50, le 14 sept. à 20h.

RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696)— Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les soupers-dansants, du jeu. au dim. de 18h. à 24h.

RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôtel, 1740 boul. René-Lévesque (931-8841) — « Les folles nuits » de Jacques Offenbach, du 15 juin au 24 septembre, du mar. au ven. 21h, sam. 20h et 23h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508)— Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambulants en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée

RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333)— Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h. à 3h.— Le Groupe Bekar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h. à 23h.30

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657)— Jazz à 22h.

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8975)— « Le chien qui fume » texte de Marie-Renée Charest, m. en s. Clément Cazelais, du 22 sept. au 15 oct., mar. au sam. 20h.30

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal— Récital de Alain Duguay, baryton, Gergely Szokolay, piano, le 14 sept. à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851)— Look International, le 14 sept. à 19h.

STADE OLYMPIQUE: Montréal— L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours de 10h. à 23h.— Également visites guidées du Parc Olympique, pour renseignements: 252-4737

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211)— « Les muses orphelines » de Michel Marc Bouchard, m. en s. André Brassard, du 7 sept. au 1er oct. du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (526-6483, 277-0806)— Le Théâtre de l'Esquisse présente « J'attends que ma maison passe par ici » m. en s. Gérardo Sanchez, du 23 sept. au 9 oct. du ven. au dim. à 20h.

THÉÂTRE LE MONT-ROYAL: 5210 Durocher, Outremont (843-4886)— « Les nonnes » de Dan Goggin, traduction Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 20 sept. au 22 oct., du mar. au ven. 20h., sam. 18h. et 21h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal— « Le malade imaginaire » de Molière, m. en s. André Montmorency, du 4 au 29 oct.

THÉÂTRE OUTREMONT: 1248 ouest Bernard, Montréal (273-2525)— « Le vrai monde » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, à compter du 6 sept., du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793)— « Les fausses confidences » de Marivaux, m. en s. Charlotte Boisjoli, du 5 oct. au 5 nov.

THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-6582)— Poe de Douglas Bankson, performance-solo de Paul Latreille, traduction Benoit Osborne et Paul Latreille, m. en s. Benoit Osborne, du 6 au 17 sept. du mar. au sam. 20h.30

VIEUX PORT DE MONTRÉAL: 7 rue de la Commune (849-1612) — « Images du futur 88 », exposition internationale présentant des oeuvres d'art et de technologie : hologrammes, animation par ordinateur, environnements sonores, plus de 80 artistes. Tous les jours de 12h à 23 h jusqu'au 25 septembre.

VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Hangar no 9, Montréal— « La trilogie des dragons » texte de Marie Brassard, Jean Casault, Lorraine Côté, Marie Gignac, Robert Lepage, Marie Michaud, m. en s. Robert Lepage, le 16 sept. à 18h., les 17-18-24-25 sept. à 14h.

AUBERGE LA PAIMPOLAISE: 615 rue Maple, Sutton (538-3213)— « Bachelor » de Louis Saia, Louise Roy et Michel Rivard, m. en s. Isabelle Hodgson, du 2 sept. au 8 oct. les ven. et sam. à 21h., le dim. 9 oct. à 21h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: « Cendres » de David Rudkin, traduction Roland Lepage, m. en s. Guillermo De Andrea, du 13 sept. au 8 oct., du mar. au sam. 20h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: « La Bohème » de Puccini par Opera Lyra, dir. Jeannette Aster, chef d'orchestre Brian Jackson, avec Stephanie Bogle, Jean Stilwell, Richard Margison, Peter Barcza, Christopher Cameron et Bruce Kelly, les 14-16 sept. à 20h.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Les démons du midi
13.15 Au jour le jour
14.15 Le temps de vivre
15.45 Fariboles
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 L'intrigue
17.00 D'une série à l'autre « Les jeux olympiques, reflets de l'histoire »
18.00 Montréal ce soir

6 CBMT
12.00 Midday
13.00 All My Children
14.00 Eastenders
14.30 The King of Kensington
15.00 Guiding Light
16.00 Facts of Life
16.30 Wonderstruck
17.00 Video hits
17.30 Newhart
18.00 Newswatch and Sports News

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Devine qui vient dîner?
13.15 Le chemin de La Croix
13.30 Hôpital Général
14.00 Aimer
14.30 L'île fantastique
15.30 C'est déjà demain
16.00 Le village de Nathalie
16.30 De bonne humeur
17.30 Fais-moi un dessin

12 CFCF
12.00 The Mary Tyler Moore Show
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General Hospital
16.00 Cope's Corner
16.05 The Price is Right
17.00 Family Ties
17.30 The Cosby show
18.00 Pulse

17 RADIO-QUÉBEC
12.00 5 pour 1
12.30 Club des 100 watts
13.00 Autrement dit
14.00 Première ligne
15.00 Télé-documentaires
15.30 Tom Sawyer
16.00 Les jeux de la vie
17.00 5 pour 1
17.30 Club des 100 watts
18.00 Passe-Partout

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 Les P'tites vues « Un vrai petit ange » amér. 82 avec Gary Cole man, Robert Guillaume et June Allyson
15.00 Marguerite et compagnie
16.00 La fourchette d'or
16.30 Téléfun
17.30 Le grand journal

15 TV5
15.00 L'Info-5
15.30 Sept sur sept
16.30 Champs Élysées: spécial Brésil
18.00 Récréation

À SURVEILLER

Collectes de sang de la Croix-Rouge, à Montréal, au Centre permanent (3131, rue Sherbrooke est), de 10 h à 18 h, et aux laboratoires Frank Horner (5485, rue Ferrier), de 9 h 30 à 15 h; à St-Jean-sur-Richelieu, Cégep de St-Jean (30, boul. du Séminaire), de 10 h 30 à 20 h 30, et à Longueuil, Cégep Édouard-Montpetit (945, chemin Chambly, salle C-50), de 10 h à 16 h. 937-7761.

■

Ce soir à 19 h, l'Hôpital St-Luc vous convie à une conférence donnée par le Dr. Hugues Germain, intitulée : *La douleur, causes et traitements*, à l'Auditorium de l'hôpital (1112, rue Sanguinet). 281-3233.

■

Bach et caetera, petit ensemble vocal à voix mixtes, est à la recherche de choristes pour la saison 1988-89. Les répétitions ont lieu le lundi soir à 19 h 30. 737-6974 ou 381-7002.

■

Ce soir à 20 h, au Collège français, Pavillon Outremont (rue Fairmount, entre Querbes et Durocher), conférence intitulée : *La dynastie des Tang ou l'âge d'or de la civilisation chinoise*, par Marie-Louise Lefebvre. 489-2198.

■

Le 10 octobre prochain, Génération Travail offrira une formation préparatoire à l'emploi aux 18-30 ans. Inscription les 20-22-27 ou 29 septembre à 14 h. 845-6121.

■

« Entrée libre à l'art contemporain » offre jeudi 15 septembre à 20 h, une conférence intitulée : *L'art et sa pratique*, à l'Hôtel Ramada Renaissance du Parc (3625 ave du Parc). R.S.V.P. 393-9521.

■

Le parc du Mont-Tremblant lance une invitation spéciale à l'occasion du Spectacle des couleurs, les 17 et 18 septembre. Nombreuses activités de plein air offertes (canotage, randonnées pédestres, sentiers de vélos, etc.). (819) 688-2281 ou (514) 374-2417.

■

PARLIMAGE, le plus important centre privé de formation en cinéma, vidéo et télé, ouvre sa saison de stages avec Assistant-réalisateur film les 23-24 et 25 septembre et Scénarisation les 24 et 25 septembre. Plus de 12 autres stages d'ici la fin d'octobre. 288-1400.

■

Jeudi 15 septembre à 14 h 30, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges de Montréal (angle Côte-des-Neiges et Lacombe), première d'une série de trois rencontres organisées par le Centre Christus sur le thème : *Des psaumes pour l'âge d'or*, avec Jean L'Archevêque. 737-7201.

■

Venez rencontrer l'auteure Simonne Monet-Chartrand, militante pour la paix, ce soir à 19 h 45, à la bibliothèque municipale de Beaconsfield (303 boul. Beaconsfield). 697-9040.

■

Henri Masson, historien, écrivain, est l'invité de la Société généalogique canadienne-française, ce soir à 20 h, au sous-sol de l'église Ste-Bibiane (rue Dandurand et St-Michel) à une conférence sur le thème : *Le grand tour de Louis-Rodrigue Masson*. 276-3860.

La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Montréal ce soir		Star d'un soir		Jeunes loups des années folles				Le Téléjournal/ Le Point/Météo/Sport		23h 20 / Cinéma : *Une affaire d'hommes* Fr. 1981 Avec Claude Brasseur et J.-L. Trintignant		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	Live ! Dick Clark Presents Variétés. (En direct).		The Equalizer		Wiseguy		News	WKRP in Cincinnati	Movie : *Tiger Joe*
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		USA Today	Jeopardy	Unsolved Mysteries		Movie

SPORTS

SÉOUL

Johnson devrait déclarer forfait !

Michèle Cooper
de l'Agence France-Presse

SÉOUL — Le Canadien Ben Johnson ferait mieux de déclarer d'ores et déjà forfait pour la finale olympique du 100 mètres, le 24 septembre. La médaille d'or paraît en effet promise à son grand rival, l'Américain Carl Lewis.

Et même si le Canadien se sent bien au jour « J », son organisme, sans qu'il en ait conscience, sera au plus bas de ses possibilités. Du moins si l'on en croit l'ordinateur du centre de presse qui a établi le biorythme du recordman du monde.

Les prévisions de l'ordinateur sur les variations des phénomènes physiologiques et leur incidence sur les performances des athlètes sont également pessimistes pour quelques unes des tête de liste des Jeux. Certains devraient être au creux de la vague au plus mauvais moment.

Une excellente forme physique ne suffit pas. Une simple courbe émotionnelle descendante et les espoirs de médaille s'évanouissent.

C'est ainsi que l'issue du duel Lewis-Johnson paraît toute tracée. Mentalement comme physiquement, le Canadien sera au plus bas pour la finale du 100 m. Mais Carl Lewis ne sera déjà plus au sommet le jour de la course, avant de connaître un reflux qui lui laisse peu de chances d'enlever quatre médailles d'or comme à Los Angeles.

Les diagrammes livrés par l'ordinateur ne présagent rien de bon pour certaines vedettes des Jeux. En athlétisme, seul l'Américain Edwin Moses et le Marocain Saïd Aouita peuvent envisager l'avenir avec optimisme.

Moses, à la recherche d'un troisième titre olympique, devrait atteindre une forme physique optimale le 25 septembre, jour de la finale du 400 m haies. Son état émotionnel sera toutefois un peu moins bon. Aouita, lui, devrait toucher le fond cinq jours avant la finale du 800 m, pour ensuite suivre une courbe ascendante jusqu'à celle du 1,500 m, le 1er octobre.

Florence Griffith-Joyner, la femme la plus rapide du monde

À chacun d'y croire ou non...

■ Le Suédois Mats Wilander, nouveau numéro un du tennis mondial après sa victoire dimanche aux Internationaux de tennis des États-Unis, a renoncé, hier, à participer aux Jeux de Séoul pour ne pas risquer d'aggraver une légère inflammation du périoste. Wilander a déclaré qu'il avait préféré renoncer en raison d'une périostite contractée il y a cinq semaines lors du tournoi de Cincinnati.

■ La cérémonie d'ouverture des Jeux, prévue vendredi à 21 h, pose un redoutable problème en termes d'espace et de temps aux organisateurs ainsi qu'au CIO. Matériellement, les organisateurs ont en effet calculé qu'il était impossible de ranger plus de 8,000 personnes sur la pelouse. Or, le succès de ces Jeux fait que le total théorique des 160 délégations sera voisin de 14,000. À l'intérieur du programme très précisément minuté de la cérémonie, 60 minutes sont prévues pour l'entrée des délégations, 15 minutes pour leur sortie, soit très précisément la moitié de la durée totale. Avec 8,000 participants, ce serait déjà un peu juste.

■ Pour que la publicité n'interrompe pas la retransmission des Jeux de Séoul, la chaîne de télévision américaine NBC aurait demandé à ses annonceurs publicitaires d'autoriser, durant l'encart publicitaire, la poursuite silencieuse de la couverture en direct de certains événements dans un coin de l'écran. Selon le quotidien américain *Daily News*, Michael Weisman, producteur exécutif des Sports de NBC, a confirmé que ce plan avait été présenté à plusieurs annonceurs dont certains se sont montrés intéressés. D'après ce projet, sans précédent pour une couverture olympique, NBC incrusterait une image qui occuperait le quart droit de l'écran de télévision pour des sports tels le basketball, le volleyball, le cyclisme et les courses de longue distance.

■ Le déroulement d'une campagne d'envoi de fausses lettres menaçant de lancer des attaques terroristes lors des Jeux a été révélé hier à Séoul par le directeur général des services de sécurité du Comité organisateur des Jeux de Séoul (SLOOC), M. Hwang Kyu-Woong. Dans une déclaration exclusive à l'*AFP* faisant suite à des rapports de presse selon lesquels M. Juan Antonio Samaranch, président du CIO, aurait remis l'une de ces lettres de menace la semaine dernière à la police sud-coréenne en arrivant à Séoul, M. Hwang Kyu-Woong a affirmé que ces documents émanaient principalement d'organisations pro nord-coréennes établies au Japon.

■ Tout est prévu mais peu des visiteurs des Jeux de Séoul auront le privilège de vivre l'expérience de la vie dans une famille typiquement coréenne : la majorité de 500 familles coréennes qui ont été sélectionnées par le SLOOC pour héberger chez elles des touristes à un tarif quotidien de $ 25 vivent en effet dans des appartements modernes à l'occidentale. Cette opération, destinée à procurer aux étrangers une expérience vécue de la vie familiale en Corée.

Les Expos dominent à nouveau les Cards

Hubie Brooks produit cinq points dans une victoire de 7-1

Richard Milo
de la Presse Canadienne

DOMMAGE que les Expos n'affrontent pas les Cards tout le temps. Ils ont continué hier leurs folies de la veille en l'emportant 7-1 devant 8,623 personnes.

En triomphant, les Expos ont terminé leur saison contre les Cards avec une fiche de 13-5, la meilleure de leur histoire. Ils ont marqué 21 points lors des deux dernières rencontres.

Buck Rodgers ne comprend pas plus que vous. Face aux Mets, l'attaque n'avait produit que trois points en trois matchs durant le week-end.

« Je n'ai aucune explication mais je sais une chose : depuis que je suis ici, nous avons toujours joué pour plus de .500 contre les Cards. Cependant, ne me demandez pas . . . pourquoi. »

Hubie Brooks a étourdi les Cards en produisant cinq points. À la cinquième, il a semé la frénésie dans la foule en claquant un grand chelem contre Larry McWilliams (5-7) — son cinquième en carrière. Il avait deux prises contre lui et ce faisant, il a réalisé un sommet personnel en frappant son 17e circuit.

Whitey Herzog a rempli les buts pour l'affronter. Il a donné un but sur balles intentionnel à Andres Galarraga.

Brooks s'y attendait : « Galarraga, c'est presque Superman. Face aux Cards, il frappe comme un déchaîné. »

Pascual Perez (11-6) a perdu son jeu blanc à la suite d'un simple de Denny Walling à la huitième. Il a donné sept coups sûrs pour réaliser son troisième match complet de la saison.

À la quatrième, Otis Nixon a réalisé un superbe catch contre Tom Brunansky. Il a bondi à la clôture du champ centre, après une longue course, pour saisir la balle en pleine course.

Tim Wallach a produit le dernier point des Expos avec un simple à la septième.

■ Il n'y a qu'au Stade olympique que de telles choses se produisent. Hier, les séances d'exercices des deux équipes ont été annulées à cause du . . . terrain détrempé. Non, le toit ne coule plus. Oui, il a été ouvert durant la nuit. Or comme un orage s'est abattu sur le stade durant la manoeuvre, le tapis du terrain était dangereusement glissant. Faute de mieux, les frappeurs se sont élancés dans la cage sous les gradins.

■ Neal Heaton a lancé le long des lignes de côté, hier. Il a ressenti des raideurs à l'épaule. Le gaucher a reçu une injection de cortisone, la semaine dernière. Il n'a pas fait le court voyage des Expos à St. Louis et Pittsburgh.

■ Les rapports sur Johnny Paredes sont contradictoires. De dire Buck Rodgers : « Les uns prétendent qu'il est du calibre des ligues majeures. Les autres disent qu'il a des chances d'être un réserviste. » À Indianapolis, Paredes a frappé pour .295, claqué quatre circuits et produit 46 points. Il a conservé une moyenne de .183 en 25 matchs avec les Expos.

CARDS				1	EXPOS				7
	pb	p	cs	pp		pb	p	cs	pp
Colemn cc	4	0	0	0	ONixon cc	2	1	0	0
OSmith ac	3	1	3	0	TJones cg	4	2	2	0
Guerrer 1b	3	0	0	0	Galarrg 1b	3	2	1	1
Walling 3b	4	0	1	1	Brooks cd	4	1	3	5
Brnnsky cd	4	0	0	0	DMrtnz cd	0	1	0	0
Oquend 2b	3	0	0	0	Wallach 3b	4	0	2	1
Ford cg	2	0	1	0	Santoven r	4	0	1	0
Quisnbry l	0	0	0	0	Hudler 2b	4	0	0	0
TiJones fs	1	0	0	0	Rivera ac	4	0	0	0
TPena r	4	0	1	0	Perez l	4	0	1	0
McWlms l	1	0	1	0					
Morris cg	2	0	0	0					
Totaux	31	1	7	1	Totaux	33	7	10	7

St. tLouis	000 000	010—1
Montréal	000 240	10x—7

Point victorieux — Galarraga (14).

E—OSmith, Walling. DJ—StLouis 1, Montréal 1. LSB—StLouis 8, Montréal 5. 2B—Ford, Galarraga, TJones, OSmith 2, Brooks. CC—Brooks (17). S—McWilliams.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
St. Louis						
McWillms LP, 5-7	6	8	6	6	3	5
Quisnbry	2	2	1	1	0	2
Montréal						
Perez LG, 11-6	9	7	1	1	4	1

D — 2 h 20. A — 8,623.

CANADIEN

Lefebvre veut le poste de septième défenseur

François Lemenu
de la Presse Canadienne

MÊME S'IL est encore une recrue, le défenseur Sylvain Lefebvre a des choses à prouver et il entend profiter au maximum des occasions qui s'offrent au camp d'entraînement du Canadien, son deuxième à Montréal.

« L'an dernier, j'ai été retranché après seulement trois jours. Je manquais nettement d'expérience. Tout était nouveau pour moi », rappele le jeune homme de Richmond qui joue avec beaucoup d'aplomb depuis l'ouverture du camp.

« Mais cette année, après une saison à Sherbrooke, je vise beaucoup plus », ajoute-t-il avec une belle assurance. Beaucoup plus, ça veut dire le poste de septième défenseur que convoitent Jyrki Lumme, Mathieu Schneider et Scott Sandelin, entre autres.

« Je ne peux pas me préoccuper des autres candidats, explique celui qui a été engagé comme joueur autonome après son stage junior avec le Titan de Laval. Je dois seulement donner le maximum chaque fois que je saute sur la glace. »

Lefebvre retrouve à Montréal son entraîneur à Sherbrooke, ce qui est de nature à lui donner confiance.

« J'ai joué pour Pat et il sait ce que je peux faire », déclare l'athlète de 20 ans qui a vivement apprécié la présence de Burns derrière le banc des Canadiens l'an dernier. En 79 parties, il a récolté trois buts et 24 passes.

BASEBALL

Ligue nationale

Lundi
Montréal 14, St. Louis 2
New York 3, Pittsburgh 2
Phil'phie 5, Chicago 1
S.Francisco 4, S.Diego 2
L.Angeles 5, Atlanta 4
Hier
Montréal 7, St. Louis 1
Cincinnati 5, Houston 2
Pittsburgh 1, New York 0
Chicago 9, Phil'phie 2
S.Francisco à S.Diego
Atlanta à Los Angeles
Aujourd'hui
Houston, Ryan (11-11) à Cincinnati, Jackson (21-6), 19 h 35
Pittsburgh, Dunne (7-11) à Montréal, Holman (3-7), 19 h 05
Chicago, Schiraldi (8-11) à New York, Fernandez (8-10), 19 h 35
St. Louis, Mathews (4-5) à Philadelphie, Sebra (0-2), 19 h 35
San Francisco, Robinson (6-4) à San Diego, Jones (9-12), 22 h 05
Atlanta, Mahler (9-14) à Los Angeles, Martinez (1-2), 22 h 35

Ligue américaine

Lundi
Boston 6, Baltimore 1
Cleveland 8, New York 6
Detroit 6, Toronto 5
Chicago 2, Milwaukee 1
Seattle 3, Minnesota 1
Hier
Boston 6, Baltimore 4
New York 5, Cleveland 4
Toronto 9, Detroit 1
Milwaukee 4, Chicago 0
Kansas City en Californie
Minnesota à Seattle
Texas à Oakland
Aujourd'hui
Baltimore, Bautista (6-13) à Boston, Boddicker (11-15), 19 h 35
New York, Dotson (9-9) à Cleveland, Yett (8-5), 19 h 35
Detroit, Terrell (7-13) à Toronto, Clancy (9-13), 19 h 35
Milwaukee, Wegman (11-11) à Chicago, Long (7-10), 20 h 30
Kansas City, Bannister (10-12) à Californie, Witt (13-12), 22 h 05
Minnesota, Toliver (7-3) à Seattle, Langston (11-11), 22 h 05
Texas, Russell (10-7) à Oakland, Stewart (18-11), 22 h 35

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Brooks	526	146	80	17	.278
Fi'gerald	123	34	18	3	.276
Foley	328	83	38	5	.253
Galarraga	551	167	81	26	.303
Hudler	193	52	13	4	.269
Huson	8	4	1	0	.500
Johnson	76	26	3	0	.342
Jones	193	56	15	2	.290
Martinez	386	93	40	4	.241
Nettles	82	15	11	1	.183
Nixon	213	48	13	0	.225
O'Malley	6	3	0	0	.500
Raines	429	116	48	12	.270
Rivera	353	80	30	4	.227
San'venia	270	63	39	8	.233
Tejada	12	3	2	0	.250
Wallach	542	142	64	11	.262

Buts volés: Nixon 39; Raines 33; Hudler 26; Jones 17; Da. Martinez 16; Galarraga 13; Brooks 7; Fitzgerald, Rivera 3; Foley, Santovenia, Wallach 2; Huson 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burke	3-3	71.1	28	34	3.53
Dopson	3-10	148.2	48	90	2.91
Heaton	3-10	97.1	54	43	4.99
Hesketh	3-2	62.0	21	56	3.05
Holman	3-7	80.0	30	48	3.38
Martinez	15-12	227.0	61	114	2.42
McGaffigan	6-0	79.0	26	59	2.96
Parrett	11-3	78.0	20	55	2.30
Perez	11-6	170.0	45	116	2.38
Sauveur	0-0	3.0	2	3	6.00
B.Smith	11-9	173.0	61	108	3.17
M.Smith	0-0	5.0	1	3	1.80

Victoires préservées: Burke 14; Hesketh 8, Parrett 6; McGaffigan 3; Heaton 2; M. Smith 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	86	57	.601	—
PITTSBURGH	76	67	.531	10
MONTRÉAL	**73**	**71**	**.507**	**13 ½**
ST. LOUIS	70	75	.483	17
CHICAGO	69	75	.479	17 ½
PHILADELPHIE	58	86	.403	28 ½
Section Ouest				
LOS ANGELES	82	60	.577	—
HOUSTON	77	67	.535	6
CINCINNATI	75	68	.524	7 ½
SAN DIEGO	72	70	.507	10
SAN FRANCISCO	73	71	.507	10
ATLANTA	49	93	.345	33

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
BOSTON	81	63	.563	—
NEW YORK	76	67	.531	4 ½
DETROIT	77	68	.531	4 ½
MILWAUKEE	77	70	.524	5 ½
TORONTO	73	72	.503	8 ½
CLEVELAND	70	74	.486	11
BALTIMORE	51	92	.357	29 ½
Section Ouest				
OAKLAND	91	53	.632	—
MINNESOTA	79	64	.552	11 ½
KANSAS CITY	75	68	.524	15 ½
CALIFORNIE	73	71	.517	18
TEXAS	63	79	.444	27
CHICAGO	62	81	.434	28 ½
SEATTLE	59	85	.410	32

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que la compagnie: **Corporation De Prêt Garantie FIRSTLINE/FIRSTLINE Securities Corporation** constituée en vertu de la Loi sur les compagnies de la province d'Ontario a obtenu un permis en date du 26 juillet 1988, conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements de la province de Québec, à l'effet de lui permettre d'y exercer ses opérations.
Daté à Montréal, ce 18 août 1988.
PERRY KLIOT,
Agent principal de la compagnie aux fins de recevoir les significations.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 juillet 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à REGALIA PRET-A-PORTER INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 4ième jour d'août 1988, sous le numéro 4057460.
Ce 30ème jour d'août, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-11-003265-887
COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: **2532-5523 QUÉBEC INC.**, une compagnie dûment constituée en vertu de la loi sur les compagnies du Québec, Partie 1A, et ayant son siège social dans la province de Québec, au 2154 de la rue Crescent, dans les cité et district de Montréal, et ayant une place d'affaires au 6848 de la rue St-Hubert, dans les cité et district de Montréal;
Débitrice
-et-
BANQUE TORONTO-DOMINION, corps politique dûment constituée ayant l'une de ses succursales sise au 433 de la rue Chabanel Ouest, suite 101, dns les cité et district de Montréal, province de Québec;
Requérante
A: 2532-5523 QUÉBEC INC.
PAR ORDRE DE LA COUR:
AVIS est par les présentes donné qu'une pétition demandant qu'une ordonnance de séquestre soit rendue contre les biens de 2532-5523 QUÉBEC INC. sera entendue devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure siégeant en matière de pratique dans et pour le district judiciaire de Montréal, au Palais de Justice sis au 10 Est de la rue St-Antoine, dans les cité et district de Montréal, en Chambre 16.12, ou si non contestée, devant le Registraire à la même adresse, le 17e jour d'octobre 1988, à 9h30 de l'avant-midi ou aussitôt que la pétition pourra être entendue par la suite.
AVIS vous est donné qu'à défaut de la production à la Cour d'un avis d'opposition à la pétition, et de la signification d'une copie de l'avis aux procureurs du créancier pétitionnaire au moins deux (2) jours avant l'audition, et à défaut de votre comparution à l'audition, le tribunal pourra rendre une ordonnance de séquestre sur telles preuves des allégations de la pétition que le tribunal juge satisfaisantes.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, le 12 septembre 1988.
PIERRE LECAVALIER, Reg-adj.
Mes SHUSTER, GLAZER & GAGNON,
2020 Université
Suite 1905
Montréal, (Québec)
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 juillet 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 159388 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 4ième jour d'août 1988, sous le numéro 4057461.
Ce 30ème jour d'août, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 juillet 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2524-7255 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 4ième jour d'août 1988, sous le numéro 4057462.
Ce 30ème jour d'août, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-02-000277-883
COUR PROVINCIALE
MARCEL TREMBLAY, faisant affaires sous les nom et raison sociale de « MARCEL TREMBLAY AUTO ENR. » au 16, de la Chapelle, à St-Basile-le-Grand, district de Longueuil,
Demandeur
-vs-
STÉPHANE PLAMONDON, d'adresse inconnue,
Défendeur
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur STÉPHANE PLAMONDON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de cette publication.
Une copie de la DÉCLARATION et du BREF D'ASSIGNATION a été laissée au greffe de la Cour Provinciale à Longueuil à son intention.
Prenez de plus avis qu'à défaut de vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le demandeur procédera à obtenir contre vous par défaut, le jugement qu'il sollicite.
Longueuil, ce 7 septembre 1988.
ELIZABETH S. GOBEILLE, greffier
ME PIERRE BLAIN,
535 Sir Wilfrid Laurier, bureau 306
Beloeil (Québec)
J3G 5E9
Procureur du demandeur.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: AU CROISSANT DU SOLEIL LTÉE,
corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au 867 rue Rachel est, Montréal, Québec H2J 2H9
Faillie.
AVIS est donné que **AU CROISSANT DU SOLEIL LTÉE** a fait cession de ses biens le 7 septembre 1988, et que la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 29 septembre 1988 à 11h, au bureau du Séquestre officiel, 200, boul. René Lévesque ouest, Basilaire 00, Chambre 07, Montréal, Québec.
Montréal 9 septembre 1988
JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC.
Syndic
50, Place Crémazie, #422
Montréal, Québec H2P 2T1
Tél: (514) 382-3260

BROWN BOVERI REALTY CORPORATION
AVIS est par les présentes, donné que la compagnie BROWN BOVERI REALTY CORPORATION demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTRÉAL, le 12 septembre 1988.
Les procureurs de la compagnie,
OGILVY, RENAULT.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-002515-881
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
PAMELA SHEARS,
Partie demanderesse
VS
MARK GERO,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARK GERO de comparaître au greffe de cette cour située au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, le 17 octobre 1988, salle 217 à 9:15 a.m. suite à la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de MARK GERO.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 2 septembre 1988.
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-11-003264-880
COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: **2326-9145 QUÉBEC INC.**, une compagnie dûment constituée en vertu de la loi sur les compagnies du Québec, Partie 1A, et ayant son siège social dans la province de Québec, au 2555 Havre des Iles, appartement 314, dans les cité et district de Laval;
Débitrice
-et-
BANQUE TORONTO-DOMINION, corps politique dûment constituée ayant l'une de ses succursales sise au 433 de la rue Chabanel Ouest, suite 101, dans les cité et district de Montréal, province de Québec;
Requérante
A: 2326-9145 QUÉBEC INC.
PAR ORDRE DE LA COUR:
AVIS est par les présentes donné qu'une pétition demandant qu'une ordonnance de séquestre soit rendue contre les biens de 2326-9145 QUÉBEC INC. sera entendue devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure siégeant en matière de pratique dans et pour le district judiciaire de Montréal, au Palais de Justice sis au 10 Est de la rue St-Antoine, dans les cité et district de Montréal, en Chambre 16.12, ou si non contestée, devant le Registraire à la même adresse, le 17e jour d'octobre 1988, à 9h15 de l'avant-midi ou aussitôt que la pétition pourra être entendue par la suite.
AVIS vous est donné qu'à défaut de la production à la Cour d'un avis d'opposition à la pétition, et de la signification d'une copie de l'avis aux procureurs du créancier pétitionnaire au moins deux (2) jours avant l'audition, et à défaut de votre comparution à l'audition, le tribunal pourra rendre une ordonnance de séquestre sur telles preuves des allégations de la pétition que le tribunal juge satisfaisantes.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, le 12 septembre 1988.
PIERRE LECAVALIER, Reg-adj.
Mes SHUSTER, GLAZER & GAGNON,
2020 Université
Suite 1905
Montréal, (Québec)
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE.

PRENEZ AVIS que la compagnie « Stratégies Forces Communications Marketing (B.G.E.) Inc. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 13 juillet 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à GYMNASE CARUSO INC./CARUSO GYM INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 18ième jour d'août 1988, sous le numéro 4061947.
Ce 7ième jour de septembre, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 août 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DAN WHITHAM & ASSOCIATES LTD./DAN WHITHAM & ASSOCIÉS LTÉE. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laprairie le 31ième jour d'août 1988, sous le numéro 277072.
Ce 8ième jour de septembre, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

PERMIS DE SOCIÉTÉS
DE PRÊT ET DE PLACEMENTS
SERVICES AUX MARCHANDS DÉTAILLANTS LIMITÉE - MERCHANT RETAIL SERVICES LIMITED
Services aux Marchands Détaillants Limitée - Merchant Retail Services Limited, corporation régie par les lois de la province de l'Ontario, donne avis que le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation l'a autorisé, sous l'autorité de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements, à exercer ses opérations au Québec, sous réserve des lois en vigeur, de son acte constitutif et des lois régissant sa capacité, le tout en vertu d'un permis en vertu de ladite loi donné le 3 avril 1988 et enregistré le 11 mai 1988 (libro D-32, folio 19). L3adresse de la susdite corporation au Québec est au 5100, rue Sherbrooke Est, Montréal et l'agent principal de la corporation aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre elle au Québec est M.J.C. Marsolais, 1100 Dr. Penfield, bureau 514, Montréal.
Montréal, ce zz août 1988.
CLARKSON, TETRAULT
procureurs de Services aux Marchandss Détaillants Limitée - Merchant Retail Services Limited.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000253-889
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)
A: Nancy MORISSETTE,
adresse inconnue
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 18 octobre 1988 à 9:30 a.m., salle 216 et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant Philippe MORISSETTE né le 23 mars 1988 a été déposé à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisée qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.
MONTRÉAL, le 30 août 1988
LUCILLE ROUILLER
Greffier-adjoint
BOUDREAU, ZONATO,
PRIMEAU & ASS.,
Procureurs des requérants

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-05-013823-88-0. 125353 CANADA INC. — VS — RENAUD KENNEY. Le 26 septembre 1988 à 12:00 heures au 2007 Wellington, Verdun district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de RENAUD KENNEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur brun, 1 lot de draps assortis, 1 lot d'articles divers pour la cuisine, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 12ième jour de septembre 1988. Villeneuve, Miller, huissiers.

GUY HOLDINGS LTD.
AVIS vous est par les présentes donné que la compagnie GUY HOLDINGS LTD., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur Général des institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal,
ce 31e jour de juillet, 1988.
MICHAEL GREENBLATT, C.R.
Secrétaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-173517-883
COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
(DIVISION DES DIVORCES)
PRÉSENT
THÉRÈSE BRIÈRE,
Partie demanderesse
c.
GÉRARD ROBILLARD,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Gérard Robillard de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la demande de divorce a été remise au greffe à l'intention de Gérard Robillard.
Lieu: Montréal
Date: 1er septembre 1988
MICHEL MARTIN, P.a
GOULET, ST-PIERRE & THERRIEN
505 place St-Henri, 2e étage
Montréal, (Québec)
H4C 2S1
Procureurs de la partie demanderesse.

AVIS DE VENTE
AVIS est par les présentes, donné que LA COMPAGNIE MOUNTAIN RANCHES LTÉE./MOUNTAIN RANCHES MANAGEMENT LTD. demandera à l'Inspecteur-Général des Institutions Financières la permission d'obtenir sa dissolution.
Hudson, Qc.,
ce 12e jour de septembre 1988.
Le Secrétaire,
W.H. BRADLEY, c.r.

AVIS EN VERTU DE LA LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que TOYE FING SEW, étudiante, résidant et domiciliée à 8174, rue Pagé, LaSalle, Québec, fera application auprès du Ministre de la Justice pour un Ordre changeant son nom à SHERRY TOYE FING SEW.
Les noms d'aucune autre personne ne seront changés par cet Ordre.
MONTRÉAL, ce 7 septembre 1988.
LEITHMAN & GLAZER,
Procureurs de la demanderesse.

AVIS EN VERTU DE LA LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est par les présentes donné que MEE MEE SEW, étudiante, résidant et domiciliée à 8174, rue Pagé, LaSalle, Québec, fera application auprès du Ministre de la Justice pour un Ordre changeant son nom à MAY SEW.
Les noms d'aucune autre personne ne seront changés par cet Ordre.
MONTRÉAL, ce 7 septembre 1988.
LEITHMAN & GLAZER,
Procureurs de la demanderesse.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARTE
LES VÊTEMENTS CROWNE INC. CROWNE TOGS INC.
AVIS est par les présentes donné que LES VÊTEMENTS CROWNE INC./CROWNE TOGS INC., constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.
Daté à Montréal,
ce 21 décembre, 1987.
MILLIE REISLER, Secrétaire
ORENSTEIN, RUBY, ORENSTEIN,
2015 rue Peel, Suite 300,
Montréal, Québec, H3A 1T8
Procureurs de la requérante.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 22 juin 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 153132 CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 28ième jour de juillet 1988, sous le numéro 4055339.
Ce 30ème jour d'août, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

RECTIFICATIF
QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-003401-87-6 MARIE-PAULE LEVERT. — VS — STERGIOPOULOS KREON. Le 21 septembre 1988 à 10:00 heures, au 335 Deguire app. 511, Ville St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de STERGIOPOULOS KREON, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo VHS JVC, 1 système de son Pionneer, 1 tv couleur 20" Hitachi, etc., Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: 288-0211. Montréal, ce 7ième jour de septembre 1988. Villeneuve, Miller, huissiers.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-14-002504-884
COUR SUPÉRIEURE
PENNY ANN HENDRICKS,
PATTY LYNN PASICNYK ET
PAMMY SUE PASCINYK,
Requérantes
IN RE: SUCCESSION PETER SOSIUKALO (SOLO)
AVIS est par la présente donné qu'une requête pour obtenir des lettres de vérification dans la succession ab intestat de Peter Sosiukalo (Solo) en vertu des articles 933 et suivants du Code de procédure civile, sera entendue en Chambre de pratique, de la Cour Supérieure du district de Montréal, 1 rue Notre-Dame est, chambre 2.16, le 24 octobre 1988 à 9:15 heures.
Montréal, ce 8 septembre 1988.
Me Francine Martin, notaire
7715 avenue Papineau, suite 103,
Montréal, H2E 2H4.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 8 juin 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES IMPORTATIONS & DISTRIBUTIONS PAJO INC./PAJO IMPORTING & DISTRIBUTING INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 28ième jour de juillet 1988, sous le numéro 4055340.
Ce 30ème jour d'août, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS est par les présentes donné qu'en